

**A 178 DINARS : LA CHUTE DE L'EURO SE POURSUIT** P. 4

# Le Quotidien Edition Nationale d'Information

**Situation sécuritaire  
aux frontières sud-est**

## **LE TABLEAU ALARMANTE DE GAÏD SALAH**

P. 4



Publicité

**Le bac  
en trois jours  
RIEN N'EST  
ENCORE  
TRANCHÉ** P. 3



**Tlemcen  
Appel à la diaspora  
en France pour  
investir en Algérie**

**Intempéries  
Routes bloquées  
dans 5 wilayas  
du centre et  
de l'est du pays**



**Tout ce que vous voulez  
en une seule recharge**

**MAXY**

**ooredoo**

## Gouvernance économique Quels modèles de management pour l'Algérie ?

**« L'Etat, les administrations et les organismes publics comme les entreprises privées ont emprunté, sans considération pour les réalités locales, des recettes qui fonctionnaient bien ailleurs mais qui ont été des échecs importants pour les organisations algériennes. »**

Ghania Oukazi

Cette sentence est prononcée par les professeurs Taïeb Hafsi, HEC Montréal, et Bachir Mazouz, ENAP du Québec, invités le 16 mai prochain par l'INPED de Boumerdès, à l'est de la capitale, pour débattre et répondre à la question « Quels modèles de management pour l'Algérie ? » Taïeb Hafsi et Bachir Mazouz esquisSENT à ce sujet, en préambule, que « les pays qui ont réussi le mieux en la matière, le Japon ou Taiwan des années 1970-90, la Corée du Sud, la Malaisie, la Chine de nos jours, avaient tous une capacité managériale qui reposait sur un modèle spécifique ».

Pour préciser leur vision, ils expliquent que « le modèle de management est une capacité autonome à tirer le meilleur parti du fonctionnement des organisations qui permettent la création de richesses ». Ils pensent qu' « un modèle de management permet à la fois l'efficacité et l'adaptation aux changements ».

Forcément, soulignent-ils encore dans leur fiche de présentation du colloque, que le modèle de management qu'ils évoquent « est par certains aspects universel et par d'autres très local, très spécifique ». Partant de cette approche, ils laissent penser que les institutions algériennes qu'elles soient publiques ou privées ont échoué dans leur choix d'un modèle de gestion qui soit adapté aux spécificités nationales. Sans trop déployer d'efforts de réflexion, leurs gestionnaires ont, notent les professeurs, « emprunté, sans considération pour les réalités locales, des recettes qui fonctionnaient bien ailleurs mais qui ont été des échecs importants pour les organisations algériennes ».

Parce qu'importées d'ailleurs, « souvent ces recettes étaient mal comprises, leur application a été très approximative et elles ont donné des résultats décevants », affirment-ils. La conclusion des professeurs est simple. « Mis à part quelques rares exceptions, généralement dévalorisées, en Algérie il n'y a pas de modèle de management autonome », disent-ils.

### QUAND LE MANAGEMENT EXIGE LE RESPECT DES VALEURS LOCALES

Les professeurs soulignent que « les théories économiques les plus élaborées butent toujours sur la capacité des acteurs à les mettre en vie ». Ils estiment ainsi qu' « aujourd'hui, l'Algérie pour progresser économiquement n'a pas besoin d'une nouvelle théorie économique mais d'un modèle de management autonome ». Ils compotent bien préciser à l'assistance de l'INPED « quel serait ce modèle ? Comment se manifestera-t-il dans le secteur privé ? Comment se manifestera-t-il dans le secteur public ? » Le colloque, disent-ils, est construit autour de deux grands moments. « Le premier serait une discussion sur l'émergence d'un modèle de management autonome dans les entreprises privées algériennes. Le second tenterait de discuter du modèle de management public qui permettrait la création de richesses et l'amélioration continue du bien commun, de l'intérêt général et des services à la population et aux entreprises. » Ils expliquent que « le premier moment commence avec une étude que nous me-

nons sur une vingtaine d'entreprises dynamiques. Ces entreprises réussissent raisonnablement et curieusement partagent toutes un modèle qui combine une recherche de l'excellence, naturellement universelle, et une volonté de respecter des valeurs locales, ancestrales. » Ils en déduisent que « le résultat permet de construire un ensemble plus équilibré et durable ». Ils prévoient de « présenter le modèle en utilisant quelques cas et soumettrons le résultat au débat ».

Le deuxième moment tente, selon eux, de répondre à deux questions importantes : Comment l'Etat et ses organisations peuvent-ils apporter une contribution positive au développement des territoires, de la population et au bon fonctionnement des entreprises créatrices de richesses ? Et comment accroître la capacité d'action et les habiletés requises pour obtenir de meilleurs résultats en termes de services aux citoyens, aux collectivités et aux institutions ? Les conférenciers promettent « quelques idées basées sur la connaissance disponible, et sur nos recherches et réflexions en la matière ». C'est ce qui sera débattu durant le colloque dont l'objectif est, disent-ils, « de lancer une démarche d'amélioration durable de la capacité de management stratégique ».

### « UN COLLOQUE EXTRÈMEMENT RELEVÉ »

Sous la conduite de sa première responsable, Fouzia Osman, l'INPED a décidé ainsi « de placer la problématique du modèle de management, public et privé, au cœur d'un colloque extrêmement relevé tant du point de vue de la qualité des intervenants que des contenus proposés », lit-on dans la fiche de présentation. L'événement permettra, indiquent ses organisateurs, « à l'expertise algérienne, de la diaspora et d'ici, de se déployer et d'apporter des réponses crédibles dans un contexte d'économie en transition et en émergence ». Etablissement public sous tutelle du ministre de l'Industrie et des Mines de formation continue, l'INPED se propose, disent ses responsables, « de devenir un cadre de transfert de connaissances et de débats afin de contribuer également à la recherche des facteurs inducateurs d'un nouveau régime de croissance économique par la thématique développée par ce colloque, la recherche des meilleurs modèles de management ». Ils font savoir que « l'Institut déploie une activité intense en termes de vulgarisation et de diffusion de thématiques dédiées au management et à l'économie appliquée. Il œuvre depuis 1967, année de sa création, à la formation managériale, au conseil et à l'assistance et au conseil aux entreprises ainsi qu'au perfectionnement en langues étrangères. »

Les conférences du colloque du 16 mai prochain seront animées le matin par Taïeb Hafsi et l'après-midi par Bachir Mazouz. Dr Salim Metref, conseiller (DG / INPED), Belkacem Bouchemal, DG de la Fonction publique, Azzeddine Nacer-Belkacem, DG des collectivités locales au MICL, Hocine Cherhabil, ancien DG de l'ENA d'Alger, et Azzeddine Abdenour, haut fonctionnaire à la retraite, sont attendus pour apporter leur témoignage sur la gestion institutionnelle et la formation des ressources humaines.



## ANALYSE

Kharroubi Habib

### Pourparlers de paix syriens : des négociations à l'issue très incertaine

le sort du président El Assad, le second parce qu'elle ne fait pas un préalable de l'exclusion de celui-ci de la période de transition et donc de son départ immédiat.

Il est par conséquent à prévoir que les parties syriennes vont camper sur leurs positions respectives et qu'il n'en résultera aucune possi-

bilité de dialogue entre elles ce qui provoquera une fin rapide des négociations. A moins que les tractations diplomatiques qui ont eu cours tout au long des semaines qui ont précédé l'ouverture de la rencontre de Genève entre Washington et Moscou mais aussi entre ces capitales et leurs alliés internationaux respectifs impliqués dans le conflit syrien ont permis l'adoption d'un plan de règlement du conflit que ses protagonistes syriens se verront contraints de négocier et d'accepter. A ce titre, il nous apparaît que l'entretien que John Kerry a eu à Ryad il y a trois jours avec le roi Salmane d'Arabie et ses principaux ministres est conclu par des résultats dont la nature va être déterminante pour l'issue des négociations de Genève.

Le négociateur en chef mandaté par le Haut comité des négociations (HCN), la coalition d'opposants et de groupes armés syriens qu'appuient des pays occidentaux, ainsi que la Turquie et des Etats arabes, a en effet averti que l'opposition n'a rien à négocier avant « la chute ou la mort de Bachar El Assad ». Ce à quoi le ministre des Affaires étrangères de Damas a répliqué « nous ne négocierons avec personne qui veut discuter de la présidence. Bachar El Assad est une ligne rouge et si les dirigeants de l'opposition veulent continuer avec cette position, c'est mieux qu'ils ne viennent pas à Genève ». L'on voit que le sort du président Bachar El Assad est la pomme de discorde susceptible de condamner à l'impassé ce nouveau round des négociations censées mettre fin au conflit dévastateur dont la Syrie est le théâtre depuis 2011.

L'émissaire de l'ONU pour la Syrie Staffan de Mistura a bien entendu anticipé que la question du sort du président Bachar El Assad met en péril le processus de négociations qu'il est chargé de conduire et a cru avancer une feuille de route dont les dispositions recueilleraient l'aval des deux camps syriens antagonistes. Sa feuille de route prévoit l'organisation d'élections en Syrie sous l'égide de l'ONU y compris l'élection présidentielle. Ce qui n'a satisfait ni le camp du régime ni l'opposition. Le premier parce qu'il y voit un dépassement de la ligne rouge qu'est pour lui

Si comme tendent à le croire des observateurs les Etats-Unis et John Kerry ont renoncé à exiger le départ immédiat de Bachar El Assad et à vouloir la chute de son régime pour cause de priorité américaine à la lutte contre l'organisation terroriste Daech, le secrétaire d'Etat aurait plaidé dans ce sens auprès de l'allié saoudien. La question est de savoir s'il lui a fait entendre raison et à travers lui à l'opposition sous influence du royaume. Il ne paraît pas être parvenu au regard de la déclaration faite à Genève par Mohammed Al-louche, le porte-voix de la monarchie wahabite au sein du HCN dont il partage le projet qu'elle veut faire aboutir pour la Syrie et que rien ne différencie de celui de Daech sinon qu'il n'y est pas question d'un « khalifat islamique » englobant l'Arabie saoudite débarrassée de la famille régnante des Al Saoud.

## Condor ouvre un showroom à Tamanrasset

Z. M.

Condor Electronics a procédé samedi dernier à l'ouverture de son 128<sup>e</sup> showroom dans la wilaya de Tamanrasset, en présence du président du conseil d'administration du groupe, Abderrahmane Benhamadi, et des membres de la société civile de la wilaya. Ce nouvel espace vient enrichir le réseau de points de ventes de la marque. Le nouveau showroom de Condor se situe en plein cœur de la ville de Tamanrasset, sur une surface de 350 m<sup>2</sup> répartie en deux étages.

En marge de cette ouverture, le président du conseil d'administration a annoncé l'ouverture de deux nouveaux showrooms dans les wilayas de Tindouf et Adrar. La marque renforce ainsi sa position dans la région du Grand Sud algérien,

dans le but d'assurer une proximité avec ses clients.

M. Benhamadi a en outre, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, honoré les journalistes lors de l'événement, spécialement les femmes journalistes, en reconnaissance de leur travail et des efforts fournis pour la promotion et le développement du journalisme en Algérie.

Par ailleurs, dans un point de presse animé à l'intérieur du nouveau showroom de Tamanrasset, Abderrahmane Benhamadi a fait savoir que cette année sera probablement « l'année de l'exportation pour Condor ».

« Nous avons été approchés par plusieurs pays lors de notre participation au Mobile World Congress qui s'est déroulé à Barcelone », a déclaré le patron de Condor qui citera notamment la

Tunisie, la Libye et l'Afghanistan. Benhamadi n'exclut pas également l'exportation des produits Condor vers l'Europe, dont des « tractations » sont en cours avec certains pays de ce continent, a-t-il précisé. « Aujourd'hui, grâce à son professionnalisme et sa rigueur, Condor a pu améliorer ses performances et offrir aux consommateurs algériens des produits novateurs et une qualité de service élevée », indique par ailleurs un communiqué de Condor.

Abderrahmane Benhamadi a annoncé, sur un autre chapitre, que la future usine du constructeur français Peugeot, dont le groupe Condor détient plus de 15% de son capital, sera implantée à El Kerma dans la wilaya d'Oran. « Les préparatifs pour le lancement du projet avancent très bien », a-t-il déclaré à la presse.

## Le bac en trois jours Rien n'est encore tranché

Yazid Alilat

Tous les candidats au bac calauréat 2016, auront «leur carte d'identité biométrique», au plus tard, fin avril prochain, a rassuré, hier, sur les ondes de la Radio nationale, le sous-directeur du Secondaire, au ministère de l'Education nationale Abdelhafid Hadj Sadok.

«Les quelque 824.000 candidats au BAC 2016 auront leur carte d'identité, à la fin avril», précise-t-il, ajoutant que «les deux centres nationaux de délivrance de cette carte (Alger et Laghouat, Ndlr) fonctionnent à plein régime», et «à Chlef, les candidats pourront la recevoir, à partir de la semaine prochaine.» Les candidats au BAC et leurs parents avaient manifesté des inquiétudes quant au retard dans la confection et la délivrance de cette carte d'identité biométrique, sésame pour passer cet examen, et elle est, même, de l'avis de M. Hadj Sadok «une pièce maîtresse du BAC contre la triche.» Selon lui, il y aura la délivrance de 120.000 cartes biométriques, à fin avril, aux candidats qui ne l'ont pas encore reçue. Le ministre de l'Intérieur Noureddine Bedoui a rappelé, durant le week-end, que «tous les candidats au baccalauréat 2016, obtiendront leurs cartes nationales d'identité biométrique, avant l'examen». Il a ajouté que l'opération sera achevée, définitivement, à la fin du mois d'avril prochain. A cette date, le Centre d'Alger, qui englobe 38 wilayas, verra la production de 659.000 cartes, tandis que celui de Laghouat qui regroupe 10 wilayas, verra la production de 160.000 cartes, pour atteindre, ainsi, le nombre de 819.000 cartes produites, à l'échelle nationale.

Par ailleurs, la session 2016 du BAC verra la mise en place d'un drastique plan de lutte contre la triche et la fraude, a souligné M. Hadj Sadok, selon lequel des mesures draconiennes ont été prises, notamment, par le ministère de l'Education nationale. «Cette année, nous axons nos efforts sur la sensibilisation des parents d'élèves et les candidats, à travers les différents canaux de communication. «C'est un examen national qui couronne l'enseignement secondaire, la triche sera sanctionnée, durement, allant jusqu'à cinq ans d'exclusion de cet examen», a-t-il affirmé, ajoutant, en outre, qu'«il pourrait y avoir d'autres mesures pour lutter contre ce problème», et puis, rappelle-t-il «toute tentative d'utilisation du téléphone portable sera considérée comme preuve de triche.» La ministre de l'Education nationale avait, en début d'année, rappelé, également, que pour 2016, «ce sera la tolérance zéro, à l'égard des élèves fraudeurs», insistant sur le fait que son dé-

partement prendra des mesures draconiennes, en prévision du baccalauréat 2016, pour faire face à la fraude via les nouvelles technologies de l'information et de la communication. «Bien que l'école soit l'affaire de tous, le ministère assume, pleinement, sa responsabilité et rejette les positions populistes et tout comportement négatif, fraudatoire notamment», a insisté Mme Benghebrit. Elle a expliqué que le ministère a décidé de «prendre des mesures rigoureuses contre toute tentative de fraude, lors des examens officiels allant jusqu'à l'exclusion de l'examen du baccalauréat, pour une durée de cinq ans, au lieu de trois ans, actuellement en vigueur, notamment si le fraudeur a eu recours aux nouvelles technologies.» Lors du BAC 2015, il y a eu 456 cas de fraude avérée, enregistrés par les services du ministère de l'Education nationale.

Sur la réforme des examens, dont la durée du baccalauréat, prévu, cette année, du 29 mai au 2 juin, M. Hadj Sadok a relevé que la réduction de la durée de cet examen, de cinq à trois jours «est une éventualité. Il pourrait y avoir du changement, l'année prochaine, avec un BAC, en trois jours.» Selon lui, «le ministère et les pédagogues travaillent dans ce sens», rappelant qu'il y a eu «un consensus avec les partenaires sociaux, et les parents d'élèves. Le plus important est d'arriver à réduire les épreuves étalées sur cinq jours à trois seulement, et ce n'est pas évident.» A titre d'exemple, il estime que «caser, en trois jours, dix épreuves! On verra bien», même si une des propositions, sur la table, est de passer aux épreuves anticipées avec le contrôle continu.

Sur le phénomène de l'absentéisme des candidats au BAC, le sous-directeur du Secondaire, au ministère de l'Education nationale, a indiqué que l'une des mesures de lutte est d'interdire à ces élèves, dans le cas d'un échec au BAC, de refaire leur année. Dans le cas d'une absence prolongée, allant à plus de 33 jours, «c'est la radiation.» Et puis, il y a la note du BAC sportif, pour les candidats scolarisés, qui les empêche de désertez les classes, car la moyenne est calculée sur les trois trimestres, à l'exception des candidats libres qui ont entamé les épreuves du BAC sportif, hier, dimanche, et pendant dix jours à l'échelle du territoire national.

En confirmant que le BAC 'blanc' est prévu du 8 au 12 mai prochain, M. Hadj Sadok a estimé qu'«on a eu une année scolaire très calme, et on est à 80% du programme scolaire, qui doit être terminé, d'ici au 15 mai, alors que les corrections du BAC 'blanc' débuteront à partir du 15 mai.»

### Bouteflika reçoit le président du mouvement tunisien Ennahdha

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu dimanche à Alger le président du mouvement tunisien Ennahdha, Rached Ghannouchi. L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.



«**I**l n'existe que deux choses infinies : l'univers et la bêtise humaine... mais pour l'univers, je n'ai pas de certitude absolue». En lisant cette citation d'A. Einstein, le général Nezzar, passionné des livres d'histoire et de science-fiction, s'est vite souvenu de ses heures de gloire à la tête de l'Etat au début des années 1990. Mais quel en est le secret? En vérité, le général a quelque chose de très particulier, voire d'extraordinaire. Même si son nom reste à jamais collé à cette parenthèse de sang et de larmes que tous les Algériens détestent, il aurait quand même réussi un exploit. Celui de tordre le cou à certains clichés réducteurs concernant les militaires. Ce n'est pas rien! Mais au contraire, un véritable travail de fourmi au sein de «la Grande Muette». Une institution qui, quoique décendant sur tout et rien en Algérie, porte bien ce nom-là, bizarre! «Lui, au moins, aurait dernièrement confié sous couvert d'anonymat un haut cadre retraité du ministère de la Défense (MDN) à un journaliste de l'A.F.P, n'est pas un handicapé de la langue comme tous ses camarades, encore moins un introverti, il parle et se déroule à sa guise contre cette comédie de Dawla Madaniya (Etat civil) de Saâdani». Il est certain que Nezzar n'a rien d'un Sun Tzu, Machiavel, Clausewitz ou d'un Baltazar Gracián, le stratège jésuite du temps de Philippe IV, nommé «père de la victoire». Mais son éloquence et son courage à «dérangez» et à dire ce qu'il pense font jaser, à l'heure qu'il est, tous ses anciens ex-collègues de l'establishment et même dans l'autre camp, celui du petit Saïd et sa clique.

Pour l'anecdote et non des moindres, il y a quelques jours seulement, de retour d'une visite privée à Moscou, le général Teufik aurait lancé, souriant, cette phrase à son camarade «janvieriste» «et toi, tu ne peux pas te taire! Ça y est, maintenant, l'équipe de Saïd et de

Raïna Raïkoum

Kamal Guerroua

### La théorie du crétinisme

Saâdani a remporté la bataille, la D.R.S est morte» et à Nezzar de lui répondre sur le même ton, un brin ironique, «Il faut rire avant que le ciel ne nous tombe sur la tête, chante Laurent Gerra à l'Olympia «Ah bon! Tu écoutes de la musique toi?» «Assez souvent» «Quel genre?» «Pop-Gnaw!» «Je connais pas!» «T'es bête ou quoi? Ta promotion de Tapis Rouge ne t'a rien enseigné à part le bruit de la gégène! Terrible, comme ces Russes-là sont des brutes!» «Mieux que les Français de toute façon, mais pourquo tu te moques de moi comme ça?» «Non jamais! L'art des blagues existe en vrai?» «L'art des blagues! Mais c'est quoi ce délitre?» «Oui! Je confirme mes propos. C'est une unité théorique dans la théorie du crétinisme»

«Purée! Pour une fois, tu m'apprends une chose, moi, qui me crois pourtant le cerveau immortel et puissant de la nation» «Ecoutes, selon cette théorie, il faut jouer toujours et dans tous les cas l'imbécile» «Comment ça?» «Chaque jour, tu fais une séance de pantomime chez toi pour t'entraîner» «A quoi?» «A faire croire aux autres que tu ne parles pas, ne vois rien, ne comprends rien de ce qu'ils disent ou font» «Et le but dans tout ça?» «C'est simple, les faire entrer dans ton jeu. Et puis à la fin, ils finissent par être l'hameçon qui attire les autres, ça s'appelle la nasse de crétins» «Génial! Et après?» «Tu prends le contrepied de tout ce que tu as fait au départ» «C'est-à-dire?» «Tu commences à parler comme un perroquet de tout et de rien. Et là, les autres sortent leur grande artillerie pour se défendre, mais c'est trop tard!» «Pourquoi?» «Tu sais tout sur eux et ils ne savent rien sur toi» «Mais pourquoi tu n'a pas fait tout ça avant?» «Je t'ai dit que tu n'y comprends rien! Avant, dis-tu? Mais t'as oublié que Aït Ahmed était vivant et qu'il connaissait bien cette théorie. Il l'aurait même enseignée à Bill Clinton à Boston».

### Tlemcen Appel à la diaspora en France pour investir en Algérie

Khaled Boumediene

Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, a souligné à Tlemcen, que la France cherche à redresser son industrie et l'Algérie souhaite diversifier son économie pour qu'elle ne soit plus dépendante des fluctuations des prix du pétrole et pour développer les exportations hors hydrocarbures. Dans sa lettre (lue par le vice-président du FCE de l'ouest, Mitidji Houcine), adressée à quelque 250 entrepreneurs algériens et français présents au Forum économique algéro-français tenu hier à l'hôtel "Renaissance", sous le thème "Algérie-France : un partenariat d'excellence", le patron du FCE a indiqué que «l'Algérie et la France ont des intérêts mutuels à travailler ensemble. C'est le moment aussi de donner un sens plus profond à la déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre l'Algérie et la France, signée le 19 décembre 2012 par nos deux chefs d'Etat. Notre coopération doit transcender l'aspect commercial et favoriser l'investissement productif, le transfert de technologie et de savoir-faire et la réalisation de pôles de compétitivité et cen-

tres d'excellence.» «Nous souhaitons construire une alliance stratégique avec la France dont le savoir-faire est indéniable dans divers secteurs dont l'énergie, l'agriculture et l'agro-industrie, la santé et l'industrie pharmaceutique, l'industrie automobile et les technologies de l'information et de la communication. Les entreprises françaises peuvent renouer avec la croissance en Algérie en tissant des partenariats solides et durables avec les entreprises algériennes pour la réalisation des projets d'investissements à travers notamment la colocalisation et la production. Elles peuvent s'appuyer sur le secteur privé algérien qui a une connaissance pointue du marché national et de la réglementation et qui a de grandes ambitions aussi bien en Algérie que sur le continent africain».

Pour le président du FCE, les efforts soutenus du FCE, de la CACI Algérie et de la CACI France vont influer positivement et dans la durée sur l'évolution qualitative et quantitative du partenariat économique entre l'Algérie et la France. Abordant la question de la diaspora algérienne vivant en France, M. Haddad a lancé un appel pressant à cet

élite pour consolider la coopération entre les deux pays. «De nombreux franco-algériens ont des compétences et des connaissances dans des secteurs porteurs comme les technologies de l'information et de la communication, l'agro-industrie ou les énergies renouvelables. Je profite de cette tribune qui m'est offerte pour lancer un appel à nos compatriotes installés en France pour contribuer à construire une passerelle entre nos deux pays. Leurs double culture est l'une des clés pour une ouverture économique fructueuse», a-t-il ajouté. A noter que trois tables rondes sur l'encouragement de l'investissement productif des jeunes, le rôle de la diaspora algérienne dans le développement du pays et le renforcement du partenariat entre les entreprises algériennes et françaises, ont été organisées lors de cette journée à laquelle ont pris part le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdellatif, le président de la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI), Kaci Ait Yala, et le président de l'Autorité consulaire française et Business France (fusion de UBI France et l'Agence française pour les investissements internationaux).

**Situation sécuritaire aux frontières sud-est****Le tableau alarmant de Gaïd Salah**

**L'attaque par un groupe de Daech, la semaine dernière, de la ville tunisienne de Benguerdane, à la frontière entre la Tunisie et la Libye, a donné raison aux analystes qui prévoyaient un redéploiement des groupes terroristes de l'Etat Islamique (EI) en Libye et au Sahel après la débâcle en Syrie.**

**Mahdi Boukhalfa**

L'Algérie, qui a anticipé cette menace, n'est cependant pas à l'abri d'incursions et d'attaques terroristes visant sa stabilité et sa sécurité. Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, a brossé, hier dimanche, aux éléments et officiers de l'ANP de la 4ème Région militaire, dont Ouargla est le siège, un tableau alarmant de la situation, née justement de l'arrivée de djihadiste de Daech dans la région, en s'installant en Libye, un pays dépecé par les groupes armés, à la dérive politiquement. Le général de corps d'armée Gaïd Salah n'a pas fait dans la dentelle devant ses troupes en déclarant que "Les troubles sécuritaires prévalant dans la région augurent d'issues défavorables sur sa sécurité et sa stabilité. Une situation "qui exige des éléments de l'Armée nationale populaire plus de vigilance", a-t-il dit, rapporte un communiqué du MDN. Dans son allocution, il a relevé que «ce que notre région vit actuellement comme troubles et aggravation inédite de la situation sécuritaire augurent, sans doute, d'issues défavorables sur la sécurité et la stabilité des pays de la région." Fatalement, cet état de fait imposé à l'Algérie "exige de nous au sein de l'Armée nationale populaire plus de vigilance afin (que l'Algérie) puisse demeurer forte face à ses ennemis et que son avenir demeure, avec l'aide de Dieu, entre les mains de ses fils dévoués (...)" N'occultant donc nullement la menace terroriste, qui plane sur l'Algérie, cette fois-ci venant de l'extérieur, Gaïd Salah prévient que l'ANP est prête à cette menace, en des termes durs et à peine voilés. "En accomplissant son devoir sacré, l'Armée nationale populaire digne héritière de l'Armée de libération nationale est pleinement consciente de l'impératif d'être prête, à l'instar de ses aînés, à tracer d'illustres épopees et consentir de grandioses sacrifices au service de sa Patrie, avec une ferme détermination et une indéfectible volonté (...)" Car, ajoute-t-il, l'Armée nationale populaire est consciente de la responsabilité que lui a confiée son peuple, et qui est un acquis cher auquel elle s'attachera à jamais, et qu'elle œuvrera inlassablement à consolider, en prémunissant l'Algérie et son peuple de tout préjudice." C'est un véritable ordre du jour que le vice-ministre de la Défense nationale a donné donc hier aux troupes à partir de la 4ème Région militaire, qui comprend les frontières sud et sud-est du pays, où des troupes et du matériel lourd ont été déployés bien avant l'attaque terroriste de Benguerdane, en Tunisie. Le

général de corps d'armée Gaïd Salah, qui s'est enquis de la situation sur le terrain et notamment le dispositif de sécurité mis en place et la situation des unités implantées le long des frontières sud-est du pays, a "donné des instructions et des orientations visant à maintenir la disponibilité opérationnelle, avant d'assister à des exposés sur la situation prévalant au niveau du secteur de compétence", poursuit le communiqué du MDN. Il a également rencontré, en compagnie du général-major Chérif Abderrazak, Commandant de la 4ème RM, les cadres et éléments des unités opérationnelles de cette région, saluant "les grands efforts consentis dans la protection de nos frontières, conformément aux dispositifs de sécurisation du territoire national, et notamment des infrastructures économiques à caractère stratégiques." Il est clair que les derniers événements sur le plan sécuritaire, dont l'interception d'armes de guerre, en particulier des missiles US Stinger, capables de trouver le blindage de navires et porte-avions, ont accéléré la prise de mesure de sécurisation du territoire national à l'échelle de tous les postes de responsabilités et toutes compétences sécuritaires confondues.

Car l'attaque inouïe et sans précédent de la ville frontalière de Benguerdane avec la Libye a contextualisé les termes et la forme de la nouvelle menace terroriste sur l'Algérie et les pays de la région, Tunisie et pays sahariens y compris. Le bilan de cette attaque est lourd: 49 terroristes abattus, 13 membres des forces de l'ordre et sept civils ont été tués, alors que neuf assaillants ont été arrêtés. De l'autre côté, en Algérie et quelques jours après cette attaque, l'ANP a abattu trois terroristes à Guemar (Oued Souf) en possession de six missiles Sol-Air Stinger, de fabrication US.

Dans la foulée de cette opération de l'ANP, le reste de l'arsenal récupéré est composé notamment de "vingt pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, trois lance-roquettes RPG-7, deux fusils mitrailleurs RPK, deux fusils à lunettes, deux pistolets automatiques, seize roquettes pour RPG-7, quatre (04) grenades, deux (02) ceintures explosives, balles de différents calibres, chargeurs de munitions, un véhicule tout-terrain, deux paires de jumelles, deux appareils GPS, des téléphones portables et d'autres objets ", selon un communiqué de l'ANP.

Aux troupes hier à Ouargla, Gaïd Salah a rappelé qu'"aujourd'hui vous avez l'honneur de prévenir votre Patrie, de la protéger et de sécuriser ses frontières, pour la mémoire des valeureux Chouhada (...)".

**A 178 dinars**

**La chute de l'euro se poursuit**

**A.Ouelaa**

Inexorablement, l'euro poursuit sa chute face au dinar, pour se stabiliser autour de 178 DA, comme on peut le constater auprès des «cambistes», à Annaba, qui fréquentent la rue Gambetta et en face de la gare ferroviaire, à côté des «clandestins» qui font le trajet Annaba-Tunis.

Soit une chute de presque 08%, comparativement, au mois de janvier passé où l'euro s'échangeait à plus de 191 DA, un seuil que beaucoup étaient loin d'imaginer, alors que d'autres plus pessimistes prédisaient même un change autour de 200 DA. Depuis le mois de février, l'euro ne cesse de dégringoler. Même le récent tirage au

sor pour le «Hadj» et la «Omra» du mois du Ramadhan n'ont pas eu l'effet d'entraînement habituel qui voyait, d'habitude, une petite envolée de l'euro et surtout le dollar américain, échangé, actuellement, à raison de 166 DA. Comment expliquer ce recul de cette devise, très convoitée sur le marché informel. Chacun y va de son explication. Certains lient cette «dépréciation» de la monnaie européenne, aux mesures prises par l'Etat en matière d'assainissement du Commerce extérieur. Un tour de vis qui affecterait les petits importateurs et grossistes des plaques tournantes du commerce, établis à Tadjenante, dans la wilaya de Mila, Ain Fakroun dans celle d'Oum El Bouaghi, Ain M'Lila et El Eulma.

Ces derniers, nous ont indiqué nos sources s'arrangeaient pour que leurs marchandises, provenant de Chine, transiting par Dubaï où l'on procède au changement de l'étiquetage, ceci pour bénéficier des avantages des accords de libre échange avec les pays arabes et préférentiels avec la Tunisie. D'autres, établissaient, carrément, des registres de commerce, en Tunisie où ils se rencontraient avec de fortes sommes en devises. Des stratagèmes, pour éviter des taxes et frais de dédouanement. Les cambistes qui achètent, actuellement, les 100 euros à raison de 174 DA prédisent la poursuite de la chute de l'euro, face au dinar pour se situer, si le rythme se maintient, autour de 16 DA.

**Skikda****Démolition de 21 constructions illégales**

**A. Boudrouma**

Une grande opération de démolition de constructions sauvages a été menée, dans la journée d'hier, au niveau de la commune de Hamadi Krouma, précisément au lieu-dit M'souna. Les autorités locales qui ont supervisé cette opération ont tenu à appliquer la réglementation dans toute sa rigueur.

Le wali de Skikda, M. Faouzi Benhassine, a d'ailleurs donné des instructions fermes aux responsables concernés pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour mettre un terme à tous les abus en matière de construction, lors du dernier conseil exécutif élargi. A travers cette action coercitive, les autorités veulent mettre un terme au phénomène de la construction sans

**Intempéries****Routes bloquées dans 5 wilayas du centre et de l'est du pays**

Plusieurs axes routiers sont bloqués par la neige dans 5 wilayas du centre et de l'est du pays, selon un point de situation établi dimanche par les services de la Gendarmerie nationale. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, il s'agit de la RN.15 reliant Tizi-Ouzou à Bouira au Col de Tirourda (commune d'Iferhounene), la RN.30 reliant Tizi-Ouzou à Bouira au Col de Tizi-Nkoulane (commune d'Iboudrarene) et la RN.33 reliant Tizi-Ouzou à Bouira, à hauteur du village Asoul, dans la circonscription communale d'Aït Boumahdi. La neige a également bloqué la circulation au niveau du CW.09 reliant Illoula-Oumalou à Chalatta (Béjaïa), à hauteur du village Mazguen (commune d'Illoula, le CW.10 reliant le village de Boushil à la commune d'Aït Yahia, au lieudit Igouaf (commune d'Aït-Yahia), le CW.251 reliant Bouzeguène à Ouzellaguène (Béjaïa), à hauteur du village Houra, (commune

de Bouzeguène), ainsi que le CW.253 reliant la RN.15 à la localité d'Illilten, au Col de Chelata (commune d'Iferhounene). Dans la wilaya de Bouira, la circulation est bloquée au niveau de la RN.33 reliant Bouira à Tizi Ouzou, sur une distance de 6 km, dans la commune d'El Asnam et la RN 15 reliant Bouira à Tizi Ouzou, au lieudit col de Tirourda Aïn-Zabda (commune de Chorfa). Dans la wilaya de Blida, la circulation est également bloquée au niveau du CW.49, entre les communes de Chréa et Bouinan et au CW.37 reliant Blida à Chréa, au centre-ville de Chréa. Même constat signalé dans la wilaya de Bordj Bou-arreridj, où les routes sont bloquées au niveau de la RN. 76 reliant Bordj-Bou-Arreridj à Sétif, à hauteur du village El-Madfaâ (commune de Bordj Zemmoura), du CW.43 reliant El-Main à Djââfra, à hauteur du village Achabou (commune de Djââfra) et le

**Tizi Ouzou, In Aménas****Deux terroristes arrêtés**

Un «dangereux» terroriste a été capturé, près de la commune de Yakouren, à Tizi Ouzou et un autre, recherché, a été appréhendé à In Aménas, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une embuscade, un détachement combiné a capturé, le 12 mars 2016, près de la commune de Yakouren, wilaya de Tizi Ouzou, 1<sup>re</sup> Région militaire, le dangereux

terroriste D. Ahmed et récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions, deux paires de jumelles et une ceinture explosive », a précisé la même source. Le communiqué du MDN a ajouté que «ledit terroriste qui a rallié les groupes terroristes, en 2002, faisait partie du groupe criminel dirigé par le terroriste A. Gouri neutralisé, le 22 décembre 2014, aux Issers». Un autre terroriste recherché dénommé S. Sofiane a été appréhendé à In Aménas, dans la 4<sup>eme</sup> Région militaire, et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et une paire de jumelles ont été récupérés. D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, 130,44 kg de kif traité ont été saisis, à Béchar, Mostaganem et Illizi, tandis que 25 immigrants clandestins, de différentes nationalités africaines, ont été appréhendés, à Illizi et Ghardaïa.

## Jean Kouchner, secrétaire général de l'Union internationale de la presse francophone

# Environnement: les lobbies tentent de tromper les journalistes

Par Mokhtaria Bensaâd

**S**on secrétaire général, Jean Kouchner nous parle dans cet entretien de la situation de la presse dans les pays francophones, du poids des lobbies sur les médias et de la nouvelle section UPF qui sera créée en Algérie.

**Le Quotidien d'Oran:** Avant d'aborder avec vous les questions sur les médias et environnement, thème du symposium organisé à Monaco, pouvez-vous nous parler de l'UPF et les actions qu'elle compte entreprendre pour le développement de la presse francophone ?

**Jean Kouchner:** L'Union internationale de la presse francophone est une organisation très ancienne qui a connu une nouvelle jeunesse depuis des années. Elle a été rénovée et est représentative des questions qui se posent sur les journalistes et les médias dans l'espace francophone. C'est une organisation internationale comme son nom l'indique, organisée en sections nationales dans une quarantaine de pays francophones.

On a déjà des représentants dans 90 pays et des sections constituées dans une quarantaine d'autres qui se préoccupent de répondre aux interrogations que les journalistes et les médias peuvent avoir, de défendre la liberté de la presse et de promouvoir et d'essayer de développer les médias francophones partout où ils sont.

**Q.O.:** Est-ce cette organisation s'attribue le rôle de syndicat ?

**J.K.:** Non, ce n'est pas un rôle de syndicat qu'elle s'attribue. Les syndicats font leur travail.

Ils défendent la profession et les problèmes qui se posent à eux, je dirais, qui sont de caractère corporatif pour la profession. Ce qui est nécessaire et indispensable. L'UPF ne se préoccupe pas des conditions de travail des journalistes ou des salaires. Ce n'est pas l'essentiel de nos interrogations. Notre préoccupation est comment faire pour que se développent les médias francophones partout dans le monde, avec quels moyens travaillent les journalistes pour assurer une mission indispensable et bien informer les citoyens.

**Q.O.:** L'UPF aide, donc, les médias à se développer dans les pays francophones ?

**J.K.:** Elle les aide par une réflexion de fond sur les conditions de leur développement et sur les interrogations qu'eux-mêmes peuvent avoir.

Cette présence ici à Monaco des médias pour discuter de la question de l'environnement, c'est une réponse à des préoccupations qui étaient exprimées par la section monégasque qui s'interrogeait comment les journalistes traitent les questions environnementales dans le bassin méditerranéen, une mer fermée, et le risque pour l'environnement.

On a décidé de répondre à cette question en regroupant tous nos représentants du bassin méditerranéen pour réfléchir ensemble comment ils travaillent, quels problèmes se posent à eux, quelle réponse ils apportent.

**Quel rôle doivent jouer les médias pour la préservation de l'environnement ? Comment traiter les questions environnementales ? Quelles sont les solutions proposées ? Des questions qui étaient au centre des débats du symposium sur « Médias et environnement en Méditerranée », organisé les 4 et 5 mars au Yacht Club de Monaco par l'Union internationale de la presse francophone (UPF).**

**Q.O.:** Un aperçu sur la situation de la presse dans les pays francophones ?

**J.K.:** C'est très variable. Dans certains pays, la presse francophone est en pointe et elle se développe de façon intéressante et dans d'autres pays, elle connaît des difficultés, soit parce que la francophonie est récusée ou qu'elle vient d'arriver dans certains pays, soit parce qu'il y a une crise réelle des médias et notamment des médias écrits dans des régions où l'internet vient gêner le développement des médias écrits. Donc, c'est très variable d'un pays à l'autre.

**Q.O.:** Pourquoi ce choix du thème « Médias et environnement en Méditerranée » ?

**J.K.:** C'est une préoccupation exprimée par les adhérents. L'environnement prend de plus en plus d'importance dans le monde. Le réchauffement climatique se traduit par des interrogations sur l'avenir des économies et de la vie des hommes. On n'a pas d'autres terres ni une terre de remplacement. Donc cette question doit être, de façon indispensable, traitée dans les médias parce qu'il faut informer les citoyens et il faut que ces citoyens soient partie prenante dans cette interrogation sur l'environnement et aussi informer sur les atteintes à l'environnement qui peuvent y avoir ici et là. Sur la politique des Etats, sur l'économie elle-même qui est souvent la source des différentes pollutions. Donc, c'est indispensable que les journalistes et les médias y réfléchissent.

**Q.O.:** Est-ce que c'est facile d'introduire ce sujet dans les pays qui vivent la guerre et qui vivent des conflits ?

**J.K.:** Non, bien sûr que c'est compliqué mais c'est indispensable.

Le fait de pousser la réflexion sur ce terrain, c'est aussi une façon d'aider les journalistes et les médias à prendre en compte cette dimension. Il n'y a pas une dimension de l'environnement en dehors des réalités politiques, économiques, géostratégiques avec tout ce que cela comporte. La question de l'environnement est une question transversale. Par exemple, elle se pose en termes de la nature de l'économie. Quand on a une économie qui est tournée essentiellement vers le profit quelques que soient les conditions dans lesquelles elle se développe pour l'environnement et en faisant fi des conséquences qu'il peut y avoir sur cet environnement, alors évidemment, on ne peut pas seulement traiter la question de l'environnement, il faut aussi bien traiter les questions qui ont trait à la nature même de l'économie ou une question sociale... Donc, c'est très variable d'un pays à l'autre.

C'est sûr qu'un pays en guerre, ce n'est pas sa première préoccupation. Mais dans les pays développés, on se rend compte que ce n'est pas non plus toujours la première préoccupation. Alors que cette question devrait l'être de plus en plus. C'est une question centrale.

**Q.O.:** Faut-il une spécialisation ou une formation pour les journalistes qui traitent les questions environnementales ?

**J.K.:** La formation est toujours un atout supplémentaire. Mais puisque la question de l'environnement est une question transversale, donc, il faut une démarche de journaliste pour vérifier l'information sur l'environnement de la même façon que l'on vérifie pour d'autres questions.

Ce n'est pas toujours acquis dans les pays francophones mais il faut la renforcer.

Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas faire appel à des spécialistes. Un journaliste doit être capable de traiter les questions de l'environnement aussi bien que les questions économiques que les questions sociales. Bien sûr, c'est bien d'avoir des spécialistes mais en même temps, c'est parfois dangereux. Il vaut mieux avoir des journalistes généralistes capables de restituer les questions de l'environnement dans leur contexte.

Généralistes, veut dire qu'ils sont capables de traiter toute une série de questions, sociale, économique. Donc, pas forcément une spécialisation.

**Q.O.:** « Le poids des lobbies sur les médias », le thème d'un atelier de ce symposium. Qu'avez-vous à dire sur le sujet ?

**J.K.:** La position de fond est de lutter contre la superficialité. Sur toutes les questions qui se posent, il est nécessaire pour les journalistes et pour les médias d'approfondir ces questions. Il ne faut pas prendre un communiqué de presse ou un communiqué qui peut prendre les allures d'un communiqué scientifique, même s'il n'en est pas un toujours, sans avoir creusé l'information.

Il faut passer du temps pour vérifier l'information, pour croiser les sources et contrôler tout ce qui nous a été dit. Souvent, les lobbies agissent de cette façon en essayant de tromper la vigilance des journalistes par de fausses informations. Ces fausses informations sont souvent difficiles à vérifier.

Cela demande du temps. Donc, c'est compliqué parce que ça vient heurter la logique économique des médias. Souvent, les journalistes n'ont, malheureusement, pas suffisamment de temps pour vérifier l'information. Il faut absolument s'attacher, pas par différents moyens, mais par des méthodes de travail, d'une part, et par des exigences dans la profession, d'autre part, s'attacher à avoir le temps de vérifier l'information.

'est important pour la qualité du média qui a tout à y gagner quand son information est juste. Alors, il y a plusieurs lecteurs qui se tournent vers ce média lorsqu'ils se rendent compte que c'est de l'information fiable.

Puis on a tout à gagner, pour les gens eux-mêmes qui sont mieux informés, et pour l'image des journalistes qui n'apparaissent pas comme des journalistes collant des erreurs.



**Q.O.:** La presse électronique et les réseaux sociaux sont devenus de véritables concurrents aux médias écrits à cause du facteur temps. Comment y faire face ?

**J.K.:** C'est une réalité qu'il faut prendre en compte. Il ne s'agit pas de la combattre. Il faut, à la fois apprendre à travailler plus vite pour les journalistes parce qu'en même temps, c'est vrai que l'internet crée des obligations nouvelles. En même temps, l'internet donne des possibilités de vérifier l'information plus rapidement parce qu'on a énormément de sources à notre disposition qu'on n'avait pas avant. Ça peut aller très vite et il faut apprendre à se servir d'Internet.

Il ne faut pas considérer que c'est un handicap mais il faut le considérer aussi comme un atout. Cela veut dire que cette vigilance ne doit pas se relâcher. Parfois, il vaut mieux attendre quelques minutes ou quelques heures avant de donner une information et on a les moyens de la vérifier. Ce qu'il faut, c'est ne pas céder à la première tentation qui consiste à dire quand une information arrive, elle est bonne et on la passe. Non, elle me paraît bonne mais je la vérifie quand même. Et je la vérifie en croisant les sources. Ce sont les réflexes professionnels des journalistes, il faut y revenir. Il faut absolument les accentuer même.

**Q.O.:** Quelle suite donner à ce symposium ?

**J.K.:** La suite appartient aux sections de l'UPF. C'est le premier symposium organisé sur la question de l'environnement.

C'est enrichissant et c'est très encourageant parce que je trouve que les échanges ont vraiment été fructueux et riches. L'idée de reconduire cette expérience, année après année, ici à Monaco qui est un centre

intéressant sur ce point de vue commence à faire son chemin. Cette idée a été avancée au prince Albert II au moment de la cérémonie d'ouverture.

Mais évidemment, il nous faut des soutiens financiers pour ça. Comme le prince est très investi dans l'environnement, il a eu l'air d'accepter cette idée. Dans ces conditions, on va voir. Il faudra prendre une décision qui s'impose. L'UPF n'est pas riche et donc, il faut qu'on trouve les moyens de se développer. Il est certain, il faut poursuivre ces échanges.

**Q.O.:** Une nouvelle section UPF Algérie ?

**J.K.:** La nouvelle section sera créée dans la démocratie et la transparence. Il y a des adhérents à l'UPF en Algérie. Ils sont de plus en plus nombreux et nous souhaitons que l'ensemble de ces adhérents se réunissent pour désigner eux-mêmes leur structure et leur président. Le pouvoir de l'UPF est de destituer tel ou tel président si nous considérons que la démocratie n'a pas été au centre de son action. Il faut qu'il soit élu et élu régulièrement, qu'il y ait une assemblée générale avec un rapport moral. Bref qu'il soit transparent. Or en Algérie, on a constaté que l'ancienne structure de l'UPF ne correspondait pas à cette exigence de démocratie. Donc, nous avons demandé à l'ancien président des éclaircissements qu'il n'a pas pu nous fournir. Nous lui avons donc retiré notre confiance.

Maintenant, il faut sur cette base élire un nouveau président. En attendant, nous avons demandé au journaliste Zine Cherfaoui, s'il pouvait participer pour la création d'une nouvelle section. Il a donné son accord. Maintenant, c'est à nos confrères algériens de se réunir et d'élire leur président.

Syrie

## Régime et opposition à Genève pour négocier sur fond de trêve



Par Layal Abou Rahal  
de l'AFP

**L**es représentants du régime syrien et de l'opposition sont arrivés à Genève pour entamer lundi des négociations indirectes qui doivent aborder pour la première fois de manière concrète l'avenir du pays déchiré depuis cinq ans par la guerre. Le négociateur en chef du régime de Damas, Bachar al-Jaafari, a débarqué dimanche matin à Genève pour cette nouvelle session de près de deux semaines au Palais des Nations de l'ONU. Il y a rejoint son homologue de l'opposition, Mohammed Allouche, présent depuis la veille en compagnie d'autres membres du Haut comité des négociations (HCN), qui rassemble les groupes clés de l'opposition. Ce nouveau cycle de discussions inter-syriennes est lancé à la veille du cinquième anniversaire de la guerre qui a entraîné la mort de plus de 270.000 personnes, poussé à la fuite plus de la moitié de la population et provoqué une crise migratoire qui a atteint l'Europe. Il s'ouvre dans une atmosphère radicalement différente du précédent fin janvier-début février, que l'ONU n'avait pas réussi à faire démarrer. Une trêve, initiée par les Etats-Unis et la Russie et entrée en vigueur le 27 février entre régime et rebelles en Syrie, tient bon malgré quelques violations et l'ONU avec ses partenaires ont pu apporter de l'aide à près de 250.000 personnes vivant dans des zones assiégées, une assistance réclamée par l'opposition. L'émissaire spécial de l'ONU Staffan de Mistura a détaillé l'ordre du jour: un nouveau gouvernement incluant toutes les tendances, une nouvelle Constitution et l'organisation d'élections législatives et présidentielles sous l'égide de l'ONU d'ici 18 mois. Mais pour Joshua Landis, directeur des études sur le Moyen-Orient de l'Université d'Oklahoma, cet agenda "n'est pas réaliste, car (le président Bachar) al-Assad est plus fort que jamais et ne va pas quitter son poste". Le fossé entre régime et opposition est abyssal avec en premier lieu le sort de M. Assad, dont les troupes ont enregistré de nombreux succès face aux rebelles, avec l'aide militaire de l'allié russe.

### ASSAD «UNE LIGNE ROUGE»

Le HCN insiste sur la "constitution d'un corps transitoire doté de tous les pouvoirs exécutifs" et dans lequel M. Assad "n'a pas sa place". "Nous considérons que la période de transition doit débuter avec la chute ou la mort de Bachar al-Assad", a déclaré à deux agences de presse, dont l'AFP, le chef rebelle salafiste Mohammed Allouche. Pour l'opposition, la structure transitoire gèrera le pays durant la période durant laquelle sera rédigée une nouvelle constitution et jusqu'à la tenue des élections générales dans lesquelles doit être, selon elle, exclu M.

Assad. Mais pour le régime, il est hors de question de discuter de la présidentielle ni du sort d'Assad, réélu en 2014 en pleine guerre pour un nouveau septennat. "Nous ne négocierons avec personne qui veut discuter de la présidence. Bachar al-Assad est une ligne rouge. S'ils (l'opposition) veulent continuer avec cette approche ce serait mieux qu'ils ne viennent pas" à Genève, a prévenu le chef de la diplomatie Walid Mouallem. En outre, a-t-il tempêté, ni M. de Mistura "ni personne d'autre n'a le droit de discuter de la présidentielle". Le régime a aussi une tout autre interprétation que l'opposition sur l'autorité transitoire. Pour lui, il s'agit d'un simple remaniement ministériel avec un "gouvernement d'unité", c'est-à-dire élargi à des opposants mais toujours placé sous l'autorité de M. Assad comme le prévoit la Constitution actuelle. Ce nouveau gouvernement, selon M. Mouallem, désignera un comité pour "réédiger une nouvelle constitution ou amender l'actuelle". Le texte sera ensuite soumis à référendum.

### DÉSACCORDS PROFONDS'

Seul point d'accord entre les deux protagonistes, le refus d'un système fédéral ayant les faveurs des Kurdes qui ne sont pas invités à Genève. Selon M. de Mistura, les Kurdes devront néanmoins pouvoir donner leur opinion sur la future gouvernance et la Constitution. Quoiqu'il en soit, les Etats-Unis et la Russie qui ont pris le dossier en main, suivront ces négociations comme le lait sur le feu pour empêcher que leurs alliés syriens ne fassent dérailler le processus. "Les désaccords idéologiques et territoriaux entre les acteurs locaux sont très profonds. Mais tous les acteurs sont entièrement dépendant de leurs sponsors et doivent se soumettre aux désirs de ceux qui les arment", a souligné M. Landis. Le secrétaire d'Etat américain John Kerry fait le point dimanche à Paris sur la Syrie avec ses homologues français, allemand, britannique et italien, et va aussi parler au téléphone avec le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov. Les pourparlers se dérouleront dans des salles séparées avec représentants du régime et de l'opposition. Après cette session qui s'achèvera le 24 mars il y aura "une pause d'une semaine à 10 jours", après laquelle les pourparlers reprendront, selon M. de Mistura. Mais même en cas de progrès à Genève, les groupes djihadistes Etat islamique (Daech) et Front Al-Nosra, qui contrôlent la moitié du territoire syrien, continueront de combattre. Exclus de la trêve, ils restent la cible de l'aviation russe et de celle de la coalition dirigée par les Etats-Unis. De nouveaux combats ont opposé dans la nuit de samedi à dimanche le Front Al-Nosra (branche syrienne d'Al-Qaïda), et d'autres groupes djihadistes à des rebelles dans le nord-ouest, faisant au moins six morts.

## Droits de l'Homme au Maroc : «préoccupations» de l'UE

L'Union européenne (UE) a exprimé ses "préoccupations" à l'égard de la situation des droits de l'Homme au Maroc, notamment dans le domaine de la liberté d'expression et de la presse, la liberté d'association et de réunion ainsi que la détention dans les prisons. "L'UE exprime ses préoccupations au sujet des questions relatives aux droits de l'Homme dans le cadre de notre dialogue politique régulier avec les autorités marocaines, et en particulier dans le cadre du sous-comité des droits de l'Homme, la démocratie et la gouvernance", a écrit la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, dans sa réponse samedi aux eurodéputés Juan Carlos Girauta Vidal et Javier Nart qui l'interrogeaient sur l'expulsion du Maroc en septembre dernier de l'avocat espagnol Luis Mangrané Cuevas au moment où il s'apprétait à se rendre dans les territoires sahraouis occupés. La Haute représentante de l'UE aux affaires étrangères et la politique de sécurité a assuré, à ce titre, que l'Union "suit de près la situation des droits de l'Homme au Maroc", notamment par le biais de sa délégation à Rabat qui est en contact permanent avec les organisations de la société civile, les défenseurs des droits de l'Homme, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et la Délégation interministérielle des droits de l'Homme (DID). "La question du respect de la liberté d'association et de réunion, la liberté d'expression et des conditions de la détention dans les prisons marocaines sont régulièrement soulevées dans le cadre de notre dialogue politique, en particulier dans le cadre du sous-comité des droits de l'homme, la démocratie et la gouvernance", a-t-elle encore assuré dans sa réponse à ces eurodéputés qui dénonçaient la suspension par le gouvernement marocain des activités de l'ONG Human Rights Watch. Cette ONG expose, dans son rapport 2015 sur la situation des droits de l'Homme au monde, un bilan effrayant sur la situation au Maroc en la matière. Ce rapport pointe du doigt l'existence de pratiques de la torture, de restrictions de liberté d'expression, de presse et de réunion, d'expulsions illégales de migrants, de discrimination, de l'exploitation des enfants ou encore du maintien de la peine de mort.



re par des agents de l'Etat pour obtenir des preuves ou des aveux pendant la phase initiale des interrogatoires. Les tribunaux et les procureurs "ne respectent" pas l'obligation d'ouvrir d'office une enquête lorsqu'il y a des motifs raisonnables de croire que des aveux avaient été obtenus par la torture et des mauvais traitements.

"L'UE a régulièrement exprimé ses préoccupations au sujet de la situation des détenus dans les prisons marocaines", a encore affirmé Mogherini dans sa réponse à l'eurodéputé Barbara Matera au sujet de torture et d'autres formes d'abus au Maroc. La chef de la diplomatie européenne a fait savoir également que l'UE a demandé aux autorités marocaines de permettre aux ONG de droits de l'homme d'accéder aux centres de détention. Par ailleurs, l'UE s'est dite également "préoccupée" par la prolongation du conflit au Sahara Occidental et ses conséquences sur la région, réitérant la position de l'Union en faveur d'"une solution juste, durable et mutuellement acceptable qui garantisse l'autodétermination de la population du Sahara occidental conformément aux principes de la Charte des Nations unies".

### PERSISTANCE DES PRATIQUES DE TORTURE

La pratique des traitements cruels persiste dans les affaires pénales de droit commun, regrettent ces eurodéputés. Après s'être rendu au Maroc et au Sahara occidental en décembre 2013, le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire a conclu que "le système judiciaire marocain pénal repose largement sur les aveux en tant que principale source de preuve à conviction".

Selon les conclusions de ce groupe, cité par l'ONG Human Rights Watch dans son rapport, les plaintes reçues par le Groupe de travail indiquent l'utilisation de la tortu-

## Libye Confusion autour d'un gouvernement d'union

Le conseil présidentiel, un organisme composé de membres de factions rivales libyennes, a proclamé samedi l'entrée en fonction d'un gouvernement d'union nationale qu'appelle de ses vœux l'ONU, bien qu'un vote de confiance requis du Parlement n'ait pas eu lieu. Dans un communiqué diffusé samedi soir, le conseil a appelé les institutions libyennes "à prendre contact immédiatement avec le gouvernement d'union afin de mettre en place les modalités de passation des pouvoirs de manière pacifique et organisée". En outre, le conseil présidentiel (...) a appelé la communauté internationale, les organisations internationales et régionales, en particulier l'ONU, la Ligue arabe, l'Organisation de la conférence islamique, l'Union africaine et l'Union euro-

péenne "à cesser toute relation avec les autorités exécutives ne découlant pas du gouvernement d'union". La Libye est actuellement déchirée entre deux gouvernements qui se disputent le pouvoir. L'un, basé à Tripoli la capitale n'est pas reconnu par la communauté internationale. L'autre basé dans l'est du pays est le seul reconnu à ce jour internationalement. Le pays risque de se trouver avec un troisième gouvernement dirigé par l'homme d'affaires libyen Fayez al-Sarraj qui se trouve au Maroc et dont les ministres pressentis sont épargnés dans différentes régions et certains hors de Libye. Les Nations unies avaient poussé à la création d'un gouvernement d'union national, accepté par certains membres des factions rivales mais rejeté par d'autres. En



vertu d'un accord signé en décembre au Maroc, le conseil présidentiel a été créé et a proposé une équipe pour le gouvernement d'union de M. Farraj. Mais toujours selon l'accord, pour entrer en fonction ce gouvernement d'union doit obtenir un vote de confiance de la part du Parlement reconnu par la communauté internationale basé à Tobrouk. Ce Parlement a rejeté le 25 janvier une première motion du gouvernement d'union. En février, un nouveau vote de confiance n'a pu avoir lieu, faute de quorum, ce qui bloque en théorie l'entrée en fonction du gouvernement d'union. Pour justifier sa proclamation de samedi sur l'entrée en fonction du gouvernement d'union, le conseil présidentiel dit se baser sur le soutien d'une centaine de parlementaires du Parlement reconnu. Ces derniers avaient affirmé avoir été "empêchés par la force" de voter et avoir "reçu des menaces".

La proclamation du conseil présidentiel laisse de nombreuses zones d'ombre en l'absence d'un vote de confiance officiel. Depuis la chute de son dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est en proie au chaos, déchirée par les violences entre factions armées, une instabilité dont profite le groupe Etat islamique (Daech) pour étendre son influence. Les Occidentaux, inquiets de l'implantation de Daech à quelques centaines de kilomètres seulement de l'Europe, se disent prêts à contribuer au rétablissement de la sécurité en Libye à condition qu'un gouvernement d'union en fasse la demande.

## Gouvernants et gouvernés, otages du système

**« Dans la naissance des sociétés, ce sont les chefs des républiques qui font l'institution, et c'est ensuite l'institution qui forme les chefs des républiques ». Montesquieu.**

Par Pr. Tahar Benabid \*

**S**i l'on assimile, au risque d'une maladresse, l'institution au « système », on peut, aisément, deviner, citation aidant, comment un peuple ou une nation s'engouffre ou se fait prendre dans les rets d'un modèle mal pensé, mal conçu, mal né, ou qui, même bon, au départ, aurait mal évolué, et dont on ne peut, en général, s'extraire que par fracas, souvent dans la douleur. Par souci de clarté pédagogique, il importe d'attribuer, tant que peut se faire, aux mots leurs vrais sens pour dénouer, un tant soit peu, l'écheveau d'un ordre socio-politique, d'une extrême complexité. Dès lors qu'on attache aux termes, des idées vagues, on baigne dans la confusion. Il devient, alors, très difficile de déchiffrer les mécanismes de commande ou décisionnels et de situer les responsabilités. Les gens confondent, souvent, le pouvoir avec le système ou l'Etat et même le gouvernement avec le système. Pourtant, bien qu'intimement liées, ces entités présentent bien des différences, par l'objet même de leur existence, mais aucune ne peut subsister, sans les autres. Qu'il me soit permis de m'adonner, ici, à un rude exercice de compréhension et de discernement à propos. Je tiens, cependant, à signaler qu'il ne s'agit point d'une réflexion d'ordre philosophique, autour de concepts, autrement plus délicats qu'ils ne paraissent, de prime abord. La démarche vise, simplement, à fournir des éléments d'appoint, à l'objet de la présente contribution. Il convient, d'ores et déjà, de signaler que, du fait de leur qualité évolutive, en lien, avec la culture et l'histoire des peuples, ces concepts ne sont pas faciles à définir, de manière satisfaisante et universelle. J'userai, pour ma part, des approches qui me semblent les plus adaptées à la réalité contemporaine.

### LE SYSTÈME

La société constituée ne peut exister ou subsister que sous l'empire de règles qui régissent les liens relationnels et permettent le vivre-ensemble. Une lapalissade, dirions-nous. Outre l'environnement physique qui procure, aux individus, le gîte, le couvert et la sécurité, la communauté a besoin d'un environnement « conceptuel » de gestion de la cité, assurant la « socialisation », à l'ensemble humain et sa cohésion dans un Etat. Cet environnement, que l'on appelle « système », intègre les différents aspects de la vie sociale : politique, éducatif, économique, culturel et cultuel. Dans ce corps, le système politique, partie constitutive du système global, est central. Dans le sens où il préside à l'organisation de l'Etat sur les plans institutionnel, juridique, réglementaire, administratif, partisan, idéologique, etc. En d'autres termes, il est le mode d'organisation de l'Etat. Il arrête, en outre, le type de gouvernance qu'on appelle, communément, le régime politique. Il

existe différents modèles de systèmes politiques : totalitaire, autoritaire, démocratique, monarchique... A un type de système s'apparentent différents régimes. Dans un système démocratique, par exemple, on peut avoir un régime parlementaire, présidentiel, semi-présidentiel ou fédéraliste. Trois éléments principaux marquent la qualité d'un système donné. Le premier, socle du système, est l'ensemble des lois, à commencer par la loi fondamentale, appelée, aussi, constitution. La loi, œuvre du législateur, est un acte public de la volonté générale, à laquelle chacun est tenu de se soumettre volontairement ou par la force de la loi, elle-même. Autrement dit, il est fait obligation, à toute personne physique ou morale, sous l'autorité de l'Etat, de se conformer aux prescriptions et aux ordonnances de la loi. Une loi idéale exige, naturellement, une autorité législative exceptionnelle en intelligence, en savoir, en sagesse, en probité, en indépendance, et en bien d'autres vertus humaines. Ces qualités ne pouvant être réunies dans un même corps, il ne peut exister de législation parfaite à l'échelle humaine. Mais cela n'altère en rien le mérite de l'œuvre comme le souligne si bien J.J.Rousseau : « La législation est le plus sublime effort de la sagesse et de la prévoyance humaine ». En théorie, chaque nation se dote de lois adaptées à ses besoins et sa nature, autour d'un consensus consacrant l'intérêt général. Dans la pratique, les chefs qui passent commande, à l'autorité législative, ne manquent pas de prescrire les orientations et recommandations, allant dans le sens de leur politique, voire de leurs intérêts. Ainsi, la nature des commettants et leurs intentions, ajoutées à la qualité des législateurs, laissent, forcément, une bonne empreinte sur les lois. Le comble c'est lorsque le chef se confond au législateur. Un second élément, d'importance avérée, est à considérer, avec pertinence, dans l'ossature du système. Il est question des pratiques et rapports dictés par la politique, les croyances, les traditions, les mœurs et coutumes. Dans cet ensemble, la politique, art du possible dans l'improbable et l'imprévu, joue un rôle primordial. Elle n'est pas, toujours, respectueuse des lois, elle s'accommode de normes non écrites, tacites pour ne pas dire informelles. Un troisième élément, et pas des moindres, est à mettre à l'actif des acteurs architectes, concepteurs, gardiens ou garants... du système. En effet, les enjeux liés au leadership, au pouvoir, aux intérêts particuliers, aux ambitions, aux besoins de dominance, marquent considérablement, le processus. Des règles et pratiques non déclarées, généralement, en marge de la légalité et de la morale, se greffent au système et s'y normalisent. Enfin, si l'on doit affecter, à chacun des trois éléments, un poids pour mesurer la valeur d'un système, il en résultera que le meilleur des systèmes est celui où la balance penche, le plus, du côté des lois bien établies et respectées, où les pratiques politiques et autres obéiraient au bon sens, au rationnel, à l'intersubjectivité, à la modération et à des règles de conduite morales normalisées. Le troisième ensemble, géniteur et porteur de tous les vices et perversions, étant à combattre, à bannir. Inversez l'ordre, vous obtiendrez le pire... largement vérifié à nos dépens.

### ETAT, GOUVERNEMENT ET POUVOIR POLITIQUE

L'Etat est une organisation sociale avec des institutions sur un territoire déterminé, constituant une personne morale, siège de la puissance souveraine, représentant le peuple ou la nation, à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace national.

L'Etat édicte les lois et règles de droit et dispose de la force publique pour garantir l'ordre social. Ses institutions se distinguent, en particulier, par des fonctions dites régaliennes mais intervenantes, dans tous les domaines d'intérêt général.

Le gouvernement est l'instance par laquelle l'Etat exerce son pouvoir. Appelé, aussi, pouvoir exécutif, il conduit la politique générale de l'Etat. Le mode de désignation de ses membres dépend du régime. Au sens large du terme, le gouvernement, présidé par le chef de l'Etat ou un ministre désigné, comprend les ministres et d'autres fonctionnaires des pouvoirs publics constitutionnels. Dans l'approche courante, il est restreint aux ministres.

Le pouvoir politique, appareil dirigeant de l'Etat, est le pouvoir de gouvernance, au sens large du terme, (conduite de la politique nationale, coordination, stratégie...) exercé par une personne ou un groupe, ayant autorité dominante sur toute la société. Possédant le monopole des grandes décisions et orientations, il fixe les règles de gestion des affaires du peuple et use de la « violence légitime », reconnue par tous et nécessaire à l'organisation et au fonctionnement de la société et de l'Etat. Le type de pouvoir politique, dans un Etat, est arrêté par la Constitution. Cependant, sa forme et son exercice, usités officiellement ou officieusement, ainsi que son influence sociale, reposent sur la volonté de ses détenteurs.

Ce rappel succinct des concepts autorise à affirmer que le « système » préside aux modes de fonctionnement général de la société et des organes de l'Etat. Il prescrit des pratiques, en autorise d'autres, et formate à sa nature, les mentalités des politiques, des gouvernants et du peuple. En somme, gouvernants et gouvernés sont sous l'emprise du système. Et pour ainsi dire, face à un modèle socio-politique défaillant, toute réforme ne peut se prévaloir de sérieux ou d'efficacité que si elle agit sur le système, dans sa globalité. Le simple changement des personnes, au pouvoir ou à un quelconque niveau de responsabilité, au demeurant nécessaire pour l'alternance constructive, dans les systèmes non démocratiques, s'apparente, au mieux, à un renouvellement de personnel. Une retouche dans l'habillage. Au regard de la pertinence, l'homérique défi est de transcender les conflits d'intérêt personnels, les clivages et les antagonismes pour affranchir la nation, dans toutes ses composantes, du joug d'un système imprégné par l'intrigue, la corruption, l'opportunisme, le clientélisme, l'ostracisme... C'est loin d'être une sinécure. Sous la tyrannie d'un système pervers, avilissant, qui gagne, en général, en complexité avec le temps d'une génération à l'autre, les peuples et leurs chefs abandonnent, pour de bien longues années, l'idée de changements ou de liberté. Selon le statut social, ce statisme est lié à la peur de l'insécurité, l'appréhension du manque, la crainte de la répression, l'habitude du confort et privilégiés à gagner ou à conser-

ver, l'obsession du pouvoir... Un système où le pouvoir est légitime et s'exerce dans une volonté générale ayant, pour objet l'intérêt commun, est toujours prédisposé à construire un Etat fort et n'hésite pas à initier, au besoin, les changements qui s'imposent.

Le pacte social devient, alors, effectif et se pérennise. Il constitue le socle de la souveraineté et favorise le développement d'un environnement socio-politique et économique, à même d'assurer la paix sociale. En revanche, un système où le pouvoir se prend et se pratique, dans une logique de rapports de forces, peu orthodoxes, obscurs, est hostile à l'idée même d'un Etat de droit. Le droit est détourné de sa vocation pour servir le plus fort. A ce dernier on prête allégeance, on obéit, rarement par libre choix, souvent par peur, par prudence ou par calcul. Et comme nul ne peut être fort, indéfiniment, dès les premiers signes de faiblesse et dès lors qu'on est assurés de désobéir, impunément, on le fait allègrement. On tourne casaque en faveur du nouveau plus fort jusqu'à ce qu'il perd lui-même cet avantage. En clair, le pouvoir se prend et se perd dans les mêmes formes et selon les mêmes mécanismes que le système autorise ou préconise. Ainsi défient les clans, éjectés les uns par les autres, dans un processus qui semble immuable. Ce constat nous conforte dans l'idée que le simple changement du pouvoir règle, au plus, une infime partie du problème, lorsqu'il ne le complique pas d'avantage. De même, la révision des lois, aussi fort souhaitable que pertinente, pour répondre à des impératifs de développement, ne peut être élue à l'efficacité que si elle est parrainée par une campagne d'assainissement de l'environnement socio-politique.

Les pratiques et comportements, officieusement, autorisés par le système, pétris en son sein, finissent, avec le temps, par bâtir un substrat de mœurs allergique au dynamisme recherché. C'est dire la difficulté de la tâche. Fatidiquement, les systèmes, à l'instar des hommes qui les font ou ceux qui les maintiennent, ne sont pas éternels. Les mauvais systèmes, où notamment le corps politique détourne les lois de leur objet, se faisant infracteur du pacte social auquel il doit, pourtant, son existence et de qui dépend, aussi, son avenir, se terminent souvent dans la douleur, d'autant plus intense que leur durée de vie est longue.

Il convient de souligner, toutefois, que le changement souhaité, bien que relevant de la responsabilité première du pouvoir, incombe aussi aux citoyens. Lorsque l'on abandone ses devoirs, par insouciance, par égoïsme, par crainte, pour n'avoir pas eu accès à des priviléges ou pour avoir perdu un droit parmi tant d'autres acquis, le corps social est ébranlé, mis en péril. On semble oublier que les biens et services offerts à la communauté par les individus contribuent au bien-être de chacun. Le manquement aux devoirs fait mal à tout un chacun. En d'autres termes, l'intérêt général et l'intérêt particulier sont intimement liés, en bien et en mal. Je serai tenté de dire que les citoyens trouveraient leur bonheur dans une maxime du genre « chacun pour la communauté et tous pour chacun ». Les hommes censés consultent leur raison et interrogent le droit, avant d'écouter leurs désirs et

leurs penchants. Leurs instincts s'en trouvent apaisés et leurs âmes s'ennoblissent. Ils sont, alors, capables d'aller vers le meilleur.

L'antagonisme entre ce que permet la loi, suggéré, aussi, par le bon sens, et ce que prescrivent l'égoïsme et l'ambition personnelle produit l'abus de pouvoir, chez les uns et la frustration, le sentiment d'injustice, chez les autres. L'épicentre des craquements dans le corps social se situe justement, au niveau du dévoilement des rapports à la législation. Après une longue soumission avec son cortège d'injustices, de souffrances et de privations, le peuple désabusé finit par se lasser, par être agacé. Il perd espoir, il se détache, petit à petit, de ses gouvernants et même de l'amour de la patrie. Il se désintéresse de la politique, devient insensible aux événements qui agitent la société. Il voit son avenir sans lendemains. Il ne craint plus la force répressive. Il a peur pour son avenir et celui de ses enfants. Il appréhende le retour des années de disette, le chômage et le fait de ne plus pouvoir assurer ses besoins vitaux. La raison de l'esprit s'éclipse, alors, pour laisser place à l'instinct, à l'impulsion et à la déraison.

Le peuple ne réfléchit plus, ne mesure pas les conséquences de ses actes, il n'y songe guère. Il pense qu'il n'a plus rien à perdre. Il est, bien entendu, qu'une sédition à souhait, tant le rejet des politiques et des tribuns de la plèbe est, largement, consommé. Mais il serait naïf d'écartier le risque de récupération car qui arrive à contrôler les émotions irrationnelles de la foule, la manipule à sa guise. La turbulence est dans l'air du temps! Indéniablement, les institutions de l'Etat auraient du mal à résister aux secousses qu'elles ne manqueraient pas d'éprouver. Cela appelle quelques questions lancinantes. De quoi sera fait demain lorsqu'on aura mis le feu à la baraque, la veille ?

Comment contenir la colère du peuple, prévenir les débordements et prendre les mesures d'apaisement idoines tout en engageant un processus de réforme, sérieusement, inscrit dans la durée. Il va sans dire que pour éviter les replâtrages conjoncturels, relevant de la fuite en avant, l'action à mener avec hardiesse doit impacter les différents éléments constitutifs du système. Rôle éminemment dans les missions des politiques d'une manière générale et du pouvoir en particulier. La société civile vient en appui. Dans les anciens temps, pour prétendre au statut de géronte, il fallait faire preuve de sagesse et de noblesse morale. La politique était un domaine réservé aux sages, dans l'antiquité, notamment dans la Grèce antique.

Que les sieurs de la politique de nos jours fassent preuve de lucidité, de pugnacité et de patriotisme autour d'un projet de société salvateur qui nous ferait sortir, à moindres dégâts, de cet abominable système. C'est possible pour peu qu'on y croit. « C'est en croyant aux roses qu'on les fait clore » disait Anatole France. Puisse Dieu nous entourer de sa grâce et illuminer nos esprits. Qu'il pardonne nos perversions et veuille, par le dévouement de ceux qui parmi nous sont restés fidèles aux idéaux de Novembre, nous accorder ce qu'il juge, dans sa prévoyance, nécessaire et bon pour notre pays.

\* Enseignant à l'Ecole nationale supérieure de Technologie (ENST)

## Le frein occidental qui devient malgré lui le «financier du monde»

Par Medjdoub Hamed

### 1re partie

**D**epuis le «dopage monétaire», dans le cadre de politiques monétaires non conventionnelles, pour contrer la crise financière de 2008, les liquidités injectées restent pour beaucoup incompréhensibles. Des économistes de tout bord s'insurgent contre ce processus de création monétaire ex nihilo opéré par la Réserve fédérale américaine, suivie par la zone euro, la Grande-Bretagne et le Japon. Même le gouverneur central de la Banque de Chine, Zhou Xiaochuan, et l'ancien ministre de l'Economie brésilien, Guido Mantega, sous les gouvernements de Lula da Silva et de Dilma Rousseff (2006 à 2014), ont critiqué ouvertement ces politiques monétaires. Pourtant ces politiques d'assouplissement monétaire non conventionnel américain ont rendu d'immenses services à l'économie mondiale. Qu'en est-il réellement ?

### LES MÉCANISMES DE LA CRÉATION MONÉTAIRE PAR LES BANQUES

Tout d'abord, faisons un bref exposé de la création monétaire. Aussi posons la question: «Qui crée de la monnaie ?». La plupart des gens usent de l'argent mais ne savent pas que souvent ce sont eux qui créent indirectement l'argent en s'octroyant des crédits par leur banque. La banque ne fait que les accompagner dans la création monétaire en leur accordant un crédit contre, par exemple, une garantie (hypothèque, titres, etc.). Et les banques commerciales, qui sont habilitées à recevoir de l'argent (dépôt), le sont aussi pour l'octroi de crédit. Le mécanisme de création monétaire trouve son origine dans les crédits accordés par les banques. Dans les faits, lorsqu'une banque consent un crédit à un client donné, en contrepartie d'une créance (titres immobiliers, obligations, etc.) qu'elle enregistre comme actif dans son bilan, le client dispose d'un dépôt à vue dans cette banque, égal au montant à la somme prêtée, et enregistré comme un passif puisque la banque doit ce montant à son client. Il y a donc création de monnaie: la banque n'a pas ponctionné dans ses réserves pour prêter le montant à ce client, elle a inscrit une créance dans son bilan.

Lorsque le client rembourse le crédit, la banque efface la créance de son bilan. Il y a destruction de monnaie, ce qui montre que le processus de création monétaire est provisoire. Il n'y a création nette de monnaie que lorsque les nouveaux crédits l'emportent sur les crédits remboursés. Les banques commerciales n'ont pas pour seuls clients des particuliers, elles accordent aussi des crédits aux entreprises et à l'Etat. En échange de créances publiques (bons de Trésor) garanties par l'Etat, elles accordent des crédits au Trésor.

Un autre moyen de création monétaire pour les banques est l'échange de devises. Un particulier ou une entreprise peut demander à une banque d'échanger ses devises en monnaie locale. En contrepartie de la création monétaire, la banque va acquérir une créance sur le pays émetteur de cette devise étrangère.

Enfin la Banque centrale crée aussi de la monnaie. Lorsque les banques commerciales ont besoin de monnaie pour leurs transactions, ou pour constituer des réserves, elles cèdent des titres (bons de Trésor, créances éligibles) à la Banque centrale qui, en échange, crédite leur compte. De même, lorsque le solde de la balance commerciale d'un pays est excédentaire, la Banque centrale crée de la monnaie



en contrepartie de l'entrée nette de devises, et inversement en cas de déficit commercial. La demande de crédit, et donc de la création monétaire, suit de près l'activité économique. En période d'expansion, la masse monétaire, dopée par les investissements et les dépenses des agents économiques, va augmenter, et inversement en période de repli de l'activité. Pendant les «Trente Glorieuses», i.e. après la Deuxième Guerre mondiale, période de la reconstruction de l'Europe et de remise à niveau, des pays du reste du monde (Asie, Afrique, Amérique du Sud...) qui ont édifié ou consolidé leurs Etats, pour beaucoup sortis de la colonisation, cette période a été très favorable à la croissance économique mondiale. Durant ces années, la politique monétaire a servi de levier pratiquement pour tous les pays pour soutenir leurs économies.

L'inflation était moyennement maîtrisée dans les années 1960, autour de 5% pour les pays riches, mais les deux chocs pétroliers des années 1970 vont remonter fortement l'inflation suite aux crises monétaires en Occident. Après une décennie de stagflation, i.e. une situation de hausse du chômage et d'inflation, les politiques keynésiennes perdant de leur effet, un consensus s'est dégagé au sein des pays riches pour concentrer la politique monétaire sur la lutte contre l'inflation. Ce consensus est toujours actuellement au cœur des politiques monétaires des Banques centrales émettrices des principales devises internationales (dollar, euro, livre sterling et yen).

Et le principal instrument de la Banque centrale est la modulation des taux d'intérêt. En augmentant ou en baissant son taux directeur, la Banque influe sur le coût de refinancement des banques commerciales sur le marché monétaire, dans lequel s'échangent des titres à court terme contre de la «monnaie banque centrale». La Banque centrale peut également jouer sur le taux de réserve obligatoire imposé aux banques commerciales: plus celui-ci est élevé, moins la masse de crédits accordés aux agents économiques sera importante, et inversement.

Enfin, la Banque centrale utilise aussi les opérations d'open-market qui consiste à l'achat ou à la vente de titres, particulièrement les bons de Trésor, sur le marché interbancaire, afin de faciliter l'obtention de liquidités ou de les ralentir. Si elle injecte des liquidités, la Banque centrale fait baisser les taux d'intérêt et facilite les conditions de crédit, et inversement si elle les retire.

Après ce bref exposé, regardons ce qui s'est passé lorsque la crise financière a éclaté aux Etats-Unis, à l'été 2008, suite à la crise des «sub-primes» (crédits hypothécaires à risque), en 2007. Les banques américaines, truffées de subprimes dans leurs bilans, ont arrêté de se prêter entre elles. La méfiance entre les banques, le volume de créances irrécouvrables, les pertes financières

considérables ont obligé les pouvoirs publics tant aux Etats-Unis que dans le reste de l'Occident à venir au secours à leurs systèmes bancaires.

### RÉTROSPECTIVE : QUANTITATIVE EASING : QE1, QE2, QE3

Quand les banques ne se prêtent plus entre elles, il y a un risque de «crédit crunch», i.e. une pénurie de crédit, et par conséquent une hausse des taux d'emprunt, et un besoin fort de garanties pour obtenir un prêt. Et, pour favoriser les prêts, la Réserve fédérale américaine (Fed) a baissé le taux d'intérêt directeur à son plancher, à 0,25% le 16 décembre 2008. Face à une situation exceptionnelle, les Banques centrales, qui voient leur outil traditionnel, le taux d'intérêt directeur perdant d'efficacité, n'ont plus que les liquidités pour venir au sauvetage de leurs banques.

Il était nécessaire de casser cette méfiance entre banques, et libérer les crédits pour l'économie, et le seul moyen a été le refinancement des banques. Et c'est ainsi que la Banque centrale américaine se mit à lancer des programmes de rachat de titres auprès de ses banques. En achetant des bons de Trésor américain, européen, et des créances hypothécaires (subprimes MBS), la Fed, par la création monétaire (planche à billets), augmente les réserves des banques, ce qui permet une baisse des taux d'intérêt interbancaire et stimule l'octroi des crédits à l'économie. Les Banques centrales en Europe prirent les mêmes dispositions monétaires pour venir en aide à leurs systèmes bancaires.

Le premier programme d'assouplissement monétaire non conventionnel, ou «Quantitative Easing 1», prit fin en juin 2009, aux Etats-Unis. Un montant de rachats de créances publiques et privées de 1.700 milliards de dollars a été réalisé.

Un deuxième programme QE2 est lancé, le 3 novembre 2010. Il s'agissait pour la Réserve fédérale d'acheter 600 milliards de dollars de bons de Trésor, et de titres privés, jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2011. Le montant du QE2 passera à 1.000 milliards de dollars, en juin 2011.(1)

En septembre 2011, la Fed lance l'opération Twist. Semblable au QE2 sauf que les liquidités injectées sont stérilisées, i.e. sans création monétaire. Dans le but de baisser les taux d'intérêt des titres publics, la Fed mettait en place un programme d'allongement des échéances, appelé «Maturity Extension Program» ou «opération Twist», qui consistait à vendre des bons de Trésor d'une échéance de moins de trois ans et, d'un montant équivalent, acheter des titres d'échéance plus longue, comprise entre 6 et 30 ans. Ce programme, d'une ampleur initiale de 400 milliards de dollars, et qui devait se terminer fin juin 2012, a été prolongé jusqu'à fin de 2012. L'opération Twist n'a pas augmenté le bilan de la Fed.

Un troisième programme QE3 est

lancé le 13 septembre 2012, la Fed décide d'acheter pour 85 milliards de dollars d'actifs par mois, avec toujours un même objectif: peser sur les taux et favoriser la reprise économique. La nouvelle présidente de la Fed, Janet Yellen, qui a remplacé Ben Bernanke, en février 2014, continue le programme QE3, cependant avec une diminution progressive d'un montant de 10 milliards de dollars par mois, avec le maintien des taux directeurs à leur plancher, le taux de chômage continué de se réduire.

Les Banques centrales de la zone euro, du Royaume-Uni et du Japon, pays émetteurs, avec les Etats-Unis, des quatre grandes monnaies internationales du monde, suivent la politique monétaire de la Fed. Pour éviter les appréciations erratiques de leurs monnaies, ce qui nuit à leurs exportations (leurs monnaies trop chères), ces Banques centrales émettent aussi des liquidités et procéderont à des rachats de dettes publiques et privées. Ainsi, en zone euro, un Fonds européen de Stabilisation financière (FESF) a été constitué en 2010, il sera remplacé par le Mécanisme européen de Stabilisation, en 2012. Un nouveau QE annoncé par la Banque centrale européenne (BCE), le 22 janvier 2015, a pris effet en mars 2015. Il court jusqu'à septembre 2016. Le rachat d'actifs par mois est fixé à 60 milliards d'euros par mois. Le Royaume-Uni a procédé à plusieurs, et le Japon, à plusieurs abenomics (du nom du Premier ministre Shinzo Abe).

«Toutes ces liquidités ont participé à la reprise économique occidentale mais aussi à la croissance mondiale». En effet, ce qu'on remarque, c'est que ces QE ont profité aussi au reste du monde (voir analyse 2). D'autre part, le problème n'était pas seulement de dégonfler les monnaies et stabiliser les taux de change, il restait encore à gérer la masse de monnaies injectées, i.e. à éviter une poussée inflationniste en Occident, et dans le monde. I.e. éviter de revenir à l'inflation à deux chiffres des années 1970.

La question qui se pose: «pourquoi ces liquidités créées massivement n'ont pas créé de l'inflation?». Alors que normalement l'inflation devait se situer à 2%, le taux d'inflation aux Etats-Unis, en Europe et au Japon, est compris entre 0% et 0,5%. La réponse comme on l'a déjà énoncé(2) vient «du processus même qui a commandé les programmes des QE». Si, à

chaque fois, les Banques centrales procédaient périodiquement à des programmes de QE, pour les Etats-Unis (QE1, QE2, QE3, et l'opération Twist stérilisé) et suivis par la zone euro, le Royaume-Uni et le Japon, c'est manifestement que «le système financier occidental était sous-financé». Sinon pourquoi, approximativement tous les dix-huit mois, ces Banques centrales devaient apporter de l'oxygène (de l'argent frais) à leurs systèmes financiers? Et où logent-elles ces liquidités en dollars, une fois émises, et qui nécessitent de répéter les politiques ultra-accommodantes? D'abord, «dans les contreparties physiques», i.e. le pétrole, l'or et moindrement pour les matières premières agricoles, et donc «amener ces pays, en particulier, les pays exportateurs de pétrole à enregistrer des excédents commerciaux. Et cela a duré plus d'une décennie avant, durant et après la crise financière de 2008». Une partie des QE a filé vers ces pays, dont la Russie et les pays pétroliers arabes, qui ont vu leurs réserves de change fortement augmenter. «Qu'en est-il des autres pays émergents, et de la Chine?»

### LES CRITIQUES DE LA CHINE ET DU BRÉSIL SUR LES QE1, QE2, QE3

Dans une Analyse du Centre Asie (3) «La Réserve fédérale des Etats-Unis ou la Fed» a annoncé, le 3 novembre 2010, la mise en place de la politique du Quantitative Easing 2 (QE2), un nouveau cycle de politique monétaire accommodante. En rachetant 600 milliards de bons du Trésor et en maintenant le taux d'intérêt directeur à un niveau très bas, entre 0 et 0,25%, la Fed cherche à stimuler la relance économique américaine et à absorber un niveau de chômage important. Or, cette politique du QE2 était devenue, avant même sa mise en œuvre définitive, la cible de critiques au sein de la communauté internationale, les reproches des pays émergents étant les plus virulents. En effet, le QE2 est souvent considéré comme une version contemporaine de la politique du «chacun pour soi» des années 1930 («Beggar-Thy-Neighbour Policy»), l'une des sources de la Grande Dépression.

En tant que la plus grande économie émergente ayant des interconnexions fortes avec l'économie des Etats-Unis, la Chine se considère comme «l'une des principales victimes de cette nouvelle donne de la politique monétaire américaine». La presse chinoise a quasi unanimement qualifié les effets du QE2 de «désastreux» et le comportement de la Fed d'«irresponsable» vis-à-vis du bon fonctionnement de l'économie mondiale. Quel est l'impact du QE2 sur l'économie chinoise, et comment la Chine ajuste-t-elle ses politiques en conséquence? Des articles sélectionnés dans la presse chinoise nous fournissent des pistes de réflexion.

A suivre...

\* Auteur et chercheur indépendant en Economie mondiale Relations internationales et Prospective

### Notes

1. «Les politiques monétaires dites 'Quantitative Easing'», 23 février 2014. <http://bts-banque.nursit.com/Les-politiques-monetaires-dites>
2. «Entre Crise pétrolière et Réduction des Déficits mondiaux, quel avenir attend le monde pour 2016-2019, sans le 'dopage du pétrole?'», Medjdoub Hamed. 20 janvier 2016 <http://www.agoravox.fr/> <http://www.lequotidien-oran.com/> <http://www.sens-du-monde.com/>
3. China Analysis n°31 Asia Centre. Zhou a prononcé ce discours lors du 1er sommet Caixin à Pékin, le 5 novembre. Ce sommet, ayant comme thème «La Chine et le Monde», étudie le rôle et la stratégie que la Chine devrait adopter dans un monde en grande transformation. [http://www.centreasia.eu/sites/default/files/publications\\_pdf/china\\_analysis\\_no\\_31\\_1.pdf](http://www.centreasia.eu/sites/default/files/publications_pdf/china_analysis_no_31_1.pdf)

# CONSTANTINE

## Logements d'astreinte dans les établissements scolaires Des directeurs demandent l'accélération des procédures d'expulsion

A. Mallem

**L**e dossier des logements d'astreinte occupés par des cadres de l'Education, admis à la retraite, depuis plusieurs années et qui ne veulent pas les libérer, «et même par des étrangers», ont soutenu, devant nous, hier, des directeurs d'école, vient d'être remis sur la table par l'Union nationale du personnel de l'Education et de la Formation, à travers les structures d'encadrement des directeurs des CEM et des écoles de la wilaya, placées sous son égide et que ce syndicat vient de mettre en place.

Contacté hier, le président du bureau de wilaya de Constantine de l'UNPEF, M. Salim Zair, a affirmé qu'il incombe à la direction de l'Education de la wilaya de faire activer les procédures de libération des logements, en question. Et sans donner de chiffres précis, il indique que ce genre de logements existe, dans tous les établissements du Primaire, du Moyen et du Secondaire de la wilaya. « Il y a quelques occupants qui ont obtenu et libéré les logements, mais ils sont très peu, a affirmé M. Zair. Et le problème de la libération des logements d'astreinte se pose, avec force, au niveau des écoles primaires qui, comme chacun le sait, sont gérées par les APC. Et à ce niveau, nous avons constaté que les

élus communaux ne semblent pas se presser pour régler ce problème car, dans la plupart des cas, les indus occupants sont soit des parents, soit des connaissances. Ceci au moment où de nombreux directeurs d'établissement, en exercice, éprouvent beaucoup de mal à assurer leurs fonctions parce qu'ils habitent loin de leurs écoles», a soutenu notre interlocuteur. Et de nous citer le cas de cette directrice d'école qui habite au village de Salah Derradj, dans la daïra d'El-Khroub et exerce à Constantine.

« Et avec les problèmes de la circulation, elle met parfois jusqu'à 2h de temps, pour rejoindre son établissement. Et puis, a ajouté M. Zair, le logement d'astreinte, comme son nom l'indique, est indispensable au directeur pour lui permettre de pouvoir continuer, à travailler après la vacation de la journée».

A ce propos, nous avons appris, auprès des cadres de la direction de l'Education de Constantine que celle-ci a fait son travail en ce sens qu'elle a introduit des actions en justice contre les indus-occupants et des décisions d'expulsion ont été prononcées, déjà, mais leur application se heurte aux dispositions légales, comme celle qui consiste à éviter de procéder à des expulsions, pendant la période hivernale, etc.

Et, selon ce document, l'un des plus importants points de revendication est constitué par le règlement du problème de la libération des logements d'astreinte par ses indus-occupants.

## Réhabilitation d'une bâtie à la rue Bouderbala Des travaux qui s'éternisent

Abdelkrim Zerzouri

**L**es différents chantiers de réhabilitation engagés dans le cadre de la manifestation « Constantine capitale de la culture arabe » peinent encore à voir le bout du tunnel. Qu'il s'agisse de trottoirs au centre-ville, d'anciennes mosquées, ravagement et restauration de vieilles bâtisses, partout les choses font du surplace, et ce qui est vraiment déconcertant, c'est le cas de cette vieille bâtie située au 9 rue Bouderbala (ex-rue Petit). Car, elle se trouve occupée par des familles et des commerces en dessous qui vivent sous la menace d'un écroulement des murs encore debout, sans parler des habitants qui, du jour au lendemain, se sont retrouvés dans la précarité totale. Les entrepreneurs ont pratiquement démolie cette vieille bâtie sans la remettre d'aplomb.

Le bureau de notre confrère « le Soir d'Algérie », situé au sein de cet immeuble, est fermé depuis plus d'une année. « Nous sommes devenus SDF », nous dira avec

dépit le chef du bureau. Stressé par ces travaux qui s'éternisent, ce dernier tire la sonnette d'alarme au sujet des risques d'effondrement qui menace non seulement les habitants, mais aussi les passants et les commerces installés au bas de l'immeuble en question. L'immeuble a été franchement « défiguré », il ne reste plus que le cadre extérieur, trompeur, qui reste debout et qui laisse croire qu'il y a une vie derrière ces murs.

Hélas, il n'y en a plus. Les familles qui vivent là se faufilent entre les déblais du chantier pour monter des escaliers obscurs et rentrer chez eux. Et ceux qui ont d'autres endroits où habiter ont carrément quitté ces lieux, devenus inhabitables, alors que ceux qui restent, y logent la mort dans l'âme.

Comment se fait-il qu'on reste près deux ans coincé dans un chantier de réhabilitation d'une petite bâtie ?

### Horaires des prières pour Constantine et ses environs

05 jounada ethania 1437

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h21	12h43	16h07	18h44	20h02

## Après l'effondrement d'un pan du mur de soutènement La rue Chitour fermée

A. E. A.

**U**ne partie du mur de soutènement à la rue Chitour s'est effondrée très tôt dans la matinée d'hier, suite aux importantes chutes de pluies, obligeant l'APC à fermer ladite rue et de procéder à l'installation de barrières tout le long du versant du mur donnant sur l'avenue Benzagouta, pour plus de protection et de sûreté des nombreux passants et usagers de l'endroit, situé en plein centre-ville.

Pour sa part, la Protection civile a qualifié la situation de grave et averti du possible écroulement de tout le mur sur une longueur de plus de 20 mètres. C'est donc vers 8 heures passées, selon des témoins, que le mur « bombé » par de nombreuses grosses pierres sorties et ont fini par se détacher et tomber à terre. Ce qui a nécessité la pose de barrières pour éviter que des piétons

pas loin du pont Sidi Rached suite aux fortes pluies tombées durant les 24 heures d'avant. Fort heureusement, ajoutent nos interlocuteurs, aucun dégât humain n'est à déplorer du fait qu'il n'y avait pas beaucoup de monde dehors, à cause de la pluie qui continuait à tomber et de l'heure matinale où cela s'est passé.

La Protection civile s'est précipitée sur le lieu pour évaluation de l'état général du mur en question. Selon le capitaine Mahmoud Hamdi, qui a supervisé l'inspection dudit ouvrage ainsi que celui de la route, la situation comporte de réels dangers en raison du trop-plein d'eau, qui a envahi toute la zone du mur de soutènement, dont plusieurs grosses pierres sont sorties et ont fini par se détacher et tomber à terre. Ce qui a nécessité la pose de barrières pour éviter que des piétons comme les voitures ne soient

## Cnep Immo Les souscripteurs maintiennent la pression

A. El Abci

**L**es souscripteurs aux logements de Cnep Immo ne décolèrent toujours pas et rejettent le taux d'intérêt de 5,75%, qu'ils estiment « illégal » et « fixé arbitrairement » par la société et que le ministère de l'Habitat « a promis d'étudier », mais les jours passent sans nouvelles sur le sujet alors que la « tension monte au sein des concernés », selon le président de leur association, M. Boulkout. De nombreux souscripteurs sont outrés par cette mesure « injuste », qui fera que pour un appartement de 280 millions de centimes au départ coûtera au final pas moins de 400 millions ! », dira-t-il en menaçant d'actions musclées si ce taux est maintenu. Et d'expliquer que cette mesure est en porte à faux avec la loi, en matière de logements du type location-vente, qui fixe le taux d'intérêt à seulement 1%.

« Cette situation irrite au plus haut point les souscripteurs qui ont déjà entrepris plusieurs actions de protestation avec blocage de routes, sit-in, etc., malheureusement jusqu'à présent nous n'avons eu que des promesses d'étude du problème, mais rien de concret », dira-t-il. Et notre interlocuteur d'indiquer qu'ils ont déjà envoyé des lettres au président de la République, au 1<sup>er</sup> ministre et aux ministères de l'Habitat et des Finances, pour information et pour solliciter en même temps une intervention pour une annulation pure et simple de ce taux carrément prohibitif. « Mais là aussi nous n'avons eu que des promesses. Cette mesure surprise est venue se greffer en plus à un état déplorable des chantiers de logements, où les travaux d'aménagements extérieurs traînent encore et particulièrement pour les lots de logements situés à l'unité de voisinage (UV) 1 et 10 de la nou-

velle ville de Ali Mendjeli, dont les souscripteurs craignent que la remise des clés soit carrément renvoyée aux calendes grecques, les chantiers étant quasi fermés », estimera-t-il.

Notre vis-à-vis ne manquera pas de se plaindre également des réponses aux recours introduits par les souscripteurs, qui tardent à être fournis aux concernés et surtout à ceux relatifs aux appartements situés au rez-de-chaussée, au nombre de plus de 200 cas, dira-t-il. Sachant que ces derniers, expliquera-t-il, sont situés plus bas que les trottoirs et dont les pièces se retrouvent envahies par les eaux à chaque précipitation de pluies. Pire encore, notera-t-il, les fenêtres de certains de ces logements du rez-de-chaussée ne peuvent même pas être ouvertes, empêchées par le trottoir qui se trouve à leur niveau et qui a pour effet de les murer pratiquement.

## Déploiement de « la société civile » au niveau des communes

**L**a société civile tente de s'organiser à Constantine. Le bureau de wilaya de la Fédération des associations de la société civile, présidé par Abdelhakim Lafouala, a procédé avant-hier à l'installation des représentants au niveau de la municipalité de Ouled Rahmoune. Lors de l'assemblée générale qui a permis d'élire les membres du bureau communal, on relève la présence de jeunes qui ont massivement participé à cette rencontre. Pour le

nouvel article qui prévoit la création d'un Conseil supérieur de la jeunesse ». Bien sûr, reconnaîtra notre interlocuteur, il existe encore des divisions au sein de la société, mais nous travaillons pour aplanir les différends et tenter de souder les rangs de la société civile.

Selon notre interlocuteur, la Fédération des associations de la société civile mène son action « dans la transparence et sans exclusion d'aucune partie ».

A. Z.

EL TARF

## Le ciment fait encore parler de lui

A. Ouelaa

Dépassant ces jours-ci la barre des 800 DA, le prix du ciment continue de donner le tournis à tous ceux qui ont un besoin urgent de ce matériau qui, faut-il le rappeler, ne peut être conservé trop longtemps par temps de froid. Même ceux qui sont desservis par la cimenterie de Hadjar Essoud ou le point de vente ERCE d'El Hadjar, dont les quantités sont insuffisantes, recourent aussi au marché noir. La spéculation est toujours battue en brèche par la cimenterie de Hadjar Essoud, quand elle fonctionne à plein régime, mais les prix s'envolent dès qu'il y a un arrêt technique d'une chaîne ou tout autre aléa qui réduit un peu la production. Pour passer commande, les représentants des importateurs vous demandent de laisser votre numéro de téléphone, et... vous ne serez jamais servis. Car ce sont d'autres spéculateurs qui interviennent dans cette maudite chaîne des prix exagérés du ciment à chaque fois que les cimenteries établies attrapent un rhume.

En effet, les gros clients, établis dans deux ou trois wilayas de l'est du pays, qui achètent de grosses quantités (1.000 t et parfois plus), sur un



bateau qui n'a même pas encore amarré au port, payent selon le marché, comme actuellement pour plus de 750 DA le sac et sur leur facture, selon certaines sources, pour 470 DA le sac. Ce ciment destiné aux entreprises semble finalement prendre une autre destination, en deuxième main. D'où la question des services concernés comme ceux du commerce dont le contrôle s'avère inopérant, voire inefficace. Enfin, notre interlo-

cateur de Hadjar Essoud, rassurant, dira que les tensions sur le ciment vont disparaître au courant de l'année 2017, avec le déficit actuel de 5 millions de tonnes qui sera largement comblé avec l'extension de la cimenterie de Sétif qui produira des quantités supplémentaires, soit 2 millions par an. Aussi, une autre cimenterie à Biskra va aussi augmenter sa production ainsi que la future cimenterie à Oum El Bouaghi.

MILA

## Plus de 1.700 logements distribués avant le mois de Ramadhan

Plus de 1.700 logements sociaux participatifs (LSP) et promotionnels aidés (LPA) seront distribués «avant le mois de Ramadhan prochain» dans plusieurs communes de la wilaya de Mila, a annoncé samedi le wali, Abderrahmane Madani Fouath. D'importants efforts sont déployés pour distribuer tout le quota de logements relevant de ces deux segments, en travaux à travers le territoire de la wilaya, «avant la fin de l'année 2016», a ajouté le responsable au cours d'une inspection de plu-

sieurs chantiers du secteur de l'habitat. Il a exhorté à cet effet les promoteurs à accélérer le rythme des travaux et à assurer l'exécution des aménagements extérieurs des nouvelles cités qui devront être prêtes «avec les VRD» (voirie et réseaux divers). Selon les précisions recueillies au cours de la visite, les unités à livrer avant le mois sacré sont situées à Garem-Gouga (715 logements), à Mila (380), à Sidi-Merouane (145), à Oued N'dja (100) et 455 à Ferdjioua. Le chef

de l'exécutif local a procédé, lors de cette sortie de terrain, au lancement des travaux d'un projet de 500 logements location-vente relevant du programme de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL).

Pour rappel, la wilaya de Mila a dernièrement bénéficié d'un nouveau quota de 1.000 logements AADL qui s'ajoutent aux 2.800 unités déjà prévues au chef-lieu de wilaya, à Chelghoum Laïd, à Tadjenat et à Oued Athmania.

LAGHOUAT

## Un nouvel institut d'enseignement professionnel en industries pétrolières

Un institut national d'enseignement professionnel dans les industries pétrolières entrera en service à la prochaine rentrée de la formation professionnelle (session de septembre) à Laghouat, a-t-on appris de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Offrant une capacité de 1.000 places pédagogiques et un internat de 300 lits, cette nouvelle structure, dont les travaux de réalisation ont été achevés et qui sera opérationnelle dans les délais fixés, a été projetée dans la région

au regard de sa vocation industrielle et pour satisfaire les besoins du marché de l'emploi, a-t-on précisé. La prochaine session de septembre verra aussi l'ouverture de deux centres de formation professionnelle dans les communes d'El-Ghicha et de Sidi-Bouzid, selon la même source. La DFEP de Laghouat a fait part, en outre, de la poursuite des travaux de réalisation de deux instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle à Laghouat et Aflou, en attendant le lancement des travaux d'une structure similaire dans la

commune de Tadjemout. Le secteur enregistre la réalisation actuellement de cinq centres de formation au niveau des communes d'Aflou (centre féminin), El-Beïda, Oued-Morra, Sebgueg et Tadjerouna. Plus de 4.000 postes de formation ont été offerts au titre de la session de février, dans la wilaya de Laghouat, répartis entre différentes formules de formation, dont la formation résidentielle (676 places), l'apprentissage (980) et les cours du soir et la formation par passerelle (500), selon la même source.

TIZI OUZOU

## Avant-projet de la fondation Colonel Amrouche

Le comité pour la création de la fondation Colonel Amrouche Aït Hamouda, chef de la Wilaya III historique durant la guerre de libération nationale, a procédé samedi à Tizi Ouzou à la mise en place des ateliers de travail sur l'avant-projet de cette fondation.

Lors de cette rencontre qui s'est tenue au niveau du parc de loisirs Thameghra, à la nouvelle ville de Tizi Ouzou, en présence d'une assistance composée essentiellement de jeunes, 10 ateliers de travail ont été installés en vue de définir les grands axes autour desquels la fondation Colonel Amrouche va activer. Rencontré sur place, Athmane Bessalem,

chargé de communication pour l'avant-projet de création de cette organisation, a indiqué à l'APS que les ateliers mis en place vont définir, entre autres, les axes de travail de la fondation dans le domaine de l'histoire, les perspectives et les objectifs de cette fondation à l'horizon 2020, les défis et l'impact de la mondialisation sur la cohésion sociale et l'héritage commun en Algérie et la réforme éducative en terme d'enseignement de l'histoire. L'implication et la participation des jeunes, des comités de villages et du mouvement associatif à ces ateliers répond à l'objectif de donner à la fondation Amrouche Aït Hamouda,

une dimension populaire et citoyenne, et vise à «révaloriser les valeurs ancestrales d'une société inclusive et d'une démocratie participative», a ajouté M. Bessalem. Ce responsable a ajouté qu'il s'agira aussi à travers cette fondation de «recentrer le débat sur les valeurs de la Révolution algérienne qui sont la dignité humaine, la stabilité et l'unité nationale, l'égalité sociale et le respect des libertés individuelles». Il s'agit donc d'honorer la mémoire de ceux qui ont consenti au sacrifice suprême pour une Algérie libérée du joug colonial, en s'investissant à travers la fondation Colonel Amrouche dans l'édition d'un pays développé.

BATNA

## Augmentation du volume d'eau au barrage de Koudiet Medouar

Le volume d'eau emmagasiné par le barrage de Koudiet Medouar, dans la commune de Ti-mgad (Batna), a augmenté de manière «sensible», passant à 27 millions de m<sup>3</sup> contre moins de 23 millions de m<sup>3</sup> le mois dernier, a-t-on appris samedi auprès du directeur de cet ouvrage. Cette augmentation, fruit des récentes précipitations et du transfert quotidien de 40.000 m<sup>3</sup> provenant du barrage géant de Beni-Haroun (Mila), dans le cadre de la «ligne verte d'urgence», permettra, selon Yakine Benchouri, de «répondre aux besoins de plusieurs communes des wilayas de Batna et de

Khenchela». De plus, la fonte progressive des neiges, qui ont recouvert les hauteurs de la wilaya des Aurès, accroîtra davantage le volume stocké dans cet ouvrage, a également souligné le responsable. Pour rappel, le barrage de Koudiet Medouar, d'une capacité globale de 74 millions m<sup>3</sup>, avait atteint ses plus bas niveaux du fait de la sécheresse qui a frappé la wilaya de Batna durant les deux dernières années. Une situation qui avait nécessité l'engagement, par les pouvoirs publics, d'un projet de «ligne verte d'urgence» pour un transfert à partir du barrage de Beni Haroun.

OUARGLA

## La Protection civile s'implique

Au moins 532 secouristes bénévoles ont été formés par la Protection civile dans la wilaya d'Ouargla durant l'année écoulée, a-t-on appris auprès de cette institution. Retenu dans le cadre d'un programme initié par la direction générale de la PC, cette opération, scindée en quatre sessions de formation, a permis à ces volontaires, 283 femmes et 249 hommes, de s'initier aux techniques de base en matière de premiers soins et de première prise en charge des victimes, notamment en cas d'accidents de la circulation, de catastrophes naturelles ou d'accidents domestiques, a-t-on précisé. Elle vise l'ancrage de la culture d'assistance et de solidarité chez le citoyen et le renforcement des capacités de secouris-

BLIDA

## Convention entre l'université d'El Affroun et le Conseil régional d'Alger de l'ordre des géomètres

Une convention de coopération et de partenariat a été signée récemment entre l'université Ali-Lounici d'El Affroun (Blida) et le Conseil régional d'Alger de l'ordre des géomètres experts fonciers visant l'amélioration de la formation des étudiants dans ce domaine, indique-t-on samedi auprès de l'université. La promotion et le développement de la coopération, en particulier dans le domaine de l'élaboration de programmes communs de formation en matière de droit foncier, la programmation de stages pratiques au niveau des bureaux des géomètres experts fonciers pour les étudiants et les chercheurs

dans le domaine, et l'organisation de journées d'études, de colloques et de congrès scientifiques en commun dans les domaines du droit foncier, de l'économie et du système fiscal figurent parmi les principaux objectifs de cette convention, selon le recteur de l'université d'El Affroun, le professeur Ahmed Chaalal. Pour le président du Conseil régional d'Alger de l'ordre des géomètres experts fonciers, Baaziz Brahim, cette convention «va permettre à des étudiants algériens de connaître ce que les géomètres experts possèdent comme potentialités et de découvrir le volet pratique de ce métier très souvent méconnu».

SKIKDA

## Saisie de plus de 370 kg de viande avariée

Les contrôleurs de la direction du commerce de la wilaya de Skikda ont saisi, entre jeudi et samedi, une quantité de 374 kg de viandes blanches avariées, proposées à la vente dans des commerces, a indiqué un cadre de cette direction. La marchandise impropre à la consommation a été saisie dans six (6) boucheries et au marché couvert du centre-ville, a déclaré à l'APS le chef du service de la protection du consommateur et de la répression des fraudes, Djamel Hamzaoui.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

05 jounada ethania 1437				
El Fedjr 05h34	Dohr 12h57	Assar 16h20	Maghreb 18h58	Icha 20h16

## Transporteurs de voyageurs Oran-Arzew-Gdyel

# La taxe de stationnement à la gare El Mouchid fait jaser

K. Assia

**L**es transporteurs de voyageurs reliant Oran à Arzew et Gdyel ne sont pas au bout de leur peine. Transférés au courant du mois de février à la gare d'El Mouchid dans le cadre du projet de fermeture de la gare routière des Castors, ces derniers se disent confrontés à un autre problème qui est le droit de stationnement. En effet, ils sont obligés, tous les jours, de verser 200 DA comme droit de stationnement au gérant de la station, en plus de 50 DA aux chefs de quai. Une situation pénalisante qui n'arrange guère les concernés qui ont décidé d'alerter les pouvoirs publics sur la cherté de ce droit. A vrai dire, les transporteurs souhaitent que le prix de cette taxe soit à la portée de tous, dans le cas contraire, ils menacent d'évacuer les lieux, ce qui créera un autre problème auquel seront confrontées les instances locales.

Les transporteurs de voyageurs reliant Oran à Arzew et Gdyel ne sont pas au bout de leur peine. Transférés au courant du mois de février à la gare d'El Mouchid dans le cadre du projet de fermeture de la gare routière des Castors, ces derniers se disent confrontés à un autre problème qui est le droit de stationnement. En effet, ils sont obligés, tous les jours, de verser 200 DA comme droit de stationnement au gérant de la station, en plus de 50 DA aux chefs de quai. Une situation pénalisante qui n'arrange guère les concernés qui ont décidé d'alerter les pouvoirs publics sur la cherté de ce droit. A vrai dire, les transporteurs souhaitent que le prix de cette taxe soit à la portée de tous, dans le cas contraire, ils menacent d'évacuer les lieux, ce qui créera un autre problème auquel seront confrontées les instances locales.

En réclamant donc une prise en charge réelle et efficace de leurs préoccupations, les transporteurs ont décidé, dans le cas où aucune solution n'est apportée, soit de protester ou d'évacuer la gare d'El Mouchid. Celle-ci a été retenue officiellement il y a quelques jours comme gare routière destinée aux minibus d'Arzew et de Gdyel. Ain-

si et pour répondre aux doléances des usagers, le syndicat UNAT avait proposé les déviations des bus 11, 51 et 4G. Ceci évitera aux lignes en question d'emprunter le même itinéraire du tramway à hauteur de la clinique Nekkache. Une fois arrivées au niveau de cette clinique, elles pourront rallier les autres haltes après avoir contourné la cité universitaire des filles. Les usagers pourront ainsi rallier toutes les destinations possibles sans se voir obliger de se rendre jusqu'au rond-point d'El Mouchid.

A noter que les transporteurs de voyageurs d'Arzew et de Gdyel ont été délocalisés dans le cadre du projet de la fermeture de la gare routière des Castors. Un premier site mitoyen au parc d'attractions a été retenu au départ par l'APC d'Oran. Celui-ci n'a pas été du goût des transporteurs qui ont préféré la gare d'El Mouchid, compte tenu de son emplacement.

### Protection du consommateur

## 214 doléances traitées par la direction du Commerce en 2015

**L**a direction du Commerce d'Oran a traité 214 doléances de citoyens en 2015, relatives à la protection du consommateur et à l'organisation des activités commerciales, a-t-on appris du service de régulation du marché auprès de cette direction.

Ces doléances traitées portent sur 288 infractions dont celles de pratique commerciale illicite, de non-remise de documents administratifs et de véhicules importés par des

concessionnaires à leurs propriétaires, de nuisance, non-remise de certificat de garantie lors de l'achat du produit et absence d'hygiène. Sur ces doléances, 19 ont été réglées à l'amiable (consommateur et commerçant), neuf retirées par les plaignants et 91 non fondées après étude et enquête, a-t-on souligné.

Des mesures ont été prises dont l'établissement de 63 procès-verbaux de poursuites judiciaires pour défaut de facturation, non-affichage

des prix, pratique d'activité commerciale sans registre de commerce, non-application des lois relatives aux nuisances et autres.

Dans le cadre de ces mesures, la fermeture de 32 locaux commerciaux au niveau de la wilaya d'Oran a été proposée pour plusieurs raisons dont le non-respect des règles d'hygiène et pratique d'activité non mentionnée sur le registre de commerce, selon la direction du Commerce.

## Du 7 au 9 mai au Centre des Conventions d'Oran Un salon dédié aux étudiants

J. Boukraa

**L**e Centre des Conventions d'Oran abritera du 7 au 9 mai la 2e édition du Salon de l'étudiant et des Nouvelles Perspectives.

Selon un communiqué émanant des organisateurs, «Trois jours de rencontres entre les étudiants, jeunes diplômés, demandeurs d'emploi, jeunes cadres et les opérateurs nationaux et internationaux de l'enseignement supérieur et

professionnel et de la formation (universités, instituts, écoles privées, centres de formation, ambassades, recruteurs...).

Ces journées permettront aux participants de présenter directement leurs programmes et leurs cursus de formation ou bien leurs conseils en termes de plan de carrière aux dizaines de milliers de jeunes présents.

Mais aussi de pouvoir mesurer et comprendre les attentes et les as-

pirations de la jeunesse algérienne», lit-on dans le communiqué. Les objectifs de la manifestation, c'est d'offrir aux jeunes Algériens un espace d'informations et de découverte sur les choix d'études, les formations et les opportunités qui peuvent s'offrir à eux avec un éclairage pertinent afin de les orienter efficacement dans leurs plans de carrière et leurs projets futurs. Des ateliers, des conférences sont au programme de cette édition.

## Tranche de Vie

Par El-Guellil

### Les cris



que son pays, connu pour ses palmiers et ses dattes de qualité number one, les lui offre à un prix presque trois fois plus cher que la banane importée par un «dollarisé» que son pays, qui a

1.300 km de façade méditerranéenne, est incapable de mettre à sa portée, sauf «sardina ouel latcha», les autres variétés de poissons que les requins (tiens ! Il ne devrait pas pourtant y en avoir dans cette partie de leur planète) ont accaparées...

Aberrant ! Tous ces produits sont pourtant nés chez nous ! Dialna est devenu dialhoum ! Normal ! A force d'augmenter les prix, il n'y a qu'eux et les leurs qui peuvent nager dans l'aisance, avec leurs hauts salaires, des avantages de toutes natures et de tout-terrains et une rente de retraite «paradisiaque». Il ne nous reste plus qu'à nous doter d'un «respiromètre à puce», pour nous obliger à payer l'air dialhoum, en lui fixant un prix au m<sup>3</sup>, comme l'eau et que l'on décidera, comme l'eau, d'augmenter... suivant les humeurs et les rumeurs... Qui sait ? L'idée a peut-être fait son chemin dans la «cabessa» de l'une de nos «têtes», de l'un de nos «penseurs» experts en brossage, sangsues rentières, «fervents nationalistes» et autres levers d'index et de paumes au détriment des innombrables autres pommes...

### En parallèle aux travaux de réhabilitation

#### des zones d'activités

## Plus de 80 actes de concession remis à des investisseurs

D. B.

ques se sont impliqués directement dans cette opération. La majorité des travaux à l'arrêt est liée à des problèmes techniques dus notamment au manque d'étude de diagnostic préalable à l'aménagement. La zone d'activités de Oued Tlélât, dont le réseau d'assainissement a été effectué depuis longtemps par l'agence foncière communale, n'est toujours pas doté de station de relevage pour prendre en charge des rejets. Pour rappel, les travaux de réalisation d'une nouvelle zone d'activités à Boutlélis ont été lancés en fin d'année dernière. Une enveloppe de 220 millions de dinars a été consacrée pour la concrétilsation de ce projet qui s'étale sur une superficie de 120 hectares.

En effet, le comité chargé de l'évaluation et du suivi de l'implantation et de la réalisation des projets en cours a donné son aval pour la mise en service de ces projets d'investissement. Les projets en question devront, selon des projections, générer plusieurs centaines d'emplois. Les décisions avalisées pour la création de projets concernent différents secteurs, notamment celui de l'agroalimentaire, et de la production pharmaceutique. En parallèle à la remise des actes de concession, les travaux d'aménagement de sept zones d'activités de la wilaya d'Oran, dont certains à l'arrêt depuis plus d'une année, ont été relancés. Une enveloppe de 575 millions DA a été allouée pour prendre en charge l'aménagement des sept zones d'activités (198 hectares), à l'instar de celles de Oued Tlélât, de Hassi Ben Okba, de Sidi-Chahmi, d'El-Kerma, de Boutlélis et de Benfréha. L'aménagement concerne notamment l'alimentation en eau potable, l'assainissement et les voiries et réseaux divers (VRD). Les opérateurs économiques

que toutes les concessions feront l'objet d'un avis d'appel d'offres et seront mises aux enchères. Il y a lieu de signaler que la wilaya d'Oran dispose d'une réserve de plus de 1 million de mètres carrés, soit l'équivalent de 100 ha, répartis à travers 10 zones d'activités industrielles dont Béthioua, Boutlélis, Kessiba, Arzew et Misserghine. Un potentiel jugé largement suffisant pour donner corps aux nombreux projets d'investissement à Oran. La wilaya, qui compte 18 zones d'activités, disposait il y a quelques années d'une réserve de 1,6 million de mètres carrés, dont 600.000 sont déjà affectés.

### Victime d'un AVC

## Le journaliste Salah Chalal n'est plus



Houari Barti

un peu de distance avec ce métier de journaliste. Un métier dur et ingrat, auquel il avait donné les meilleures années de sa vie. Il était fatigué de cette pression quotidienne et de tous les instants, qui imposent la quête de l'information, la phobie du ratage et la douleur que suscite parfois l'exercice d'écrire. Il était «un homme heureux» - ce sont ses propres mots - de pouvoir profiter enfin de ses week-ends, comme tout le monde, en famille. Car la famille comptait beaucoup pour lui. Il était père de six enfants. Un père dévoué et un grand-père comblé. Il aimait beaucoup sa ville, Oran, la ville qui l'a vu grandir. Il était aussi très attaché à sa région d'origine, le village d'Ath Abab, dans la wilaya de Béjaïa, région de ses ancêtres, qu'il visitait presque chaque année pour se ressourcer. Mais ce que fut son plus grand amour reste incontestablement son pays, l'Algérie. C'est en tant qu'enfant de ce pays qu'il a toujours vécu et c'est en tant que tel qu'il est parti. Pour cela, on te dit merci. Adieu l'ami.

### ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Bouras Houaria, 26 ans, St Charles  
Embarek Yamina, 89 ans, Cité Petit  
Embarek Ali, 74 ans, St Charles  
Benaïssa Aek, 59 ans, Les Planteurs

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

05 jounada ethania 1437

El Fedjr 05h52	Dohr 13h12	Assar 16h36	Maghreb 19h14	Icha 20h30
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



CHU d'Oran

## Sit-in des internes contre la «hogra», et l'«absence d'encadrement»

Sofiane M.

**D**es dizaines d'internes (étudiants 7<sup>me</sup> année universitaire, en médecine) soutenues par des médecins résidents, ont observé hier matin, durant plus de deux heures, un sit-in à l'intérieur de l'hôpital d'Oran pour dénoncer, selon leurs délégués, la «hogra», les abus de pouvoir des pseudo-encadreurs et l'esclavage. Ce rassemblement de contestation a été organisé en hommage, aux deux internes du CHU de Sétif qui ont perdu la vie, dans un accident de la route, durant l'évacuation d'un bébé vers la capitale. «Nous sommes livrés à nous-mêmes, à faire de l'auto-formation.

Nous subissons la 'hogra' et des abus de pouvoir des pseudo-encadreurs. Nous sommes des bouche-trous d'un système

de santé défaillant», dénoncent les concernés qui ajoutent que les internes exercent sans couverture et sans aucun droit. «Les internes sont le maillon faible d'un système sanitaire défaillant. Ils sont forcés d'exercer des gardes, dans les services hospitaliers, sans aucune contrepartie. Ils ne bénéficient de rien et même la restauration n'est pas assurée, pour ces futurs médecins. Plus grave les internes de la wilaya d'Oran ne reçoivent plus la prime dérisoire de 2.000 DA, depuis 7 mois, contrairement aux autres wilayas du pays», affirme le délégué du comité autonome des médecins résidents d'Oran. Un autre délégué des internes témoigne : «nous n'avons rien reçu, depuis juillet dernier. Nous faisons tout le boulot dans les services hospitaliers, sans aucune contrepartie». Selon les concernés

«certains chefs de service profitent de leur situation fragile pour leur imposer des gardes et autres corvées forcées».

Pour ce délégué des internes de la wilaya d'Oran, le problème du gel de la prime mensuelle de 2.000 DA se pose, dans tous les établissements hospitaliers et sanitaires de la wilaya d'Oran. Il est à rappeler que l'accident terrible qui a coûté la vie à deux internes, Cherif Nabil et Sellami Hafidha, est survenu lorsque l'ambulance du centre hospitalo-universitaire Saadna-Mohamed-Abdenour de Sétif est entrée en collision avec un camion de gros tonnage, au niveau de la localité de Larbaatache, dans la wilaya de Bouira. Le terrible accident a causé la mort de quatre personnes dont un bébé. Le chauffeur de l'ambulance a, aussi, perdu la vie dans cet accident.

### Vacances scolaires

#### Le cirque Amar et le 'Megaland', pour briser la routine



J. Boukraa

**L**es activités culturelles et les loisirs sont, de l'avis de tous les spécialistes de la petite enfance, très importantes. Elles développent, chez l'enfant, les capacités mentales et physiques. Mais à Oran, ces structures sont rares (pour ne pas dire inexistantes) et si elles existent elles sont, encore insuffisantes et elles ne sont pas, forcément, entretenuées. Du coup, cette carence flagrante en lieux de loisirs rend difficiles les sorties des familles de classe moyenne, durant les week-ends et les périodes de vacances. Cette année, pour les vacances du printemps, qui débuteront, jeudi 17 mars, les enfants d'Oran et des wilaya avoisinantes auront droit à un programme d'activités, avec le retour du cirque national 'Amar' et le salon des loisirs et de divertissements 'Megaland'. Le Salon se tiendra, du 19 mars au 1er avril, au Centre de Conventions d'Oran Ahmed Ben Ahmed (Meridien) et sera composé de divers espaces d'expositions : jeux ludiques et

vidéo, attractions pour adultes et enfants, des ateliers d'animations, dans divers domaines, tel que 'Manga', dessin, cuisine, contes pour enfants, environnement... etc. Il est prévu l'organisation d'un mini-tournoi de football, un jungle-parc de 150 m, des jeux gonflables et trampoline, pour enfants, piscine et bateaux électriques, patinoire sur glace, karting pour adultes, quad pour enfants... Ce salon sera ouvert de 10h à 21h. Trois spectacles pour enfants sont, aussi, prévus, les 25 et 28 mars et le 1<sup>er</sup> avril (megaland party, circus et la rein des neiges). L'accès pour les spectacles est gratuit pour les gens qui achètent des tickets de jeux. «La tenue du salon est venue à point nommé», dira Fatima. Cette mère de famille est révoltée: «Il n'y a rien à faire et nulle part où aller!», atteste-t-elle. «Le seul loisir, si on peut l'appeler ainsi, que je peux offrir à mes enfants, c'est sortir dîner en famille, c'est pourquoi je value cette initiative», fait-elle savoir.

Les activités culturelles et les loisirs développent, chez l'enfant,

### Protection civile

#### Oran célébrera la première Journée maghrébine le 18 mars

**L**a première édition de la Journée maghrébine annuelle de la Protection civile, décidée par les ministres de l'Intérieur des pays de l'Union du Maghreb arabe lors d'une récente session, sera célébrée le 18 mars en cours à Oran, a annoncé dimanche le directeur de wilaya de ce corps constitué. Diverses activités sont programmées pour cette édition que la direction générale de la Protection civile a choisi Oran pour l'abriter, a déclaré à l'APS le colonel Mohamed Ferrouki.

Des manœuvres, des démonstrations et des expositions seront organisées, mettant en valeur le potentiel humain et matériel de l'institution, ainsi que les acquis et performances de ce corps au service du citoyen, a souligné le même responsable.

La Journée sera également une opportunité pour afficher les perspectives de développement de la Protection civile algérienne et débattre des questions professionnelles. Le Conseil des ministres de l'Intérieur des pays du Maghreb arabe avait décreté, lors d'une réunion tenue fin avril 2015 à Nouakchott, le 18 mars de chaque année Journée maghrébine de la Protection civile.

2<sup>ème</sup> édition des «Rencontres Alloula»

#### Une clôture en apothéose



**L**a troisième et dernière journée des «Rencontres Alloula» a été marquée, samedi, au Théâtre régional d'Oran, par un spectacle où de jeunes comédiens ont reproduit, avec brio, le texte «Akli et Menaouer», tiré de la célèbre pièce «El Ajouad» du dramaturge Abdelkader Alloula.

Cette prestation, qui a fait l'objet de cinq jours de préparation, dans le cadre d'ateliers de création, ayant débuté le 5 mars dernier, sous la houlette du metteur en scène Mohamed Charchal, a eu droit à une «mégovation» de la part d'un public nombreux, qui a redécouvert Alloula, à travers de jeunes comédiens, ayant montré leur capacité à reprendre le flambeau. Les rôles ont été confiés à des jeunes dont certains n'ont pas l'habitude des planches, mais qui ont réussi, avec l'aide de leur metteur en scène, à se placer dans la plus pure tradition allouienne et à saisir la profondeur du texte.

#### Caisse nationale de Mutualité agricole Moins de 10% d'agriculteurs et d'éleveurs assurés

**L**e directeur d'Oran de la Caisse nationale de Mutualité agricole (CNMA), Mohamed Kessi, a déploré un «faible» engouement des agriculteurs, de la wilaya, pour les assurances dont le taux ne dépasse pas 10% du chiffre d'affaires global des branches de la CNMA. Lors du Salon international des Industries alimentaires, qui a pris fin, samedi, ce responsable a expliqué, à l'APS, qu'en dépit de toutes les

mesures et facilités, fournies, par la CNMA et les campagnes d'information et de sensibilisation, les agriculteurs et les éleveurs n'affichent qu'un faible engouement pour ce produit d'assurances. La CNMA a enregistré, en 2015, dans la wilaya d'Oran, qui compte 9.000 agriculteurs et 10.000 éleveurs, un chiffre d'affaires global de 240 millions de DA, soit un taux d'assurances de 10 %, seulement. Plusieurs facilités et incitations ont été offertes

#### La société de taxis 'Boukhalf' nous écrit

**E**n réponse à l'article paru dans votre journal du samedi, 05/03/2016, à propos des taxis de Gdyel.

Nous, société de taxis-Boukhalf appartenons les éclaircissements suivants: ayant été contrôlé par les autorités, il a été confirmé que notre parc de taxis est bien équipé de taximètres et conforme à la réglementation. Quant à l'article 03, du Journal Offi-

ciel du 27 mai 2012, il classe les taxis en 3 catégories : individuels – collectifs-urbains et collectifs non-urbains. Les taxis jaunes de Gdyel sont classés comme taxis collectifs non-urbains et par contre ce sont eux qui enfreignent la loi car ils sont en possession d'une licence d'exploitation de couleur jaune qui les classe comme taxis collectifs non-urbains.

## TIARET

**Le réseau routier dans un piteux état**

El-Houari Dilmî

**S**empiternel problème à Tiaret: les rues et ruelles, aux quatre coins de la ville, sont dans un piteux état. En effet, déjà dans un état de dégradation avancé, le réseau routier intra-muros se transforme en un véritable champ de patates. Les automobilistes, tout comme les piétons, ne décolleront pas contre l'état des routes, aux quatre coins de la ville. Plusieurs « bricolées », au soulagement momentané des Tiariétiens, partout dans la ville, les routes sont dégradées au point que les transports publics et autres chauffeurs de taxi boudent toujours certains quartiers de Tiaret avec une chaussée dans un état lamentable, sous l'effet du travail bâclé et de l'augmentation effrénée du parc automobile. « A Tiaret, le commerce de la pièce de rechange, contrefaite par-dessus le marché, explose, avec des prix prohibitifs que nous ne pouvons répercuter sur le client, d'où la situation impossible dans laquelle nous nous trouvons », se plaignent encore et toujours les chauffeurs de taxi et autres transporteurs publics sur la place de Tiaret. En plein cœur de la ville de Tiaret, et à la faveur des dernières chutes de neige et importantes précipitations, des rues sont défoncées. C'est le cas de la rue de la Victoire, la rue de

l'Indépendance ou encore de la rue Thiers. Les travaux, qui ne finissent pas, ont été entamés au niveau de ces principales artères du centre-ville, avec des gravats en tous genres abandonnés sur la chaussée. Autre problème plusieurs fois dénoncé, l'obstruction des trottoirs étroits par des commerçants, avec divers objets encombrants déposés à l'entrée des magasins. Impossible d'emprunter ces rues sans «slalomer» pour ne pas se faire «emboutir» par un véhicule ou buter sur un objet placé en travers de la chaussée. Le commerce informel qui «reprend ses droits» au centre-ville, continue à squatter rues et trottoirs, donnant à la cité les allures d'un capharnaüm, chahutant gravement l'image de l'antique Tihert. D'autres endroits, au sud de la ville, deviennent infréquentables, surtout en période hivernale, avec des trous béants remplis d'eaux pluviales, ce qui constitue un véritable cauchemar pour les conducteurs comme pour les piétons. Impossible de rouler en voiture sans se prendre les roues dans des nids-de-poule gros comme des crânes au populeux quartier de « Volani », ou « Trig El-Beïda ». « Les efforts importants consentis pour retaper tout le réseau routier intra-muros, partent en fumée ; un immense gachis », fulmine Ahmed, habitant le quartier de « Vo-

lani ». Plusieurs «points noirs» sont recensés aux quatre coins de la ville. « A Tiaret, entre une fondrière et une autre, il y a un gros nid d'autruche » ironisait dernièrement un habitant de la place « Régina », citant l'exemple de la trémie du carrefour «Régina», fermée à plusieurs reprises, en raison des affaissements répétés des avaloirs. Que ce soit au nord ou au sud de la ville, pratiquement aucune rue ni ruelle n'est épargnée par les nids-de-poule et autres ornières, à un point tel que de nombreuses personnes évitent carrément de sortir leurs véhicules, de peur d'y laisser qui un amortisseur, qui un pneu ou carrément une suspension en entier. La sempiternelle reprise des réseaux publics de gaz, d'eau potable et d'assainissement a transformé certains quartiers en des chantiers à ciel ouvert. Les entreprises, une fois leur intervention achevée, plient armes et bagages, laissant la chaussée dégradée, une situation aggravée par les chutes de neige et importantes précipitations de ces derniers jours. Faut-il encore rappeler que Tiaret, qui prétend au rôle de capitale régionale et grand pôle économique et commercial parmi les plus importants du pays, est, depuis des lustres, très mal chaussée, n'arrivant toujours pas à trouver bonne chaussure à ses pieds... Jusqu'à quand ?

## CHLEF

**Retrait de 152 permis de conduire en février**

Bencherki Otsmane

**L**es services de police de la sûreté de wilaya ont procédé, au cours du seul mois de février, au retrait de 152 permis de conduire et ont établi 1182 contraventions à l'encontre de chauffeurs ayant enfreint la code de la route, a-t-on appris du chargé de communication de ce corps constitué. La même source fait état de 48 acci-

dents survenus au niveau de ses compétences territoriales, faisant un mort, 53 blessés dont 15 mineurs et 18 de sexe féminin. Parmi les contrevenants, trente chauffeurs ont été verbalisés pour défaut d'assurance, cinq pour non respect du panneau de signalisation « Stop », quatre pour non présentation du certificat des services techniques (scanner), et sept ont été traduits devant

la justice. Selon toujours cette source sécuritaire, parmi les principales infractions relevées et qui se traduisent par le retrait du permis de conduire, figurent en première position les chauffeurs ayant omis de porter la ceinture de sécurité (140 chauffeurs) puis au deuxième rang, l'utilisation du téléphone portable lors de la conduite (50 chauffeurs) et enfin, l'excès de vitesse.

Bencherki Otsmane

**Les épreuves du Bac sportif 2016 ont débuté hier**

**Q**uelque 4.490 candidats libres au baccalauréat sportif 2016 subissent, depuis hier (dimanche 13 mars), les épreuves sportives qui vont se poursuivre jusqu'au 17 du mois courant, soit cinq jours. Les épreuves ont eu lieu cette année au niveau de trois centres d'examen, à savoir le Lycée Chihane Ali sis à Haï El-Houria au nord de la ville

de Chlef, celui d'Ali Chachoussi à la cité Olympique et enfin le troisième et dernier, celui d'Ardjoune Mâamar sis à la cité Lala Aoûda au sud de la ville de Chlef.

Notons au passage que les candidats auront à subir quatre épreuves, à savoir le lancer de poids, une course, le saut en longueur et une épreuve de vitesse. Il faut si-

gnaler que ces épreuves se déroulaient habituellement au mois de mai de chaque année, soit un mois avant les épreuves écrites. Cette année, compte tenu de la date fixée pour les examens du Bac à partir du 29 mai, jusqu'au 2 juin (5 jours), celle des épreuves sportives a été évidemment avancée.

Bencherki Otsmane

## MASCARA

**Démantèlement d'une bande d'agresseurs**

Mohamed Belkebir

**L**es éléments de la première sûreté urbaine de Mascara, dans le cadre de leur mission en matière de protection des personnes et des biens, ont réussi à démanteler une bande de malfaiteurs composée de quatre individus âgés de 19 à 33 ans. Les prévenus ont agressé des citoyens après avoir commis des violations de domicile dans la

Zhun 8, provoquant ainsi la dégradation de leurs biens. En effet, trois victimes se sont présentées devant la Brigade de police judiciaire de ce commissariat pour déposer une plainte contre les suspects qui les ont agressés à l'aide d'armes blanches après s'être introduits chez eux.

Les inspecteurs ont alors ouvert une enquête pour élucider l'affaire, ce qui a abouti à l'arrestation de l'un

## BÉNI-SAF

**L'aquarium rouvrira ses portes en juillet prochain**

Mohamed Bensafi

**L**e musée de la mer bénéfice actuellement de travaux de réhabilitation, un préalable à sa promotion en annexe halieutique. Les travaux, lancés en juin dernier pour une durée de 12 mois, atteignent aujourd'hui un taux d'avancement situé autour de 50%, a indiqué notre source. Il s'agit en effet d'une opération centralisée portant sur l'étude, l'aménagement et l'équipement du projet de cet ex-aquarium en une annexe halieutique qui relève du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) de Bou-Ismail (Alger). Construit en 1958, l'aquarium de Béni-Saf -une copie conforme de celui de Monaco- sera sauvé-gardé en tant que partie pre-

nante du patrimoine historique et culturel de la ville en vue de promouvoir la recherche et la formation dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture et de créer un pôle d'attraction éducatif et touristique qui permettra de présenter la faune aquatique de la région. La future annexe halieutique de Béni-Saf sera chargée de la définition et la vulgarisation des différents types et techniques de pêche. Une enveloppe financière de 110 millions de DA, dont 10 millions pour l'étude, a été engagée pour cet important projet. Cet argent servira, entre autres, à la restauration du sous-sol composé de locaux techniques et bâches d'eau douce et eau de mer, du rez-de-chaussée disposant d'un hall d'exposition (aquarium) et le 1er étage comprenant des laboratoires de recherche et l'administration. La future annexe halieutique de Béni-Saf comporte actuellement 24 aquariums ou bassins sélectifs de 1 mètre cube ( $m^3$ ). Ils devront être remplacés par des aquariums plus grands dits cosmopolites où vivront ensemble diverses variétés de poissons. Il sera possible aussi de doubler le nombre de bassins et d'exposer un plus grand nombre d'animaux aquatiques au niveau de cette structure de recherche unique dans la région Ouest, a-t-on ajouté. A noter que cet aquarium a été choisi pour abriter un des huit (08) centres de recherche nationaux pour le développement de la pêche, principalement l'aquaculture. L'aquarium ou plutôt l'annexe halieutique de Béni-Saf sera opérationnelle dès le mois de juillet prochain, assure-t-on.

## CHETOUANE

**L'unité Techno-Food fermée par le holding agro-divers**

Khaled Boumediene

**L**e conflit qui oppose les employés de la SARL Techno Food de Saf-Saf (commune de Chetouane) avec la direction de la filiale ENAJUC de Blida, propriétaire du site, amorce un nouveau tournant. Jeudi dernier, un huissier de justice, accompagné de gendarmes et d'agents de sécurité, a procédé à la fermeture de cette unité, d'une superficie totale de plus 16 000 m<sup>2</sup>, spécialisée dans la fabrication des conserves de fruits et confitures. Boussaid Khellaf, le gérant de la SARL Techno Food de Saf-Saf, a fait part, hier matin, de son indignation à notre journal : « Notre unité de fabrication de conserves de produits alimentaires de Saf-Saf a été fermée suite à une décision judiciaire datant de l'année 2004, et quelque 17 employés permanents et une dizaine de contractuels sont mis au chômage par le holding agro-divers de tutelle, on ne sait pourquoi ! Les responsables de l'ENAJUC de Blida ont failli à leurs

promesses et n'ont pas respecté leurs engagements pour relancer notre unité, car après la dissolution de l'ENAJUC, un contrat de gérance nous a été proposé dans le cadre de la cession des actifs de l'entreprise au profit des salariés conformément à la loi de 1997, dont la facilitation des paiements sur 25 ans et l'abattement de 15 pour cent de la valeur des actifs. Les mesures d'accompagnement en faveur des employés n'ont pas été appliquées. Comme mesure transitoire, on nous a établi un contrat de 3 ans pour l'exploitation de cette unité par les travailleurs, à raison de 55 millions de loyer par mois, après que le liquidateur ait vidé toute l'unité de sa logistique, à savoir les équipements et la matière première.

Mais les responsables successifs de l'ENAJUC n'ont rien fait pour nous aider à bénéficier des actifs de cette entreprise dissoute sous forme d'une SARL que nous avons gérée pendant de nombreuses années avec un équipement vétuste et nos propres fonds. D'ailleurs, entre 2000 et 2010, nous avons payé presque un milliard de centimes de loyer à l'ENAJUC de Blida. On produisait des conserves de pruneaux déshydratés et toutes gammes de produits de fruits pulpes, tels que les pommes, abricots, pêches et oranges. Nous avons fait les frais de l'insouciance des différents responsables de l'ENAJUC qui n'ont rien fait pour sauver notre unité de la liquidation pure et simple ». Pour ce gestionnaire, la fermeture de l'unité Techno Food, qui était en pleine production, est un coup dur pour les employés, leurs familles et les clients. « Les deux chaînes de jus en verre et en plastique et les chaudières sont aujourd'hui interrompues. Dernièrement, nous avons mis en marche une nouvelle unité de production de frites surgelées. Aujourd'hui, nous lançons un appel pressant aux pouvoirs publics pour nous trouver une issue à cette situation pénalisante, d'autant plus que la situation financière de l'unité n'a pas été apurée », ajoute-t-il.

## AIR ALGERIE

LUNDI	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h30
Oran - Alger	13h30
Oran - Alger	17h30
Oran - Alger	15h35
Oran - Adrar	09h00
Oran - Annaba	15h15
Oran - Béchar	16h00
Oran - Constantine	18h10
Alger - Oran	07h35
Alger - Oran	21h35
Alger - Oran	15h35
Alger - Oran	12h00
Alger - Oran	14h05
Adrar - Oran	12h10
Annaba - Oran	17h50
Béchar - Oran	12h50
Constantine - Oran	15h35



TRAIN

Vol	Départ
Oran - Alger	09h30
Oran - Alger	13h30
Oran - Alger	17h30
Oran - Alger	21h45
Oran - Alger	20h25
Oran - Adrar	19h15
Oran - Constantine	14h45
Alger - Oran	09h50
Alger - Oran	07h35
Alger - Oran	11h35
Alger - Oran	15h35
Alger - Oran	15h20
Adrar - Oran	21h40
Constantine - Oran	17h05

INTERNATIONAL	
LUNDI	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	10h05
Oran - Casablanca	14h15
Oran - Paris-CDG	15h05
Oran - Alicante	15h35
Oran - Medine	23h10

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	13h50
Marseille - Oran	18h00
Toulouse - Oran	13h50
Casablanca - Oran	17h45
Paris-CDG - Oran	20h45
Alicante - Oran	17h55
Madrid - Oran	11h50

VOL	DEP/ARR
Lun	
Paris-Orly - Oran	16h00/17h25
Lun/ Mer/ Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/16h45
Lun/ Mer/ Ven	
Lyon- Oran	09h00/10h05
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven	
Marseille - Oran	09h00/09h40
Lun	
Oran - Paris-Orly	18h25/21h45
Lun/ Mar /Mer /Jeu / Ven	
Oran - Marseille	17h45/20h20

TUNISAIR	
Tunis/ Oran	Oran/ Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	10h30
09h45	



DÉPART ARRIVÉE

ORAN / ALICANTE

Jeu 17 -18h00 Ven 18 -07h00

ALICANTE / ORAN

Ven 18 -19h00 Sam 19 -07h00

ORAN / MARSEILLE

Dim 20 - 12h00 Lun 21 - 14h00

MARSEILLE / ORAN

Mer 23 - 12h00 Jeu 24 - 13h00

TRASMEDITERANEA



DÉPART ARRIVÉE

ORAN / ALMERIA

Lun 14 - 21h00 Mar 15 - 06h00

ALMERIA / ORAN

Dim 13 -23h59 Lun 14 -08h00

Dim 20 -23h59 Lun 21 -08h00

## THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

### ► Mardi 15 mars de 16h à 19h au TRO «FESTIVAL DU CONTE»

Avec la participation de plusieurs Conteurs de divers Horizon (Le Petit Lecteur)

### ► Jeudi 17 mars à 17h au TRO Festival Du Conte

### «FATEMA BIEN AU-DELA DE L'HORIZON»

Auteur : Kahina Bari

Résumé : Cahina Bari conte la vie rêvée de Fatima, Femme algérienne dont les parents voulaient qu'elle soit «la meilleure». La conteuse, auteur de ce texte poignant, emporte son auditoire au-delà de l'horizon. De son enfance à la fin de sa vie, en passant par le lycée, la guerre d'indépendance, une détention dans le quartier des femmes de la prison des Baumettes à Marseille, un amour cache, un retour au pays à l'indépendance, Cahina Bari égrène la vie de cette femme simple, confrontée de son peuple. (Le Petit Lecteur)

### ► Vendredi 18 mars à 18h au TRO

### 400e Anniversaire de la disparition de :

### WILLIAM SHAKESPEARE

### «LE SONGE D'UNE NUIT D'ETE»

Auteur : WILLIAM SHAKESPEARE

Résumé : C'est une histoire complexe dont l'action se déroule en Grèce et réunit pour mieux les désunir deux couples de jeunes amants : Lysandre et Hermias d'une part, Démétrius et Helena d'autre part. Hermias veut épouser Lysandre mais son père, Egée, la destine à Démétrius, dont est amoureuse Helena. Lysandre et Hermias s'enfuient dans la forêt, poursuivis par Démétrius, lui-même poursuivi par Helena... British Council Algérie

### ► Samedi 19 mars à 18h au T.R.O

### Recital Poétique

AVEC ZINEB LAOUEDJ (Le Petit Lecteur)

### ► Samedi 19 mars à 13h au T.R.O

### «ETTABIA OUASAHER»

Auteur : SBAYES Mokhtar

Mise en Scène : MEDOUN Hamza Résumé : c'est une pièce théâtrale éducative, l'histoire tourne autour d'un sorcier et le prince Chems Eddine et ses deux frères, le but de cette histoire est d'apprendre aux enfants à respecter et à prendre soin de la nature... Coop/Ahbab El Fen Tiaret

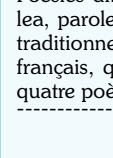
### ► Dimanche 20 mars à 13h au TRO

### «MA ASGHARA MENI»

Auteur : CHEGGAG SAFIA

Mise en Scène : CHEGGAG SAFIA/BOUALEM

## CINÉMATHÈQUE D'ORAN

	<b>Aujourd'hui</b>
	-14h30 «Le puits» de Lotfi Bouchouchi/Algérie 2015
	-16h30 «le Comte de monte Cristo» De Josée Dayan/France 1998,
	De Josée Dayan/France 1998, 3 <sup>e</sup> partie
	-16h30 : «Le puits» de Lotfi Bouchouchi Algérie 2015

### ► Mardi 15 Mars

### -14h30 : «Le Comte de monte Cristo»

De Josée Dayan/France 1998, 3<sup>e</sup> partie

### -16h30 : «Le puits» de Lotfi

Bouchouchi/ Algérie 2015

### ► Mercredi 16 Mars

### -14h30 : «Le puits» de Lotfi

Bouchouchi/ Algérie 2015

### -16h30 : «Inch'Allah Dimanche» de

Yamina Benguigui/France/Algérie 2001

### ► Rencontre

### DIS MOI DIX MOTS

### ► du mardi 15 mars au samedi 19 mars

### Par les apprenants du département

### de Langue de l'Institut français d'Oran.

Comme chaque année, une sélection de dix mots est proposée à tous ceux qui souhaitent fêter la langue française et donner libre cours à leur créativité. Les dix mots choisis invitent à partir à la découverte du français parlé dans les différents territoires francophones. Chafouin, fada, poudrière, dépanneur, lumerotte, dracher, ristrette, vi-gousse, tap-tap, champagné.

### ► Art de la scène

### Francophonie - Nuit Du Conte /

### Il était une fois... les langues

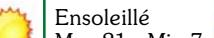
### ► Jeudi 17 mars à 19h00 à l'IF d'Oran

## MÉTÉO

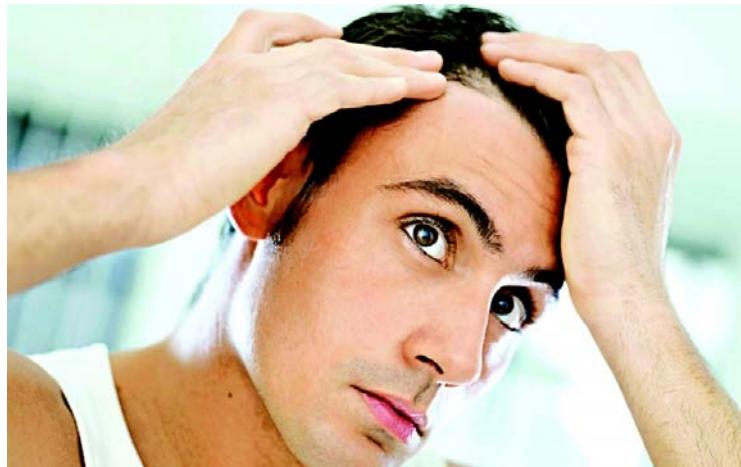
### AUJOURD'HUI DEMAIN

### ORAN

Ensoleillé Max.20 - Min.4

 Ensoleillé Max.21 - Min.7

## Calvitie Bientôt un nouveau traitement pour les hommes



**C**hez les hommes, la calvitie (ou « alopecie androgénétique » en version scientifique) débute juste après la puberté, généralement avant l'âge de 40 ans. Côté statistiques, ce trouble dermatologique relativement banal touche en moyenne 15% des hommes à 20 ans, 30% des trentenaires et 50% des plus de 50 ans. Samumed, un laboratoire pharmaceutique américain, est actuellement en train de tester un nou-

veau médicament pour prévenir et freiner la chute des cheveux : les premiers résultats sont encourageants. La molécule - baptisée SM04554 - activerait les circuits biologiques responsables de la pousse du cheveu, ceux-là même qui sont perturbés en cas d'alopecie androgénétique. Le test a été mené sur 302 hommes américains, âgés de 18 à 55 ans. Ceux-ci ont été divisés en 3 groupes : les hommes du groupe 1 ont reçu

un produit dosé à 0,15% de SM04554, ceux du groupe 2 ont hérité d'une solution dosée à 0,25% et ceux du groupe 3 (les malchanceux) n'ont eu droit qu'à un placebo. Les volontaires ont utilisé leur version du futur médicament quotidiennement, pendant 90 jours.

Résultat ? Au terme de l'expérience, les hommes qui avaient utilisé le produit concentré à 0,25% de SM04554 présentaient «une véritable augmentation capillaire, tant au niveau de la densité que du nombre de cheveux». Et il existait également une «nette» différence entre les participants qui avaient hérité du placebo (dont la calvitie avait progressé de manière tout à fait naturelle) et ceux qui utilisaient le produit concentré à 0,15% (chez lesquels une «légère amélioration» était visible). «La molécule SM04554 est bien tolérée par l'organisme, ne provoque pas d'effets secondaires notables et semble tout à fait efficace» affirment les chercheurs du laboratoire Samumed. Néanmoins, malgré ces promesses, l'accord de la FDA (Food and Drug administration, l'organisme officiel qui surveille la vente des médicaments et des denrées alimentaires aux États-Unis) sera nécessaire avant toute commercialisation.

## Jeu de go : victoire surprise du champion du monde face à l'ordinateur

**L**e champion du monde du jeu de go, le sud-coréen Lee Se-Dol, a remporté dimanche sa première victoire, toute symbolique, contre un programme informatique conçu par le géant Google, après trois défaites humiliantes dans ce jeu de stratégie. Lee Se-Dol a pu terrasser AlphaGo après un match plein de suspense à Séoul qui a duré près de cinq heures, quatrième manche d'un tournoi dont les trois premières avaient été remportées par la machine.

Le grand maître du jeu de go avait mal démarré la partie dimanche mais a pris de l'avance vers la fin, poussant Alpha-Go à déclarer forfait.

Le champion, âgé de 33 ans, est l'un des plus grands joueurs dans l'histoire moderne de ce jeu inventé il y a près de 3.000 ans en Chine.

Avant le tournoi, il s'était déclaré certain de pouvoir battre la machine mais avait dû reconnaître par la suite qu'AlphaGo était "trop fort". M. Lee, qui a dominé ce jeu de stratégie depuis une décennie, avait promis de faire de

son mieux pour remporter au moins une victoire, bien qu'il se batte maintenant pour l'honneur. Le match est doté d'un prix d'un million de dollars, qui va être versé à des causes caritatives puisque c'est la machine DeepMind qui l'a emporté dès samedi.

Ce tournoi étalé sur cinq jours, qui doit s'achever mardi, montre surtout les énormes progrès effectués depuis une dizaine d'années dans le domaine de l'intelligence artificielle. Le résultat du match était au moins aussi attendu à cet égard que celui qui s'était soldé, en 1997, par la défaite du champion du monde d'échecs Garry Kasparov contre l'ordinateur Deep Blue d'IBM.

Mais le défi semblait bien plus fort pour la machine au jeu de go, dans lequel deux adversaires tentent d'occuper le plus d'espace sur un plateau quadrillé en plaçant alternativement des pions (pierrres) noirs et blancs. DeepMind, filiale de Google qui a développé ce programme, avait comparé le jeu de go à l'"Everest" de l'intelligence artificielle.



## Six alpinistes tués par une avalanche dans les Alpes italiennes

**S**ix alpinistes ont été tués samedi par une avalanche qui a emporté un groupe de 15 personnes à plus de 3.300 mètres d'altitude, dans le secteur du Monte Nevoso, à la frontière avec l'Autriche, a-t-on appris auprès des secours italiens. Parmi les victimes, cinq sont italiennes, dont un adolescent de 16 ans, et une autrichienne.

Selon les secours, une Autrichienne, blessée, a été transportée à l'hôpital voisin de Brunico. Huit autres alpinistes sont indemnes, certains ayant réussi à s'extraitre seuls de l'avalanche. C'est en fin

de matinée qu'une énorme coulée de neige, longue de 300 mètres, a emporté ce groupe de quinze alpinistes qui se trouvait alors à proximité du sommet du Monte Nevoso (connu également comme le Schneebiger Nock), dans le val Aurina, situé dans la région du Haut-Adige (nord-est). L'alarme a alors été donnée par le refuge Kasselerhütte, le plus proche de la zone de l'accident. Le personnel du refuge a expliqué aux secours avoir vu la cordée, qui s'approchait alors du sommet, être emportée par la coulée de neige qui venait de se déta-

cher du flanc de la montagne. Quatre hélicoptères ont été envoyés sur zone à partir d'un stade de football dans la vallée, mais les opérations de secours se sont avérées compliquées : compte tenu de l'altitude élevée (le Monte Nevoso culminant à 3.358 mètres), les appareils ont été contraints de voler avec très peu de carburant afin d'être plus légers. En tout, une centaine d'hommes, ainsi que des chiens d'avalanche, ont été mobilisés pour cette opération, l'une des plus importantes conduites par les secours alpins ces dernières années.

### Inde

## Un ours tue deux villageois et un policier avant d'être abattu



**U**n ours sauvage a tué deux villageois dans une forêt du centre de l'Inde puis un policier chargé de le capturer, avant d'être abattu, a annoncé la police dimanche. L'ours femelle a attaqué samedi soir deux hommes qui étaient partis cueillir des fleurs comestibles dans la forêt, dans l'Etat de Chhattisgarh. Ne les voyant pas revenir, des villageois étaient partis à leur recherche et avaient retrouvé leurs corps. Ils ont alerté la police qui a organisé une battue pour retrouver l'animal. Mais l'ours a attaqué l'agent de protection de la faune qui était chargé de le capturer, a déclaré Rajesh Kukareja, un responsable de la police. "L'ours était très agressif et a tué le policier sur le coup. Nous n'avions pas d'autre option que de l'abattre", a-t-il indiqué à l'AFP. "Il était déchaîné et attaquait tout le monde".

La région de Mahasamund où s'est produit le drame abrite des centaines d'ours bruns lippus, ou ours paresseux. On en trouve également au Népal, au Sri Lanka et au Bhoutan mais leur nombre diminue en raison du braconnage et de la réduction de la superficie de leur habitat, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). L'UICN les considère comme une espèce menacée et estime leur nombre à 20.000 de par le monde. Ils peuvent atteindre 1,8 mètre de haut et peser jusqu'à 140 kg.

## En attendant le futur Einstein, les inventeurs africains ne chôment pas



**D**es drones de livraisons médicales aux bracelets intelligents pour femmes enceintes, en passant par les matériaux de construction à base de déchets, l'Afrique est bien le continent des Géo Trouvetou, à l'origine d'inventions souvent motivées par le sous-développement. S'il n'a pas encore permis d'identifier le nouveau génie de la physique, des mathématiques ou de la chimie, le "Next Einstein Forum" (NEF), plateforme africaine pour promouvoir les sciences qui s'est tenu cette semaine à Dakar, a révélé de nombreux projets inventifs. En voici trois des exemples les plus frappants.

### DES DRONES POUR SAUVER DES VIES

Pour son doctorat en robotique aérienne, Moses Bangura a conçu un système de drones civils pour livrer des médicaments et transporter des échantillons biologiques, un outil qui aurait pu s'avérer très utile au plus fort de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, y compris dans son pays, la Sierra Leone. "C'est un système très fiable et solide, en code source ouvert, que tout le monde peut développer", précise-t-il. Désireux de servir à l'Afrique et à la Sierra Leone, Moses Bangura dit s'être "rendu compte de la grande pauvreté du système de délivrance des soins". Compte tenu des difficultés du terrain, "nous avons pensé que la meilleure option serait un appareil à rotors multiples, capable de se poser ou de décoller de manière autonome, sans avoir besoin de piste d'atterrissement ou de lancement", indique-t-il.

Le jeune inventeur espère que ses drones pourront prendre l'air d'ici 18 mois, en fonction des réglementations gouvernementales.

### Malaisie Deux journalistes australiens arrêtés pour avoir interrogé «agressivement» le 1er ministre

**D**eux journalistes australiens ont été arrêtés et empêchés de quitter la Malaisie après avoir tenté de poser "agressivement" des questions au Premier ministre Najib Razak sur un scandale de corruption, a annoncé dimanche la police. Les deux journalistes ont franchi une barrière de sécurité et ont tenté agressivement d'approcher du Premier ministre "qui visitait samedi une mosquée à Kuching, sur l'île de Bornéo, selon un communiqué de la police. "Tous deux ont par conséquent été arrêtés".

Les deux journalistes, Linton Besser et Louie Eroglu, qui travaillent pour un programme d'investigation de l'Australian Broadcasting Corporation, ont cependant été relâchés dimanche.

Selon la chaîne, leurs passeports

leur ont été restitués, mais ils ne peuvent quitter la Malaisie. Sur des images vidéo postées sur le site du journal The Star, on voit Linton Besser poser plus tôt des questions lors d'une conférence de presse tenue à Kuala Lumpur samedi matin, au sujet du meurtre mystérieux d'un mannequin mongol. M. Najib, qui était à l'époque ministre de la Défense, a toujours nié tout lien avec cette affaire. Deux de ses gardes du corps ont été condamnés à mort dans l'affaire, mais les opposants affirment que les deux policiers ont servi de boucs émissaires.

D'après eux, des commissions occultes auraient été versées à de très hauts responsables gouvernementaux dans le cadre de l'achat de sous-marins français pour un environ milliard d'euros.



**Football - Ligue 1**  
**L'USMA marque son territoire,  
la JSK en déroute**

**M. Benboua**

**A**u terme de la vingt-deuxième journée du championnat de Ligue 1 et à huit étapes du dénouement, l'on peut, déjà, considérer que l'USM Alger, qui a, largement, dominé le RCA samedi, est virtuellement champion d'Algérie, avec ses quatorze points d'avance sur son dauphin, le MO Béjaïa. Le finaliste de la dernière édition de la Ligue des champions d'Afrique, a survolé, cette saison, le championnat et confirme, ainsi, tout le travail et la stabilité prônée par la direction, ces dernières années. En tous cas, si cette victoire rapproche le leader, un peu plus, du titre, il n'en demeure pas moins qu'elle a, également, hypothéqué, en grande partie, les chances de survie du RC Arba, qui accuse, désor-

mais, dix points de retard sur le premier potentiel relégable, le RC Relizane, en l'occurrence. Ce dernier a été cloué au pilori, à domicile, devant une formation du NA Hussein Dey qui revient, en force, ces dernières semaines et qui se replace idéalement, pour, éventuellement, animer le sprint final, quant à une place sur le podium.

Les gars du Nasria, ont mis à profit le huis clos imposé au Rapid, pour s'illustrer et lancer un signe fort à son prochain adversaire en Coupe d'Algérie, l'USMBA, en l'occurrence. Par ailleurs, la bonne opération de cette étape est, incontestablement, celle réalisée par la JS Saoura qui a damé le pion à la JS Kabylie, sur un score sans appel de 3 à 0, ce qui a débouché sur la démission de l'entraîneur Bijotat.

Les gars de Béchar ont at-

tendu la seconde mi-temps pour se métamorphoser et infliger, une cuisante défaite, aux camarades de Rial, qui flirtent avec la relégation, dans cette dernière ligne droite. En face, la JSS, grâce à ce précieux succès, partage, désormais, la troisième place avec le DRB Tadjenant, lequel a été tenu en échec, avant-hier,

aussi, à domicile, par la MC Alger. Pour rappel, dans les autres matches avancés, le MCO avait pris le meilleur sur son voisin, l'ASMO, qui s'est compliqué l'existence, alors que l'USM Blida et l'USM Harrach se sont imposées, respectivement, devant l'ES Sétif et le CS Constantine. Enfin, le MOB a mis à nu les problèmes du CRB, en cette phase retour, en lui infligeant une défaite amère sur le pelouse du stade du «20 Août» de Ruisseau.

**RC Arba****Le Raed coule en silence****Fouad B.**

**V**enus pour un baroud d'honneur, les Bleus du RC Arba, derniers de la classe et les deux pieds en Ligue 2, sont repartis avec un carton malgré toute leur bonne volonté. En effet, durant la première demi-heure, ils ont affiché de bonnes dispositions, faisant presque jeu égal avec le leader. Les «Vikings» affectés moralement par tous les problèmes et qui se sont retrouvés délaissés par leurs dirigeants, n'ont eu finalement que leur courage pour limiter les dégâts et éviter un score plus humiliant.

Les gars de l'Arba, emmenés par un Achiou égal à lui-

même sur le plan technique malgré son âge et en mission d'entraîneur-joueur, apprendront «qu'à l'impossible, nul n'est tenu». C'est que la formation d'Ezzerga avait en face un adversaire de taille, qui n'est autre que le leader incontesté. Le RC Arba, malgré son entame du match en trombe et qui a failli dans le geste final devant les buts de Berrefane, paiera cash la note devant le réalisme et le métier des Usmistes. Ni Chouih, malheureux dans son intervention, ni l'abattage de Djeghabala, ni la clairvoyance d'Achiou ou la force de Gislain n'ont empêché l'USMA de construire sa victoire sans problèmes. Il est clair que les

dés sont jetés en ce qui concerne le maintien parmi l'élite. Le RCA doit d'ores et déjà penser à la prochaine saison en Ligue 2. Au vu de ce que le groupe a montré sous l'impulsion d'Achiou dans la première demi-heure et si les quelques dirigeants encore fidèles au club se manifestent dans ces durs moments pour convaincre les joueurs de rester, il reste encore un peu d'espoir. Toutefois, il faudra faire preuve d'une grande solidarité autour de l'équipe, en laissant à l'écart toutes formes de clanisme qui ont sérieusement nui au club finaliste malheureux de la dernière édition de la coupe d'Algérie faut-il le rappeler.

**Division nationale amateurs Ouest**  
**La course au titre relancée**

**M. Z.**

**O**utre le RCBOR défait à Mostaganem, l'autre grand perdant de cette journée aura été le CRB Ben Badis qui a raté une excellente opportunité de s'accaparer de la première place, alors que l'IST s'est compliqué la tâche, en vue de son maintien. Ce sont les faits marquants, à l'issue de ce round. A Mostaganem, le RCBOR a concédé sa deuxième défaite de la saison, face à l'Espérance. Ce résultat a débouché sur

des changements en tête du tableau où les gars de Oued-Rhiou sont, réellement, menacés dans la course à l'accession en Ligue 2. Le Racing vient, en effet, d'être rejoint à la première place par le CRBBB qui a été tenu, en échec, par le SCMO, ce dernier ayant le mérite de respecter l'éthique sportive. Le GCM, qui a vu son match, face au MBH, reporté à une date ultérieure, pourrait, lui aussi, partager la première place avec les deux co-leaders, en cas de succès, à Saida, face au MBH. De son côté, l'ESMK s'est, parfaitement, remplacée après avoir enfoncé l'IST à Tighenif.

A noter qu'en cas de victoire, lors du match retard, à domicile contre l'ASBM, les Koléens pourraient revenir à un point des deux

<b>Résultats</b>	
ASBM .....	<b>1</b>
CRBS .....	<b>1</b>
ESM .....	<b>1</b>
WAT .....	<b>2</b>
SAM .....	<b>1</b>
CRBBB ..	<b>1</b>
IST .....	<b>1</b>
ESMK .....	<b>2</b>
JSMT .....	<b>1</b>
USR .....	<b>0</b>
RCBOR .....	<b>0</b>
SKAF .....	<b>1</b>
WAM .....	<b>0</b>
SCMO .....	<b>1</b>
EML .....	<b>2</b>

**Division nationale amateurs Centre**  
**Le CR Beni Thour pointe sonnez**

**A. L.**

**L**orsque cinq matches de la 21<sup>e</sup> journée se terminent par des scores nuls, il est facile d'imaginer que c'est le statu quo qui prévaut. C'est en grande partie vrai, mais il n'empêche que les trois rencontres restantes ont influé quelque peu sur la physio-

<b>Résultats</b>	
IBKEK ....	<b>1</b>
JSMC ....	<b>0</b>
USOA ....	<b>0</b>
RCK ....	<b>0</b>
JSD ....	<b>1</b>
CRBT ....	<b>2</b>
WRM ....	<b>4</b>
RCB ....	<b>1</b>
NARBR .....	<b>1</b>
MCM .....	<b>0</b>
WAB .....	<b>0</b>
IBL .....	<b>0</b>
USFBBA .....	<b>1</b>
USMC .....	<b>1</b>
JSHD .....	<b>1</b>
CRBDB .....	<b>0</b>

nomie du tableau. Les difficultés rencontrées à Khémis El-Khechna par le chef de fil, le NARBR, étaient prévisibles, l'IBKEK n'ayant pas baissé les bras dans cette course à l'accession. D'ailleurs, l'écart est resté le même entre ces deux formations. Le MCM, co-dauphin, a été également contraint au nul à Zeralda par la JSMC qui se bat toujours pour son maintien. Pour leur part, l'USFBBA et le WAB n'ont pas fait mieux respectivement devant la JSD et l'USOA.

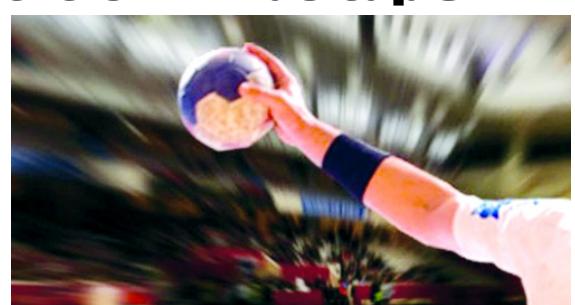
Dans la configuration actuelle du classement, ces points récoltés à l'extérieur sont plutôt positifs, à l'in-

**Handball-Coupe d'Algérie-Quarts de finale**  
**Le GSP et le CRBBA au tapis**

**C**omme attendu, la rentrée au sommet des quarts de finale de la coupe d'Algérie, ayant mis aux prises deux supers favoris de l'épreuve, le tenant du trophée et le leader actuel du championnat, a tenu ses promesses, en terme d'intensité dans le jeu et de suspense. La formation du coach Bechkour a pris les choses en main sur le déroulement de la partie, ce qui lui a permis de mener les débats. De son côté, le coach des pétroliers Zeguili a bien senti que son équipe subissait la domination adverse et a tenté de secouer ses joueurs, mais rien n'y fit. Et c'est sur le score de 12 à 9, en sa faveur, que devait se terminer la première période. Dès la reprise, c'est un GSP revigoré qui arriva à réduire l'écart à 2 points seulement. Ce fut, alors, au tour

<b>Résultats</b>	
ESAT .....	<b>26</b>
CCL .....	<b>25</b>
CRBB .....	<b>21</b>
GSP .....	<b>17</b>
HBCEB ..	<b>24</b>
CRBBA ..	<b>22</b>
MCS .....	<b>24</b>
CREA .....	<b>22</b>

du coach Bechkour de sermonner ses éléments. Dès lors, les débats furent plus intenses avec quelques gestes d'énerver, de part et d'autre, ce qui valut à l'international du GSP Chahbour d'être sorti pour 4 minutes, laissant ainsi, son équipe en infériorité numérique, à un instant crucial du match où les pétroliers pouvaient revenir à la marque. A partir de ce moment, Baraki a creusé l'écart, assurant, ainsi, sa qualification. Pour le GSP, il ne reste plus que le championnat pour sauver sa saison. Autre fait marquant de ce tour de coupe, c'est l'exploit réalisé par le HBC El-Biar qui, après avoir éliminé le MC Oran,



au tour précédent, a récidivé en sortant une autre équipe de l'élite, le CR Bordj Bou Arréridj, 3<sup>e</sup> du championnat, ce qui en dit long sur les ambitions de cette formation, évoluant dans un palier inférieur. L'autre équipe de division inférieure, le CR El-Arrouch a vu son aventure prendre fin, après sa défaite face au MC Saida. Enfin, l'ES Ain Touda a dû puiser dans ses réserves pour venir à bout, par la plus petite des marges du C Chelghoum Laid, dans une rencontre où le suspense a régné de bout en bout. Ainsi le programme des demi-finales est comme suit : ESAT- CRBBA et MCS- HBCEB. **A. S.**

# ANNONCES CLASSÉES



■ A vendre F2 hall, cuisine, balcon, petite terrasse. 2ème étage + Loue Studio 2ème étage avec garage de voiture - situés au Rond-point des pompiers Choupet / 35, Jules Ferry - Tél : 0551.39.05.07

■ A vendre des Appartements Promotions très bien situés à Belgaïd - Bir Djir - ORAN : F2 - F3 - F4 - F5 ; 71 m<sup>2</sup> - 95 m<sup>2</sup> - 110 m<sup>2</sup> - 142 m<sup>2</sup> - Le prix le m<sup>2</sup> 110.000 - Possibilité de Crédit bancaire - Tél : 0795.35.32.60

■ A louer F3 - 6ème étage avec Ascenseur - Interphone + Parabole + Internet - Dar Salem - ORAN - Prix 3 Millions par mois - N° Tél : 0792.32.93.71

■ Vends " F3 " 67 m<sup>2</sup>. Acté. 4ème étage à Akid Lotfi (ORAN), cité clôturée, cuisine aménagée, grands placards dans les chambres, téléphone, internet - à proximité de commerces et établissements scolaires - Tél : 0540.34.22.53

■ TLEMCEN : Vends un hyper luxueux Appartement haut standing équipée - toutes commodités - à l'entrée d'Oujida - Sup. 170 m<sup>2</sup> - 4 façades ensoleillées - Prix après visite - Tél : 0553.02.88.21

■ A vendre Appartement F3 - SDB - 110 m<sup>2</sup> - 3ème étage Bd Marceau - Plateau - ORAN - Tél : 0793.71.32.99

■ A vendre F3 - Acté - 3ème étage Cité Zabana - ARZEW - W. ORAN - Tél : 0669.63.84.96 - A vendre Bungalow R+1 (144 m<sup>2</sup>) PORT-SAY - Tél : 0669.63.84.96

■ A louer un spacieux F2 à Oued Tléléat - ORAN - mais indépendant - Surface 100 m<sup>2</sup> avec petit Hatchi situé à 25 Km d'ORAN - Tél : 0554.07.01.33 - 041.43.72.70

■ A vendre F3 - Acté - RDC - Double façade - Location individuelle + Terrasse - Refait à neuf - Conviens Fonction libérale - à Maraval - ORAN - Tél : 0557.18.53.44

■ A.V. : Appart - Acté - F3 - Cuisine - SDB - 4ème étage - Refait à neuf - Cité Lescure - ORAN - Tél : 0773.81.22.54

■ A.V. : Studio HLM 480 U - F3 HLM 760 U - F2 HLM 700 U - F2 Cabivac 370 U - 550 U - F2 Akid 780 U - F1 C-Ville 350 U - F4 refait Yasmine 1,2 Milliard - F4 USTO 12,50 MDA - F4 BLF 2,3 MDA - F2 Yasmine 700 U - F3 USTO 950 U - A : 0550.03.16.64

■ Location Studio 30 m<sup>2</sup> Haï Yasmine 1er étage - Refait à neuf - 22.000 le mois plus 10.000 cautionnement - Possibilité 8 mois - Agence Immobilière : 0555.40.37.76

■ Vends Appartement 106,46 m<sup>2</sup> : 4 Pièces - Cuisine - Sanitaires - Coulour + Balcon - Acté - 1er étage : 11, Rue KERRAS Aoued en face Consultat espagnol - N° 0781.70.53.72

■ A louer F2 - Cuisine - Salle de bain - Citerne d'eau - Chauffe-bain - Refait à neuf - Cité Lescure - Préférable Jeune H ou F ou couple sans enfants - Tél : 0553.48.36.84

■ Loue : F3 1er étg. côté F. de Mer - 2 F3 mitoyens 1er étg. " Terbia " côté Gambetta - F6 côté Ayl Bir Djir - Vds : F3 1er étg C.V. - F2 1er étg. C.V. - AG. NOUR - Choupet - 0773.30.81.70

■ Vends Appartement F4 - 4ème étage, 84 m<sup>2</sup> à Haï Yasmine, cité gardée Jour et Nuit - Interphone - Eau H24 - ADSL - Acté - Contactez : 0770.17.85.62

■ A louer Appartement F3 meublé à Ain Turck - ORAN - N° 0550.20.73.45

■ Alouer Appart F3 Rue Hadria - Sidi Houari. Nouvelle construction - A louer Magasin 30 m<sup>2</sup> Rue Charferoi - Eckmühl - Tél : 0770.18.23.70

■ Vds Appart de luxe, 103 m<sup>2</sup> dans une résidence sécurisée H24. Quart. Calme. Bon Voisin. 2 Chambres + Gd Salon ouvert sur Cuisine équipée de marque AVIVA toute climatisés avec balcon. Vue sur mer et 5 min de la plage. Salle de bain avec Jacuzzi - au 4ème étg. avec Ascenseur à Claire-Fontaine - Ain Turck - N° 0550.43.82.88

■ A louer Appart F4 - équipée - 3ème étage centre-ville ORAN - Toutes commodités - Tél : 0558.56.26.42

■ Location Appartement F4 - Meublé ou sans Meuble - à Front de Mer (centre-ville) ORAN - Tél : 0554.63.62.69

■ Location Studio Rue Khemisti - 1er étage - pour un An pour Fonction libérale ou Habitation pour Couple marié - Prix 2 U (mois) - Tél : 0670.05.88.26 - Curieux s'abstenir

■ Cherche des Apparts Achat ou Location chez : Hasnaoui - Plaza - Mobilart - Tél : 0550.12.20.67

■ Loue Appart F5 au 2ème étage de la Cité CNEP Yaghmoracen - Convent Profession libérale - Tél : 0791.02.15.70

■ Loue : F4 Yasmine 3ème (3U) - F4 Haï Khemisti 1er (5 U) - F3 Cité Lescure 9ème (2,5 U) - F2 St-Pierre 1er (2,5 U) - Villa El-Kerma (5 U) - Abdallah " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Deux (2) Apparts à vendre F2 à Delmonte et à Plateau - ORAN - (Désistement) - Tél : 0556.50.45.74 - à partir de 10 H à 21 H

■ A Akid Lofti : Loue F2. 2ème étg. Bien située. Très bien ensolillé. Bon Vois. (du Préfér. Couple) 30.000 DA/mois. Avance une année (Caution. 1 mois). Curieux, courters s'abstenir S.V.P. Libre à partir du 01 Avril) - Tél : 0663.52.80.77

■ Location : 2 Appartements dans une Villa - 1er étage : Possibilité Crèche - Entreprise - Administration - 2ème étage : Habitation - à Fernandville en face Ben Osman - Tél : 0555.17.12.95

■ Loue F3 en face lycée Lofti immeuble Banque Natraxis - Prix 1 Milliard 850 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Loue Apparts (F3) + (F4) chez Hasnaoui Résidence avec place de parking S/Sol à 8 Millions et (F5) à 10 Millions dernier prix - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends Appart F4 de 160 m<sup>2</sup> à Hassan Promotion à Fernandville. Prix fixe : 2 Milliards 400 - Tél : 0550.12.20.67

■ Loue Apparts (F4 + F5) meublés à Hasnaoui Résidence, 12 Millions et 15 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends F4 luxe avec des matériaux italiens, cuisine équipée de tout, fenêtre aluminium Technal Domestique double vitrage, rideaux Electr., les portes de qualité + luminaire (situé du côté du consulat de France vue sur mer + sur le Bd Hôtel Royal, la montagne, vue splendide) - Tél : 0550.11.18.78

■ Location F4 sans meuble Eden Bel Air Promotion Chérif Othmane à 8 Millions par mois de 160 m<sup>2</sup> avec place de Parking et la vente à 2 Milliards 600 + F3 Plaza Seddikia 2 Milliards 500 + T6 à Mobilart qui à 5 Milliards négociable - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends des Apparts Promotions luxe à bon prix + des Apparts dans une Résidence avec piscine - Tél : 0661.20.89.90

■ Ag. Immob. Vend des F4 standing à ORAN de 18 à 45 Millions de dinars - Appeler le : 0659.900.597 - de 9 H à 15 H - Merci

■ Location Appart F4 de 150 m<sup>2</sup> meublé luxe Plaza Seddikia Géranium 20 Millions le mois - Tél : 0661.20.51.02

■ A.V. Appart 112 m<sup>2</sup> : Rez-de-chaussée - Haï Yasmine - ORAN - Tél : 0551.54.79.83

■ A.V. Appart F5 - 100 m<sup>2</sup> Superficie - 4ème et dernier étage - Chauffage central - Climatisé - Situé à Yaghmoracen à côté Salle des fêtes Chahrazed - Bien état - Tél : 0778.50.67.46

■ A vendre F2 - Rez-de-chaussée - Cuisine - SDB - Gaz - Eau - Beau Désirément - Prix offre 400 U - Sis à Misserghine - Contacter le : 0540.33.28.59

■ A vendre Appartement F3 Bd Millenium - Bir El Djir - ORAN - 5ème et dernier étage - Tél : 0554.50.22.39

■ Vends F2 et F3 à Delmonte derrière la CAFORAN - Actés + Livret foncier - Prix très intéressant. Immeuble construction neuve. Ascenseur. Dalles espagnoles - Tél : 0555.69.02.99 - 0775.93.79.95 - 0799.74.15.59

■ A vendre : F4 au 1er étage - Acté - à USTO - CNEP, ORAN - Contacter Mob : 0550.31.93.02 - Fixe : 041.42.18.92

■ A vendre à Haï El Yasmine à proximité du 4ème Péphérique : F3 - 2ème étage. Deux Balcons - Cité sécurisée H24. Quart. Calme. Bon Voisin. 2 Chambres + Gd Salon ouvert sur Cuisine équipée de marque AVIVA toute climatisés avec balcon. Vue sur mer et 5 min de la plage. Salle de bain avec Jacuzzi - au 4ème étg. avec Ascenseur à Claire-Fontaine - Ain Turck - N° 0550.43.82.88

■ A louer Appart F4 - équipée - 3ème étage centre-ville ORAN - Toutes commodités - Tél : 0558.56.26.42

■ Location Appartement F4 - Meublé ou sans Meuble - à Front de Mer (centre-ville) ORAN - Tél : 0554.63.62.69

■ Location Studio Rue Khemisti - 1er étage - pour un An pour Fonction libérale ou Habitation pour Couple marié - Prix 2 U (mois) - Tél : 0670.05.88.26 - Curieux s'abstenir

■ Cherche des Apparts Achat ou Location chez : Hasnaoui - Plaza - Mobilart - Tél : 0550.12.20.67

■ Loue : F3 1er étg. côté F. de Mer - 2 F3 mitoyens 1er étg. " Terbia " côté Gambetta - F6 côté Ayl Bir Djir - Vds : F3 1er étg C.V. - F2 1er étg. C.V. - AG. NOUR - Choupet - 0773.30.81.70

■ Vends Appartement F4 - 4ème étage, 84 m<sup>2</sup> à Haï Yasmine, cité gardée Jour et Nuit - Interphone - Eau H24 - ADSL - Acté - Contactez : 0770.17.85.62

■ A louer Appartement F3 meublé à Ain Turck - ORAN - N° 0550.20.73.45

■ Alouer Appart F3 Rue Hadria - Sidi Houari. Nouvelle construction - A louer Magasin 30 m<sup>2</sup> Rue Charferoi - Eckmühl - Tél : 0770.18.23.70

■ Vds Appart de luxe, 103 m<sup>2</sup> dans une résidence sécurisée H24. Quart. Calme. Bon Voisin. 2 Chambres + Gd Salon ouvert sur Cuisine équipée de marque AVIVA toute climatisés avec balcon. Vue sur mer et 5 min de la plage. Salle de bain avec Jacuzzi - au 4ème étg. avec Ascenseur à Claire-Fontaine - Ain Turck - N° 0550.43.82.88

■ A louer Appart F4 - équipée - 3ème étage centre-ville ORAN - Toutes commodités - Tél : 0558.56.26.42

■ Location Appartement F4 - Meublé ou sans Meuble - à Front de Mer (centre-ville) ORAN - Tél : 0554.63.62.69

■ Location Studio Rue Khemisti - 1er étage - pour un An pour Fonction libérale ou Habitation pour Couple marié - Prix 2 U (mois) - Tél : 0670.05.88.26 - Curieux s'abstenir

■ Cherche des Apparts Achat ou Location chez : Hasnaoui - Plaza - Mobilart - Tél : 0550.12.20.67

■ Loue : F4 Yasmine 3ème (3U) - F4 Haï Khemisti 1er (5 U) - F3 Cité Lescure 9ème (2,5 U) - F2 St-Pierre 1er (2,5 U) - Villa El-Kerma (5 U) - Abdallah " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Deux (2) Apparts à vendre F2 à Delmonte et à Plateau - ORAN - (Désistement) - Tél : 0556.50.45.74 - à partir de 10 H à 21 H

■ A Akid Lofti : Loue F2. 2ème étg. Bien située. Très bien ensolillé. Bon Vois. (du Préfér. Couple) 30.000 DA/mois. Avance une année (Caution. 1 mois). Curieux, courters s'abstenir S.V.P. Libre à partir du 01 Avril) - Tél : 0663.52.80.77

■ Location : 2 Appartements dans une Villa - 1er étage : Possibilité Crèche - Entreprise - Administration - 2ème étage : Habitation - à Fernandville en face Ben Osman - Tél : 0555.17.12.95

■ Loue : F4 Yasmine 3ème (3U) - F4 Haï Khemisti 1er (5 U) - F3 Cité Lescure 9ème (2,5 U) - F2 St-Pierre 1er (2,5 U) - Villa El-Kerma (5 U) - Abdallah " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Deux (2) Apparts à vendre F2 à Delmonte et à Plateau - ORAN - (Désistement) - Tél : 0556.50.45.74 - à partir de 10 H à 21 H

■ A Akid Lofti : Loue F2. 2ème étg. Bien située. Très bien ensolillé. Bon Vois. (du Préfér. Couple) 30.000 DA/mois. Avance une année (Caution. 1 mois). Curieux, courters s'abstenir S.V.P. Libre à partir du 01 Avril) - Tél : 0663.52.80.77

■ Location : 2 Appartements dans une Villa - 1er étage : Possibilité Crèche - Entreprise - Administration - 2ème étage : Habitation - à Fernandville en face Ben Osman - Tél : 0555.17.12.95

■ Loue : F4 Yasmine 3ème (3U) - F4 Haï Khemisti 1er (5 U) - F3 Cité Lescure 9ème (2,5 U) - F2 St-Pierre 1er (2,5 U) - Villa El-Kerma (5 U) - Abdallah " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Deux (2) Apparts à vendre F2 à Delmonte et à Plateau - ORAN - (Désistement) - Tél : 0556.50.45.74 - à partir de 10 H à 21 H

■ A Akid Lofti : Loue F2. 2ème étg. Bien située. Très bien ensolillé. Bon Vois. (du Préfér. Couple) 30.000 DA/mois. Avance une année (Caution. 1 mois). Curieux, courters s'abstenir S.V.P. Libre à partir du 01 Avril) - Tél : 0663.52.80.77

■ Location : 2 Appartements dans une Villa - 1er étage : Possibilité Crèche - Entreprise - Administration - 2ème étage : Habitation - à Fernandville en face Ben Osman - Tél : 0555.17.12.95

■ Loue : F4 Yasmine 3ème (3U) - F4 Haï Khemisti 1er (5 U) - F3 Cité Lescure 9ème (2,5 U) - F2 St-Pierre 1er (2,5 U) - Villa El-Kerma (5 U) - Abdallah " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Deux (2) Apparts à vendre F2 à Delmonte et à Plateau - ORAN - (Désistement) - Tél : 0556.50.45.74 - à partir de 10 H à 21 H

■ A Akid Lofti

## VEHICULES

■ Vends PICK-UP - Double Cabine - 2008 Première Main - 131.000 Km - ORAN - Tél : 0775.34.93.89

■ ORAN - Vente Clio 4 - Gris souris - La toute Option 2014 - Kilométrage 18.000 - Zéro Retouche - Tél : 0777.54.65.81

■ TLEMEN : Donne en location Bull Dozer. Etat neuf. D 155A - Case, nivelleuse - Tél : 0661.22.53.59

■ TLEMEN : Vend Bull Dozer 155 A Komatsu. Etat neuf - Tél : 0549.12.93.01

## DIVERS

■ Salon de Coiffure Hommes Hôtel Sheraton d'Oran propose toutes sortes de Soins capillaires et corporels pour Hommes : Kératine, Botox, Capillaire, Blanchiment Dentaire, Coupes cheveux et Soins du visage - Tél : 0549.97.75.74

■ A vendre Souffleuse allemande capacité 100 L. Marque BEKUM avec Moules 60 L - 30 L - Excellent état - Tél : 0555.69.66.69

■ A vendre Broyeur polyvalent italien marque PRE-VIERO MU - 508 - M3 - Puissance 120 CV avec Refroidissement - Très bon état - Tél : 0555.69.66.69

■ A louer Licence de café à ORAN - Tél : 0790.71.75.81 - 0540.43.83.41

■ Vente Machine pour Fromage carré d'origine - 100 g - Tél : 0771.42.87.70

■ Vente Ensaicheuse de lait et Fardeuse neuves sous emballage - Tél : 0771.89.23.95

■ Vends : Photocopieuse - Imprimante - Vitrine 1,50 m - Bétonnière - Frigo Présentoir 2,50 m - Tél : 0795.21.91.17

### 40ÈME JOUR - PENSÉE

A la mémoire de notre cher père, grand-père et époux Mr Abdelmadjid BERBAR.



Cela fait 40 jours que tu nous as quittés pour un monde meilleur et éternel laissant un grand vide que nul ne peut combler. Ton absence nous la vivons à chaque instant. Tu étais pour nous un père, un mari et un beau-père exemplaire. Tu resteras dans nos cœurs comme une bougie incandescente qui ne s'éteindra jamais. Nous pensons toujours à toi, à ta bonté, à ta tendresse, à ta générosité et surtout à ta gentillesse. Je demande à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

*La famille*  
إنا لله و إنا إليه راجعون

### 40ÈME JOUR

Hadja DJALEM KHEIRA Veuve BENNAFLA.



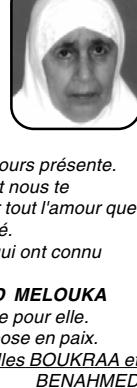
Depuis que tu nous as quittés... Quel trou béant et quel bouleversement, cette cicatrice est loin d'être refermée.

Tu resteras toujours dans notre mémoire. Tu nous manques tellement. Veille sur nous de là-haut tout comme tu le faisais si bien sur Terre.

*Pour toujours ta petite-fille MERIEM ZERHOUNI*

### PENSÉE

Le 14/03/2016 est jour de souvenir, 1 an déjà que tu n'es plus là, mais dans nos têtes et dans nos cœurs tu es toujours présente.



Nous t'aimons et nous te remercions pour tout l'amour que tu nous as donné.

*Que tous ceux qui ont connu notre mère BENAHMED MELOUKA*

aient une pensée pour elle. Maman repose en paix.

*Les familles BOUKRAA et BENAHMED*

### DÉCÈS

Les familles YOUSFI,



MESLEM, BOUKEBOUCH, OTHMANI,

KOUACH et MEKKI ont la douleur de vous faire part du décès de leur cher et regretté

**MESLEM Benchaâ**

survenu le 10 Mars 2016. Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

*إنا لله و إنا إليه راجعون*

### DÉCÈS

La famille MESLEM, parents et alliés, très affectée annonce le décès de

**MESLEM Benchaâ**

survenu le 10-03-2016 à ORAN (Les Planteurs) à l'âge de 88 ans. Son fils Miloud remercie tous ceux et celles qui ont partagé la douleur de sa famille.

*(A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons).*

*Ton fils Miloud MESLEM*

### PENSÉE

MISSOUM CHEIKH



Décédé 14-03-2014.

Cela fait (2) deux ans qu'il nous a quittés à jamais pour un monde meilleur. Nous demandons à toutes celles et tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. "A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons". Repose en paix cher père.

*Ton fils Bouamama*

### PENSÉE

Voilà déjà un an que nous a quittés à jamais mon cher et regretté époux DJEBB SID Ahmed



laissant derrière lui un vide que nul ne pourra combler. En ce douloiuex souvenir, je demande à tous ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et je prie Dieu, Le Tout-Puissant, de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et lui réservé une place parmi les Siens. Repose en paix mon cher époux.

*Ta femme et tes enfants*

### ذكري و ترحم

الله ما أعطيه الله ما أخذ. اليوم 2016.03.14 يكون قد مر 1 عام على رحيل المغفور له بارز الله واصف بن زوزو علي تاركا ورائه فراغاً غيرها لا يعيشها إلا الآيات فقضاه الله قدره. وبهذه المناسبة على رحيله تقدم ووجهه حسبي، أو لاده، أمال، طريق، حكمة، أحفاده: مريم، عبد الإله، بن عمر بريان و كل العائلة إلى كل الذين عزوه أن يدعوه له بالرحمة والمغفرة.

*إنا لله و إنا إليه راجعون*

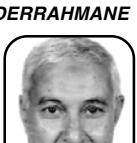
### ذكري و ترحم

اليوم 14 مارس 2016 تمر سنة كاملة على فراق اسرة انسانة في الدنيا امي و جدي الحبيبة: بن احمد مولوي زوجة بوكار

بامصرد الباب و الحدان تأثرت العائلة و تأثرت القرى، فرقك صعب علينا... أه يا أمي...، الرايت من دونك ظلمة أركان، فشست أفلنت ليلات، صارت بارداً عبما يحيى قلوبها و تذكرني فرعاً هيبة، شانت الآثار أن ترحل قلوبها و رحلت هنا و لكن سوريان في محيطنا لا تفارقا رحلتنا... كل من عائلة كروان عن أولاده و بناته و دعوه الله رحمة و مغفرة، و أن يجعل قبرك ابنتك ملوكاً لم و إن ننساك مهما طال الزمن، نامي مطمئنة قريرة العين إنا لله و إنا إليه راجعون

### PENSÉE

TAÏEB BENABDERRAHMANE (dit Hadji). C'est le 09/11/2015 que tu nous as quittés, notre père, beau-père,



grand-père, brusquement, en laissant un grand vide que rien ne pourra combler. Tu as marqué tout le monde par ta gentillesse.

*Repose en paix (Habibi)*

### PENSÉE

Dr TAÏEB BENABDERRAHMANE Amine, le 06 Mars 2005, il nous a quittés aussi notre cher fils Dr TAÏEB BENABDERRAHMANE Bachir.

Ils nous ont laissé un grand vide. Nous vivons tous les jours avec ce triste et amer souvenir. ALLAH Yarhamkoum.

*إنا لله و إنا إليه راجعون*

### PENSÉE

Mr GOURAD Boumediene



Né le 29/11/1959.

Triste et douloureux fut le 14/03/2015. Déjà une année que notre très cher frère, fils, père et époux nous a quittés pour un monde meilleur. Que Dieu, Le Tout-Puissant, l'accueille dans Son Vaste Paradis.

*Ta sœur Mme GOURAD N.*

### PENSÉE

Mr GOURAD Boumediene



Né le 29/11/1959.

Triste et douloureux fut le 14/03/2015. Déjà une année que notre très cher frère, fils, père et époux nous a quittés pour un monde meilleur.

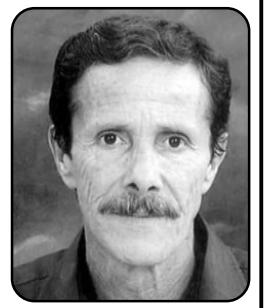
*Ta sœur Mme GOURAD N.*

## DÉCÈS

La famille CHALAL, parents et alliés ont l'immense douleur de vous faire part du décès de leur fils, père et grand-père CHALAL SALAH, survenu hier (13 Mars).

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, après la prière du Dohr. Domicile mortuaire : 33, Rue Bouzeboudja Mohamed (ex-Roland Garros) - Maraval.

إنا لله و إنا إليه راجعون



## DÉCÈS

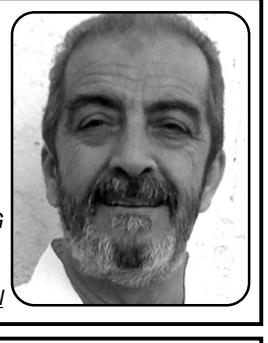
Les familles MAGHRAOUI d'ORAN et de SFISEF leurs proches et leurs alliés ont l'immense douleur d'annoncer le décès de leur cher et regretté père, grand-père, frère et cousin à l'âge de 75 ans EL HADJ LAZRAG OULD BENAOUEDA.

L'enterrement a eu lieu le 12 Mars au cimetière de Ain El Beida (ORAN).

Aussi demandent-ils à tous ceux qui ont connu et apprécié LAZRAG de prier Le Tout-Puissant pour l'accueillir en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons.

Son cousin Djelloul



## PENSÉE

A la mémoire de notre cher père HADJ ALI-SACI

décédé le 13/03/2013 à Ain Sefra.

Cher père tu es parti très tôt, tu étais un homme exemplaire et tout le monde te respectait. Tu étais aimé par beaucoup de gens à qui tu dois manquer. Ton souvenir sera gravé à jamais dans nos cœurs et nos mémoires. Repose en paix. Ta famille, du grand au plus petit, demande à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

إنا لله و إنا إليه راجعون

### Cabinet médical

**Dr L. KHIAT MRABET**

Carboxythérapie - Mésothérapie

### Traitement des Pieds diabétiques qui évite d'amputation.

Traitement des Douleurs articulaires

Traitement Chute de cheveux, Acné et des Tâches brunes

Adresse : 04, Rue de la Remonte. 1er étage.

Au-dessus de la CAAT Assurance

à côté de l'ex-Hôtel ADEF Front de Mer - ORAN - Tél : 0770.32.56.82

## Centre-ville «BEL AIR» Oran

Vente logements promotionnels Standing avec parking sous/sols



- Type F4 : 197 m<sup>2</sup>.
- Type F4 : 185 m<sup>2</sup>.
- Type F3 : 153 m<sup>2</sup>.
- Type duplex : 172 m<sup>2</sup>.

Tél : 0553 25 86 10

## HOTEL MONTPARNASSÉ

\*\*\*

### En plein centre-ville d'ORAN

Spécial Vacances Printemps

\* Chambre Double : 3990,00 DA

Triple : 4990,00 DA

Réduction de 50% pour la 3ème Nuitée

\* Formule Combinée

05 Nuitées à 25.000,00 DA

- 03 Nuitées au centre-ville

- 02 autres Nuitées au bord de mer

Avec toutes commodités

P. Déjeuner Buffet à volonté.

\* Réservation et Information

Au : 0550.48.89.65

FAX : 041.29.6

## Espagne

**Nouveau festival du Barça**

Le Barça évolue sur une autre planète. Leader incontestable de Liga, le champion d'Espagne en titre a offert un nouveau récital à son public du Nou Camp.

Avec Luis Suarez sur le banc, en prévision du huitième de finale retour de la Ligue des champions contre Arsenal (succès 0-2 à Londres à l'aller), Barcelone a laminé Getafe (6-0), à l'occasion de la 29e journée du championnat. Les Catalans n'ont pas mis longtemps à dessiner les contours d'une huitième victoire consécutive, toutes compétitions confondues.

Rodriguez a ouvert la marque contre son camp (8e), le début du cauchemar pour le club de la banlieue de Madrid. Si Vicente Guaita a repoussé un penalty de Lionel Messi (11e), déjà le troisième échec de l'Argentin dans cet exercice en Liga cette saison, Munir a rapidement accentué l'écart (19e). Neymar a signé un doublé (32e et 51e).

Messi, lui, a rectifié le tir d'une belle frappe à 20 mètres (40e). Arda Turan a finalement conclu le festival pour offrir aux spectateurs un score digne d'un set de tennis, d'une reprise acrobatique spectaculaire (57e).

Le Barça compte provisoirement 11 points d'avance sur l'Atletico en tête du classement. La quête d'un nouveau trophée de champion d'Espagne se précise sérieusement.



ment 11 points d'avance sur l'Atletico en tête du classement. La quête d'un nouveau trophée de champion d'Espagne se précise sérieusement.

En attendant, les joueurs de Luis Enrique peuvent se consacrer pleinement, dès mercredi, à étendre leur hégémonie sur tout le vieux continent.

**Sporting Lisbonne  
Slimani signe un double**

L'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne Islam Slimani, auteur d'un doublé, samedi soir, sur le terrain d'Estoril (2-1) est revenu, provisoirement, à six buts de l'attaquant de Benfica Jonas, au classement des buteurs du championnat portugais de football, à l'occasion de la 26e journée. Le joueur algérien a ouvert le score, dès la 2e minute de jeu d'une belle frappe à la limite de la surface de réparation avant de corser l'addition, juste avant la mi-temps, d'une reprise de la tête (45'). La formation locale a réduit le score à la 78e minute par l'entremise de Léo Bonatini. Avec, désormais, 20 buts au compteur, Slimani compte 6 longueurs de retard sur le Brésilien Jonas, ce dernier pourrait creuser l'écart, à nouveau, aujourd'hui, lors de la réception de Tondela, en clôture de cette 26e journée. Le meilleur goleador en activité de l'équipe nationale (20 buts) en est à son 12e but depuis le début de l'année 2016. Dans l'autre match disputé samedi soir, le FC Porto de l'international algérien Yacine Brahimi s'est imposé, sur le fil, face à l'Union de Madère (3-2). Titularisé par l'entraîneur José Peseiro, Brahimi a pris part à l'intégralité de la rencontre, lui qui souffrait d'une légère blessure, durant la semaine. Au classement, le Sporting se hisse, provisoirement, en tête avec 62 points, à une longueur de Benfica (61 pts) qui joue, lundi. Le FC Porto conforte sa 3<sup>e</sup> place, avec 58 points.

**Coupe d'Angleterre****Everton précipite la fin de saison de Chelsea**

Everton a précipité la fin de saison de Chelsea, déjà éliminé mercredi de la Ligue des champions, en sortant les Blues (2-0) en quart de finale de la Coupe d'Angleterre samedi grâce aux 24e et 25e buts de Lukaku, un ex «Blue».

Les Londoniens de Guus Hiddink, qui concède son 1er revers national depuis le début de son interim en décembre, referment donc une semaine noire puisque le 10e de Premier League, qui n'a désormais quasiment plus rien à espérer à part une très hypothétique 4<sup>e</sup> place en championnat pour s'inviter à nouveau à la table de la C1; Pour ajouter à la frustration en conclusion d'un match souvent viril à défaut d'être spectaculaire, Diego Costa, après s'être vu refuser un penalty (21e) et s'être procuré

une énorme occasion (58e), a fini par être exclu. Un énième contact musclé avec Barry, qu'il a tenté de mordre - et avec lequel il s'était frotté pendant tout le match-lui a en effet valu un 2<sup>e</sup> avertissement. Juste après, ce même Barry, pour une faute sur un autre joueur, le rejoints aux vestiaires.

Longtemps insipide, la partie a basculé dans le dernier quart d'heure alors que les Toffees semblaient menés aux points. Lukaku, qui a marqué lors de ses cinq matches de «Cup» pour Everton, a d'abord avancé, résisté puis trompé Courtois alors que la défense avait renoncé à l'attaquer (77e). Puis, parti à la limite du hors-jeu, il a frappé entre les jambes de son compatriote belge (82e). L'équipe de Roberto Martinez, qui végète à la 12e place en

Premier League mais avait déjà atteint les demi-finales de Coupe de la Ligue cette saison, rejoignit donc Crystal Palace qui avait sorti tardivement Reading samedi (2-0). Les Blues, qui se sont qualifiés à six reprises dans l'histoire contre cet adversaire, se retrouvent donc éliminés pour la 4e fois par Everton, et la 2e d'affilée après l'humiliation de 2011 à Stamford Bridge. Il s'agit également du 1er revers dans l'épreuve pour Guus Hiddink qui restait sur un bilan parfait de six victoires en six matches et avait remporté l'épreuve en 2009. Absent depuis mi-février, Terry a profité des derniers instants pour faire son retour et essayer de ramener le calme.

Il n'y est toutefois pas parvenu et Chelsea concède son 3e match sans victoire.

**Le football oranaïs en deuil  
L'ex-joueur du MCO Ali Embarek n'est plus**

A. L.

ors de sa récente visite au domicile de Embarek Ali, Beddiar avait exprimé le vœu de voir son ancien coéquipier en bonne santé. Hélas, ce souhait ne se réalisera jamais puisque le « footballeur gentleman » a tiré sa révérence, perdant son match contre la fatalité. Lorsqu'on évoque cet élégant joueur, on pense immédiatement à Kechra, avec qui il formait un sacré duo au milieu du terrain.

En fait, ce tandem est né fin des années 50, cohabitant au MCO et au sein de l'équipe de la wilaya. On a rarement vu des joueurs aussi complémentaires et cela dépasse, bien évidemment le cadre technique, car une profonde amitié a toujours lié les deux hommes dans et en dehors du terrain. Ayant fait ses classes au FCO, Embarek a contribué au succès du CA Plantateurs aux côtés de Habi Hasni, Sabi, Allez, Bessahraoui et Bouzidi. Régulièrement convoqué dans la sélection de l'Ouest, il fut «oublié» par les entraîneurs de l'équipe nationale de l'époque. En 1974, il raccro-



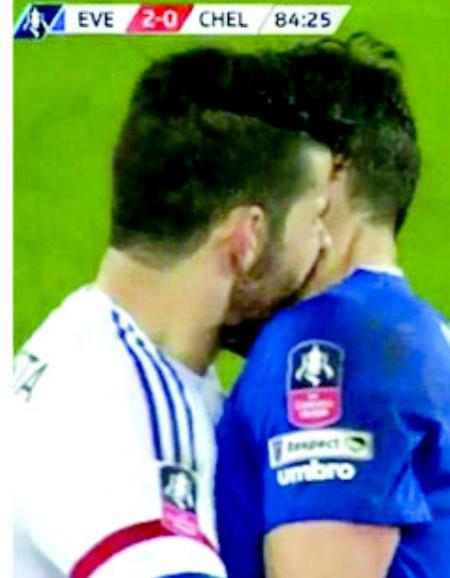
che les crampons à cause «des déplacements continuels», nous a-t-il confié plus tard. Avec humour, il dira, «ils ont attendu que je me retire pour qu'ils gagnent la coupe d'Algérie». Disponible, le regretté Ali a fait le bonheur de ses entraîneurs, occupant les postes différents, selon les besoins du moment. On rappellera qu'il a pris en charge les cadets du MCO durant deux saisons avant de se retirer. «Je ne suis pas du genre à tricher. Où en s'engage totalement ou on quitte la fonction». Cette probité et son caractère jovial lui ont valu l'estime générale. Tous ceux qui l'ont connu sont d'accord pour dire que Ali Embarek était un véritable gentleman, un ami fidèle et un père exemplaire. Une telle «carte de visite» vaut bien les meilleures consécrations. Il a été accompagné hier à sa demeure par une foule immense composée en majorité de sportifs.

**Allemagne  
Au Bayern Munich, c'est Coman qui régale!**

Le néo-international français a offert ce samedi trois passes décisives à ses coéquipiers du Bayern Munich, qui s'est ressaisi contre le Werder Brême (5-0). Avec un seul point pris lors de ses deux derniers matches, le Bayern Munich se devait de remettre les pendules à l'heure, ce samedi soir, dans le cadre de la 26e journée de Bundesliga. Et le club bavarois n'a pas

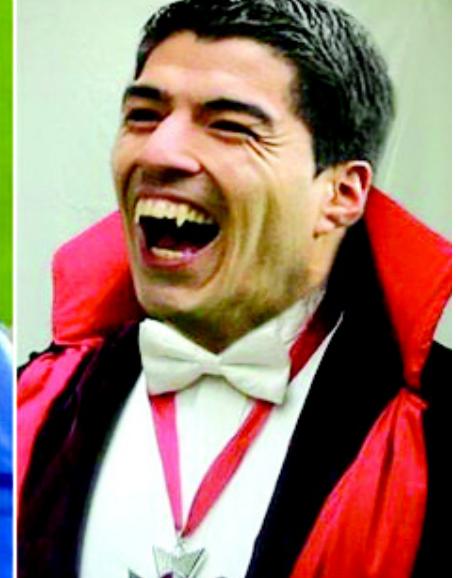
échoué.

Thiago (9e) et Thomas Müller (31e) ont offert au Bayern un avantage de deux buts à la pause, sur deux passes décisives du jeune Français Kingsley Coman (19 ans), titulaire comme un Franck Ribéry qui a d'ailleurs failli marquer le but de l'année.

**Angleterre  
Le triste festival de Diego Costa**

À l'instar de Chelsea, Everton a également été éliminé de la FA Cup. Le 11e match de la compétition a vu les Blues battre les Toffees 2-0 au stade Goodison Park. Cependant, l'expulsion de Diego Costa a été l'événement majeur de la rencontre.

Dr Jekyll et Mr Hyde était de sortie samedi soir. Auteur d'un but magnifique face au PSG quelques jours plus tôt, Diego Costa a affiché son pire visage à l'occasion des quarts de finale de la FA Cup disputés sur la pelouse d'Everton. Si Romelu Lukaku a scellé la défaite des Blues (2-0), grâ-



ce notamment à un premier but où il a slalomé dans la défense londonienne, l'attaquant international espagnol s'est logiquement fait expulser en fin de match.

La conséquence d'un véritable festival de sa part qui a commencé à la 11<sup>e</sup> minute de jeu lorsque Michael Oliver lui a asséné un premier carton jaune.

Après avoir insulté, il lui a tout simplement craché au niveau des pieds. Mais l'arbitre est resté de marbre. Après avoir simulé à plusieurs reprises pour obtenir des fautes, l'ancien joueur de l'Atlé-

tico Madrid n'a pas terminé la partie. A la 84<sup>e</sup> minute de jeu, Gareth Barry a commis une faute sur lui. Le n°19 des Blues s'est alors rapidement relevé, a bousculé l'international anglais, s'est mis tête contre tête avant... de le mordre. Un bel hommage à Luis Suarez, l'attaquant uruguayen qui avait été banni quatre mois après avoir mort l'Italien Giorgio Chiellini lors du Mondial 2014. Sa sanction sera-t-elle aussi dure? Réponse dans quelques jours de la part de la commission de discipline du football anglais.

# Les bases historiques et coloniales du réchauffement climatique datent de plusieurs siècles

Analyse de Hassan Tsaki\*

1<sup>re</sup> partie

## PROBLÉMATIQUE ET CONTEXTES HISTORIQUES DE LA QUESTION CLIMATIQUE A DIFFÉRENTES ÉPOQUES

« Lanthropocène correspond à la dernière partie du XVIII<sup>e</sup> siècle : à ce moment-là, les analyses de l'air emprisonné dans les glaces polaires montrent le début de l'augmentation des concentrations mondiales de dioxyde de carbone et de méthane. Cette date se trouve également coïncider avec l'invention par James Watt de la machine à vapeur en 1784 » (1).

D'où le lecteur relèvera que Paul Crutzen aurait aussi bien pu indiquer une autre coïncidence, à vrai dire plus troublante : la publication, en 1780, des *Époques de la nature* de Buffon. Au moment précis où l'humanité devient une force géologique, Buffon explique que « la face entière de la Terre porte aujourd'hui l'empreinte de la puissance de l'homme ». Cette influence s'exerce même sur le climat : en gérant convenablement son environnement, l'humanité pourra « modifier les influences du climat qu'elle habite et en fixer pour ainsi dire la température au point qui lui convient » (2).

Trente ans plus tard, l'optimisme démiurgique a cédé la place à l'anxiété climatique. En 1821, le ministre de l'Intérieur, Joseph-Jérôme Siméon, envoie une curieuse circulaire à ses préfets : « Messieurs, depuis quelques années, nous sommes témoins de refroidissements sensibles dans l'atmosphère, de variations subtiles dans les saisons et d'ouragans [...] auxquels la France semble devenir de plus en plus sujette. On l'attribue en partie aux déboisements des montagnes, aux défrichements des forêts, [...] ces maux ne seraient pas sans remède » (3). Et le ministre de l'Intérieur de demander aux préfets de réaliser une enquête sur la modification du climat de leurs départements.

L'étonnement que suscitent ces textes vient de notre méconnaissance de la réflexivité environnementale des sociétés modernes, c'est-à-dire de leurs manières complexes, historiquement déterminées et bien différentes des nôtres, de penser les conséquences de l'agir humain sur l'environnement. Les inquiétudes dont témoigne le ministre de l'Intérieur en 1821 ne sont ni prémonitoires (le changement climatique qu'il redoute n'a rien à voir avec le changement global contemporain) ni particulièrement originales pour l'époque.

L'argument de cet article est que l'entrée de notre planète dans l'anthropocène fait suite non pas à un modernisme frénétique ignorant l'environnement mais, bien au contraire, à deux siècles de réflexions et d'inquiétudes quant à l'altération humaine du climat. Nous souhaitons ainsi questionner les thèses qui font du contemporain le moment d'un saut dans une nouvelle modernité : nous manifestons une réflexivité sans précédent à propos des conséquences environnementales de l'agir humain et de ses « effets en retour » ; les hommes du passé, quant à eux, auraient transformé le monde sans y prendre garde, aveuglés par leur foi dans le progrès et leur confiance dans les capacités de régénération de la nature. Par exemple, dans un article de 2007, traduit récemment en français par la Revue internationale des livres et des idées, Dipesh Chakrabarty défend l'idée que la prise de cons-

**L'homme est-il responsable du changement climatique ? Cette question est tout sauf récente, argumentent deux historiens, Jean-Baptiste Fressoz et Fabien Locher (1') et l'auteur de cette synthèse en y apportant des arguments scientifiques récents de paléoclimatologie. N'est-il pas temps que les pays du Sud cessent de faire de simples suivistes zélés en édifiant désormais leurs positions internationales en toute souveraineté et connaissance des enjeux...**

cience de l'agency géologique de l'humanité constitue une rupture radicale avec les schèmes culturels constitutifs de la modernité, caractérisés de longue date par une conception restrictive des effets de l'agir humain et l'incessante réaffirmation de la division entre histoire naturelle et histoire humaine (4).

## LE CLIMAT PLASTIQUE DE LA BIOPOLITIQUE DE PTOLEMÉE À NOS JOURS

Depuis la géographie de Ptolémée, le climat était traditionnellement défini par la position latitudinale sur le globe. Le climat était à la fois une donnée et un facteur explicatif des différences culturelles, raciales ou politiques (5). Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, le climat acquiert une certaine plasticité : s'il reste en partie déterminé par la position sur le globe, les discours savants – météorologiques et médicaux principalement – s'intéressent à ses variations locales, à ses innombrables altérations et au rôle de l'agir humain dans son « amélioration » ou sa « dégradation ».

Pour simplifier, on passe d'un climat pensé comme un lieu, comme une donnée géodésique, à un climat conçu comme un ensemble de processus dynamiques qui concourent à produire le caractère d'un lieu : précipitations, pressions, vents, émanations, topographie, sols, eaux, végétation, lumière, électricité, fumées, etc. Cette transformation est essentielle car l'activité humaine peut alors concevoir comme un processus parmi d'autres au sein de cet ensemble de causes. La notion de climat permet de penser la nature comme ayant une histoire dans laquelle l'homme joue un rôle (6).

Cette transformation est pour partie liée aux projets de biopolitique des monarchies éclairées : puisque, selon la doctrine hippocratique, le climat exerce une influence déterminante sur la santé des populations et puisqu'il peut être modifié volontairement, les gouvernements entendent agir, par son entremise, sur le nombre et la qualité de leurs populations. Par exemple, en 1770, l'abbé Richard explique que son *Histoire naturelle de l'air* « n'est pas une étude de simple spéculation » mais qu'« elle est utile au grand art de gouverner les hommes » (7). En 1776, la monarchie française fonde la Société royale de médecine afin d'étudier le lien entre les climats, les épidémies et les tempéraments, et guider ainsi sa politique médico-environnementale (8).

Le projet d'une transformation rationnelle des climats est aussi très discuté sous le Consulat et l'Empire. En 1800, dans sa traduction du traité hippocratique *Des airs, des eaux et des lieux*, Coray souligne que l'œuvre « mérite toute l'attention des législateurs modernes [car] ils peuvent modifier d'une manière bien sensible l'influence du climat : défricher des terrains incultes, abattre ou planter des forêts, saigner des marais [...], réformer les villes [...], voilà les principaux objets dont le gouvernement doit s'occuper s'il veut dominer les mauvais ou seconder les bons effets de l'influence du climat ». Eusèbe de Salverte, médecin, révolutionnaire

puis député, proche des idéologues et ami de Cabanis, est celui qui va le plus loin dans l'élaboration de ce projet d'une ingénierie climatique et humaine. Dans *Des rapports de la médecine avec la politique* (1806), il détaille les avantages médicaux de l'Empire napoléonien. Parce que le territoire soumis s'étend sur de nombreux climats et de nombreux peuples, il est possible par des « transmigrations » d'adapter les populations aux climats qui leur seraient les plus favorables. L'autorité nouvelle du gouvernement permet aussi d'envoyer des hybridations entre les peuples afin de produire un optimum racial. Enfin, par des grands travaux, le gouvernement pourrait améliorer la « constitution physique du climat » et déraciner celle des populations.

## DÉGRADATION FORESTIÈRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'optimisme démiurgique dont témoignent ces projets pouvait se retourner comme un gant. La fabrique humaine des climats constitue le cas limite du projet de maîtrise de la nature. Le climat étant un ensemble de processus très hétérogènes en interaction, la transformation climatique est toujours incertaine. Des modifications environnementales en apparence bénignes peuvent avoir des conséquences terribles. Par exemple, selon l'abbé Richard, une épidémie aux Moluques hollandaises aurait eu pour cause la destruction des girofliers dont les particules aromatiques corrigeraient l'air corrompu par les fumées d'un volcan (9). Si l'action de l'homme peut améliorer climats et populations, elle peut aussi conduire à la catastrophe.

Ce constat inquiétant s'élabora au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le monde colonial insulaire. À partir des années 1760, les conséquences environnementales de l'économie de plantation se font sentir à l'île Maurice et dans les colonies britanniques (Sainte-Hélène, La Grenade, La Barbade) (10). Reprenant les théories de Théophraste d'Érèse (le successeur d'Aristote à la tête du Lycée), selon lesquelles les arbres influeraient de manière déterminante sur les précipitations en aspirant et en restituant l'eau par leurs pores, les élites coloniales s'inquiètent de la diminution des pluies liée au déboisement. Ces préoccupations ont un écho en métropole : lorsqu'en 1766, Pierre Poivre est nommé commissaire-intendant à Maurice, il reçoit pour mission de « restaurer les pluies » de l'île en y menant une politique de conservation des forêts.

En ce qui concerne la France, les effets de l'exploitation forestière et agricole sur le climat sont longtemps vus comme bénéfiques (dans ses *Époques de la nature*, Buffon compare ainsi avantageusement le climat de l'Europe – adouci par des siècles de présence humaine – au climat sauvage de l'Amérique). Ces effets ne commencent à inquiéter qu'à partir des années 1790, en lien avec un discours qui dénonce le déclin de la forêt française. Celle-ci, dans le sillage de la Révolution, est en train de connaître une profonde reconfiguration de ses régimes de propriété et d'usage. L'expropriation du clergé et des émigrés, la vente des biens natio-

naux, le partage des communaux ont provoqué une parcellisation et un transfert des surfaces boisées qui a profité à la bourgeoisie et à certaines franges du monde paysan. Les maîtrises des Eaux et Forêts, symboles de l'absolutisme, ont été supprimées et les bois privés échappent désormais à toute régulation. Cette transformation post-révolutionnaire fait du climat une affaire éminemment politique : à chaque accident météorologique, on blâme les paysans de l'an II qui se seraient rués, haches aux poings, sur les nobles futaines. Pendant l'été sec de 1800, le *Moniteur universel* publie une série d'articles catastrophiques du déboisement : refroidissement de l'atmosphère, grêles, changement de régime des rivières, inondations, etc. Avant de préciser : « Je ne dis pas que cela soit, mais je dis que cela est possible, et qu'il est utile de se livrer à cet égard à un examen sérieux » (11). Sur sa proposition, une commission d'enquête parlementaire sur le changement climatique est mise en place. Mais, deux ans plus tard, Arago doit reconnaître devant l'Assemblée l'incapacité de la science météorologique à trancher la question. Une partie des députés l'accuse alors d'instrumentaliser l'incertitude pour retarder l'abrogation de l'autorisation administrative. La question du changement climatique devient donc un objet politique majeur après la Révolution, mais la science académique a bien du mal à le prendre en charge car il demeure étranger au programme expérimental et mathématique qui domine alors les sciences physiques. Les savants qui, comme Arago, sont enrôlés dans l'expertise climatique rechignent à donner des réponses claires et soulignent les difficultés de l'entreprise : comment définir le changement climatique ? Comment distinguer l'épiphénomène de la tendance de long terme ? Quels critères prendre en compte (précipitations, phénomènes extrêmes, température) ? Alors que les savants valorisent la mesure et la précision comme critères d'objectivité, les gouvernements successifs leur imposent l'étude d'un objet difficilement saisissable en ces termes.

A suivre

(\*) Professeur, Directeur de recherches universitaires Conférencier-invité au LAB Paris-2015. Lors de la COP21, Paris, 1-12 décembre 2015

### Références et sources bibliographiques :

- (1') Jean-Baptiste Fressoz & Fabien Locher, « Le climat fragile de la modernité. Petite histoire climatique de la réflexivité environnementale », *La Vie des idées*, 20 avril 2010. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Le-climat-fragile-de-la-modernite.html>
- (1) Paul Crutzen, « Geology of Mankind », *Nature*, 3 janvier 2002, p. 23. Mike Davis, « Bienvenue à l'Anthropocène », disponible en ligne sur le site web de la revue *Contretemps*.
- (2) Georges Louis-Leclerc de Buffon, *Les Époques de la nature*, Paris, Imprimerie royale, 1780, vol. 2, p. 197.
- (3) Circulaire du ministère de l'Intérieur du 25 avril 1821.
- (4) Dipesh Chakrabarty, « Le climat de l'histoire : quatre thèses », *Revue internationale des livres et des idées*, janvier-février 2010, 15, p. 22-31.
- (5) Clarence J. Glacken, *Traces on the Rhodian Shore : Nature and Culture in Western Thought from Ancient Times to the End of the Eighteenth Century*, Berkeley, University of CaliforniaPress, 1967.
- (6) Jan Golinski, *British Weather and the Climate of Enlightenment*, Chicago, Chicago UniversityPress, 2008, p. 170-202.
- (7) Abbé Jérôme Richard, *Histoire naturelle de l'air et des météores*, Paris, Saillant et Nyon, vol. 1, 1770, p. 2.
- (8) Une commission de médecine est créée en 1776, elle devient Société royale en 1778.
- (9) Abbé Jérôme Richard, op. cit., vol. 2, 1771, p. 412.
- (10) Richard Grove, *Green Imperialism : Colonial Expansion, Tropical Islands Edens and the Origins of Environmentalism, 1600-1800*, Cambridge, Cambridge UniversityPress, 1996.
- (11) Antoine-Alexis Cadet de Vaux, « Observation sur la sécheresse actuelle, ses causes et les moyens de prévenir la progression de ce fléau », *Moniteur universel*, 26 août 1800.
- (12) Il s'agit de notes préparatoires pour le Traité de l'association domestique agricole : théorie de l'unité universelle, publiées dans *La Phalange* en 1847. Pour une vision de la terre comme un être vivant que l'humanité risque de tuer, voir Eugène Hazar, *La Fin du monde par la science*, 1855 (éditions é@e, 2008).
- (13) François Arago, « De l'influence du déboisement sur le climat », *Oeuvres complètes*, Paris, Gide, 1859, vol. 12, p. 432.



**08.00** Bonjour d'Algérie (direct)  
**09.30** Dar el bahdja  
**10.00** La mer méditerranée Documentaire  
**10.25** Assrar Leila  
**11.00** Canal foot  
**12.00** Journal en français

**12.25** Feuilleton double  
**14.10** Aissat Idir  
**15.00** Aila hayla Film algérien  
**16.20** Les pirates  
**16.50** 52 chrono (Direct)  
**18.00** Journal en amazigh  
**18.25** Dar el Bahdja  
**19.00** Journal en français

### 19.25 Repères Saïda

**20.00** Journal en arabe  
**20.45** Questions d'actu (direct)  
**21.45** 52 chrono  
**22.45** festival timgad  
**00.00** Journal en français



**10.55** Motus  
**11.25** Les Z'amours  
**12.00** Tout le monde veut prendre sa place  
**12.55** Météo 2  
**13.00** Journal  
**13.50** Météo 2  
**14.00** Toute une histoire  
**15.05** L'histoire continue  
**15.40** Comment ça va bien !  
**17.15** Dans la peau d'un chef  
**18.05** Joker  
**18.45** N'oubliez pas les paroles  
**19.50** Météo 2  
**20.00** Journal  
**20.50** Météo 2

### 21.00 Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre



#### Saison 5 - Episode 1

- Un nouveau départ  
Avec Angie Harmon, Sasha Alexander, Jordan Bridges, Bruce McGill  
Une femme est poignardée à mort en faisant du jogging dans un parc. A proximité du corps, Jane trouve une poussette vide dans laquelle, selon toute vraisemblance, se trouvait le bébé de la victime. Interrogé, le père de l'enfant est rapidement innocenté.  
**23.00** Elles ont toutes une histoire  
**23.05** Alcaline, le concert  
**00.35** Vivement dimanche



**10.50** Midi en France  
**12.00** 12/13 : Journal régional  
**12.25** 12/13 : Journal national  
**13.50** Elles ont toutes une histoire  
**14.00** Un cas pour deux  
**16.05** Un livre, un jour  
**16.15** Des chiffres et des lettres  
**16.55** Harry  
**17.30** Slam  
**18.10** Questions pour un champion  
**19.00** 19/20 : Journal régional  
**19.30** 19/20 : Journal national  
**20.00** Tout le sport  
**20.25** Plus belle la vie



### 20.55 Eddy Mitchell, itinéraires

Il a conquis le public avec des titres comme « Couleur mente à l'eau » ou « Sur la route de Memphis ». Loin de n'être qu'un acteur et un chanteur, Eddy Mitchell est avant tout un auteur. Il écrit la plupart de ses textes. L'artiste a su créer un univers bien à lui, nourri de références à l'Amérique et à sa culture populaire, tout en parlant de la France à travers cet imaginaire américain et en racontant les grandes étapes de sa vie. Ses amis Boris Bergman, Etienne Chatiliez, Jacques et Thomas Dutronc...

**22.50** Grand Soir 3  
**23.25** La France en docs  
**00.20** Anissa 2002



**11.45** La quotidienne  
**13.00** La quotidienne, la suite  
**13.40** Le magazine de la santé  
**14.35** Allô, docteurs !  
**15.10** L'Italie vue du ciel  
**15.40** Le roman de l'eau  
**16.35** Thailande côté plages  
**17.45** C dans l'air  
**19.00** C à vous  
**20.15** Entrée libre  
**20.45** Francoise Sagan  
**22.15** C dans l'air  
**23.20** Avis de sorties  
**23.55** Opération Stonehenge  
**01.15** Côte d'Azur : le luxe réinventé

**10.40** 360°-GEO  
**13.20** Arte journal  
**13.35** A deux c'est plus facile  
**15.05** Lassiette brésilienne  
**15.35** Le Caucase en 30 jours  
**16.20** Ports d'attache  
**17.35** Médecines d'ailleurs  
**18.05** La Corée du Sud, le pays aux multiples miracles  
**19.00** L'Allemagne sauvage  
**19.45** Arte journal  
**20.05** 28 minutes  
**20.50** Salaire net et monde de brutes  
**20.55** Le secret de la pyramide  
**22.40** Le journal de la RTS  
**23.20** Tristesse club  
**01.00** TV5Monde le journal  
**00.45** Révision

**12.30** Le journal de la RTBF  
**13.50** Super 4  
**14.05** La guerre d'hollywood 1939-1945  
**15.00** Questions pour un champion  
**15.30** La cour de babel  
**17.00** Mantra  
**17.30** 64' le monde en français  
**18.35** Tout compte fait  
**19.30** Le journal de France 2  
**19.00** Cain  
**21.50** Maghreb-Orient Express  
**22.20** TV5Monde le journal Afrique  
**22.40** Le journal de la RTS  
**23.20** Tristesse club  
**01.00** TV5Monde le journal



6 20.55

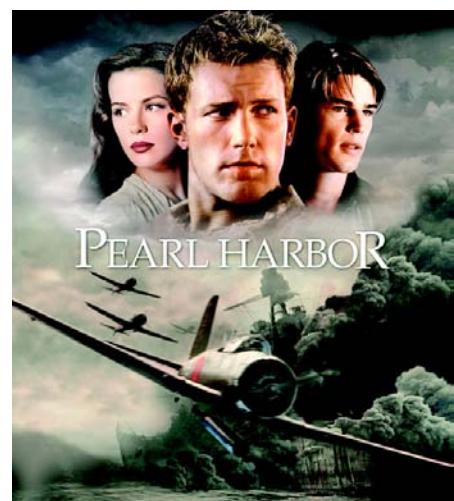
### TOP CHEF

**Saison 7 - Episode 8**  
Présenté par Stéphane Rotenberg, Hélène Darroze, Philippe Etchebest

Les 7 candidats encore en compétition s'affrontent autour du chocolat et doivent ainsi préparer des desserts d'exception. Ils sont jugés par le chocolatier Pierre Marcolini et Cédric Grolet, chef pâtissier d'un palace parisien 5 étoiles. Le meilleur d'entre eux est alors directement qualifié pour la prochaine semaine. Puis, Michel Sarran invite les autres à Eugénie-les-Bains, dans les Landes, où il a travaillé en tant que commis dans le restaurant de son mentor Michel Guérard. Ce dernier leur lance un défi : cuisiner avec seulement 10 grammes de beurre.

W9 20.55

### PEARL HARBOR



Avec Ben Affleck, Josh Hartnett, Kate Beckinsale, Ewan Bremner

Au début des années 1940, Rafe McCawley et Danny Walker, amis d'enfance, sont devenus pilotes de chasse. Tandis que la guerre fait rage en Europe, Rafe tombe amoureux d'une infirmière, Evelyn Johnson. Il est envoyé en Angleterre tandis que Evelyn et Danny sont transférés à Pearl Harbor, dans le Pacifique. C'est là qu'ils apprennent la mort de Rafe. Evelyn et Danny se consolent et deviennent amants. Mais, un jour, Rafe réapparaît.

CINE+ FAMIZ 20.45

### LE MERVEILLEUX MAGASIN DE MR MAGORIUM



Avec Dustin Hoffman, Natalie Portman, Ted Ludzik, Madalena Brancatella

Le magasin de jouets de monsieur Magorium n'est pas ordinaire : les jouets y semblent vivants, les ballons jouent au basket, les pantins et marionnettes voyagent d'un rayon à l'autre ? La timide Molly était heureuse d'y travailler jusqu'à ce que le propriétaire décide de lui donner le magasin.

# TÉLÉVISION



### 20.55 Clem



**- Hola Mama !**  
Avec Victoria Abril, Jean Dell, Carole Richert, Philippe Lellouche, Lucie Lucas  
Alors que tous ses proches lui ont organisé une fête-surprise pour son anniversaire, Caro nage dans le bonheur. Venue à la fête, sa sœur Inès lui présente Adrian, un jeune Espagnol. Tous deux semblent troublés par cette rencontre... Clem, quant à elle, vit ses derniers mois de grossesse.  
**22.50** New York Unité Spéciale  
**02.15** Au fil de la nuit



### 00.45 Touch



**Saison 1 - Episode 7**  
- Bienvenue dans la noosphère  
Avec Kiefer Sutherland, Danny Glover, Gugu Mbatha-Raw, David Mazouz  
En se rendant dans l'appartement d'Arthur Teller, Martin rencontre sa fille, Maggie. Il lui montre la clé que le défunt a donnée à Jake et la conjure de lui laisser avoir accès à ses recherches. Celles-ci le mènent à un cercle de jeu que fréquentait Arthur : Abigail Kelsey, la tante de Jake, arrive au centre et demande à rencontrer l'enfant.  
**00.45** Touch



### 21.00 Tunnel



**Saison 2 - Episode 3**  
Avec Clémence Poésy, Stephen Dillane, Thibault de Montalembert, Clarke Peters  
Le père de Rosa Persaud, une jeune femme qui fait partie du groupe de terroristes, livre de précieux renseignements à Elise et Karl. Ce professeur d'université à la retraite fut le directeur de thèse de Robert Fournier. Avec l'aide de la police britannique, Karl parvient à localiser le téléphone portable de Rosa.  
**22.35** Spécial investigation  
**23.50** Le prix à payer  
**01.25** Taxi 2



### 12.10 Zouzous

**13.35** Une saison au zoo  
**15.40** Les Tortues Ninja  
**16.25** Ninjago  
**17.30** Molusco  
**17.55** Les as de la jungle à la rescousse  
**18.40** Une saison au zoo  
**19.55** Le meilleur d'une saison au zoo  
**21.00** On n'est plus des pigeons !  
**23.30** Marvin Jouno  
**23.35** Grand Central  
**00.35** L'autre JT  
**01.35** Monte le son, le live



### 10.40 Gossip Girl

**11.30** W9 Hits  
**12.20** Une nounou d'enfer  
**16.50** Un dîner presque parfait  
**18.55** Les Marseillais : South Africa  
**20.15** Les Simpson  
**20.35** VDM  
**20.55** Bachelor, le gentleman célibataire  
**22.45** 4 bébés par seconde  
**00.50** On a échangé nos mamans  
**20.40** Soda  
**20.55** Pearl Harbor  
**00.10** Millénium : Les hommes qui n'aimaient pas les femmes





**25 personnes tuées, 75 blessées dans un attentat à la voiture piégée dans le centre d'Ankara**



vingt-cinq personnes ont été tuées et 75 autres blessées dans une forte explosion qui a secoué dimanche soir le cœur de la capitale turque Ankara, ont annoncé les chaînes de télévision locales, qui ont évoqué un attentat. Le drame s'est produit sur la place Kızılay, centre névralgique de cette métropole turque, qui abrite de nombreux commerces, selon les mêmes sources. De nombreuses ambulances ont été dépêchées sur les lieux, les témoins montrant en outre des bus calcinés et des sauveteurs transportant des blessés. Cette explosion s'est produite un peu plus de trois semaines après un attentat suicide à la voiture piégée revendiqué par un groupe dissident du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatistes kurdes) qui avait visé, dans le centre d'Ankara également, des cars transportant du personnel militaire et fait 29 morts.

**Côte d'Ivoire: trois hôtels attaqués, six «terroristes» neutralisés**

Une attaque dimanche contre une station balnéaire de Grand-Bassam, à l'est d'Abidjan, a été perpétrée par au moins "six terroristes" qui ont été "neutralisés" après avoir pris pour cible trois hôtels, a déclaré le ministre ivoirien de l'Intérieur, Hamed Bakayoko.

"Trois hôtels ont été attaqués par des hommes armés" dans cette zone touristique prisée des Occidentaux et des Ivoiriens, a-t-il indiqué dans un communiqué lu à la télévision nationale. "Les forces de sécurité ivoiriennes sont intervenues immédiatement et ont pu neutraliser six terroristes", ajoute le communiqué qui précise qu'un "bilan détaillé sera communiqué dans les prochaines heures" alors qu'une source militaire a fait état d'au moins cinq morts.

**19 morts dans des violences au Yémen**



Des nouveaux accrochages ont opposé dimanche forces de l'ordre et combattants d'Al-Qaïda à Aden, dans le sud du Yémen, où au total 19 personnes, dont 17 membres du réseau djihadiste, ont péri dans les combats et des raids aériens de la coalition arabe, selon des sources de sécurité.

Après une accalmie nocturne, les combats ont repris tôt le matin à Mansourah où les forces de sécurité ont lancé la veille une vaste opération pour tenir de reprendre le contrôle de ce quartier résidentiel, devenu un fief d'Al-Qaïda à la faveur du chaos qui règne au Yémen en guerre, ont ajouté les mêmes sources. Des avions de combat et des hélicoptères Apache de la coalition arabe ont mené plusieurs raids nocturnes en soutien aux forces yéménites, prenant pour cibles au moins trois véhicules militaires et les locaux d'un conseil municipal tenus par les djihadistes d'Al-Qaïda, selon les mêmes sources. "Au moins 17 combattants d'Al-Qaïda et deux policiers ont trouvé la mort depuis samedi", a déclaré à l'AFP l'une de ces sources, précisant que "la plupart des insurgés islamistes ont été tués dans les raids de l'aviation de la coalition".

# Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

## Un ministre dit qu'il serait prêt à emprisonner «un prophète», tollé en Egypte

Le ministre égyptien de la Justice a provoqué un tollé sur les réseaux sociaux après avoir répondu, questionné sur l'arrestation de journalistes, qu'il serait même prêt à emprisonner "un prophète" s'il le fallait. Ahmed el-Zind, qui avait déjà défrayé la chronique en appelant au meurtre de milliers d'opposants, a eu beau plaider que sa "langue avait fourché", qu'il parlait de n'importe quel prophète et non du Prophète Mohamed. Vendredi soir, sur le plateau de la chaîne de télévision privée Sada al-Balad, un présentateur lui demandait s'il serait prêt à faire emprisonner sept journalistes qui l'auraient diffamé. "Même s'il s'agissait d'un prophète, la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui", une révérence qui ne se réfère qu'au Prophète Mohamed, avait-il prestement rétorqué, avant d'énoncer aussitôt: "Je demande



à Dieu de me pardonner". Sa remarque a déclenché une campagne de protestation sur Twitter et Facebook qui s'envenimait dimanche. Et l'université d'Al-Azhar, la prestigieuse institution de l'islam sunnite basée au

Caire, a émis un avertissement qui, certes ne le cite pas nommément, mais exige de "respecter le nom du Prophète dans les discours publics et les médias, et d'éviter toute insulte à son égard, même non intentionnelle".

## Le procès de Saadi Kadhafi ajourné au 12 avril



## Un Casque bleu tue deux de ses camarades au Mali



Un Casque bleu de l'ONU au Mali a tué deux de ses camarades et a blessé un autre samedi soir, a annoncé dimanche la Mission de l'ONU dans le pays (Minusma), moins de trois semaines après un incident similaire. "Hier (samedi) vers 19H00 (même heure GMT) un tragique incident s'est déroulé dans le camp de la Minusma à Tessalit, région de Kidal, lorsqu'un Casque bleu a tiré sur trois de ses collègues. Deux morts sont à déplorer, un autre a été légèrement blessé", selon un communiqué de la Minusma, qui ne précise pas leur nationalité. "Le suspect a été arrêté, la sécurité dans le camp a été renforcée, une enquête permettra de déterminer les

causes et circonstances exactes de l'incident", selon le texte. Le 25 février, deux Casques bleus tchadiens avaient été tués dans le camp de la force onusienne à Kidal au cours de ce que la Minusma avait qualifié de "règlement de comptes entre indi-

vidus". Une source de sécurité au sein de la Minusma avait affirmé que l'auteur des tirs mortels était en conflit avec sa hiérarchie. Une grogne est apparue au sein du contingent tchadien à Kidal et à Tessalit, selon la même source.

## EDITORIAL

Par M. Abdou BENABBOU

### LES ENLEVEMENTS ET LES POSOLOGIES CONTRADICTOIRES

alors comme de simples faits divers comparables à de simples accidents ménagers banalisant une donnée dont l'empreinte dans l'esprit des familles cependant s'avère terrifiante. On tend alors à se convaincre que nos jeunes filles seraient des fleurs que l'on peut cueillir à loisir à la sortie de chaque lycée et que la rue est devenue un terrain d'abattage où la gent féminine est livrée au tout venant.

Le problème n'est pas simple et sa prise en charge recommande d'abord de séparer

## Skikda : un drone saisi par les douaniers

Des inspections de routine menée sur les passagers du car ferry Tassili II, en provenance de Marseille, accosté au port de Skikda ce dimanche, les douaniers ont découvert et saisi de nombreuses marchandises prohibées que des passagers tentaient d'introduire illégalement en Algérie.

Au titre des saisies figurent 75 cartouches et 2 canons pour fusil de chasse, un lot d'habillement d'apparence militaire, 125 portables d'occasion, 1 véhicule de marque Nissan non conforme, 1 détecteur de métal, des jumelles, un télescope, de la pièce de rechange et des meubles usagées. Pour couronner le tout, au cours de la même opération, les douaniers ont également mis la main sur un drone neuf, importé par un particulier. A. Boudrouma

## Une Saoudienne tuée dans une descente de police

Une femme a été atteinte par balle en résistant, armé à la main, à des policiers venus arrêter des hommes suspectés de "terrorisme" dans le nord de l'Arabie saoudite, avant de décéder à l'hôpital, a annoncé dimanche le ministère saoudien de l'Intérieur. La femme, Binaane Issa Hilal, dont la nationalité n'a pas été précisée, se trouvait dans une maison de la région de Jawf (nord-ouest), où la police a effectué jeudi une descente, a précisé le porte-parole du ministère, cité par l'agence saoudienne SPA.

Elle a "tenté de résister avec une arme automatique à la main", a indiqué le porte-parole, ajoutant qu'elle avait été touchée par les tirs de policiers avant de succomber à ses blessures à l'hôpital. Deux personnes suspectées d'"attaques terroristes", Soueilem Rouli et Naem al-Khalaf, ont été arrêtées lors de l'opération. La presse saoudienne a rapporté samedi que six membres présumés du groupe djihadiste Etat islamique (Daech), recherchés pour le meurtre d'un sous-officier de la police, avaient été tués vendredi.

## Djezzy renouvelle son soutien aux personnes handicapées

Comme chaque année, Djezzy célèbre la journée nationale des personnes handicapées en renouvelant son soutien en faveur de cette frange de la société. Pour cette journée du 14 mars, Djezzy a choisi l'équipe « Handibasket » de Boufarik et l'association « El Baraka » de Ain-Taya afin de réaffirmer son engagement à accompagner, dans leur vie de tous les jours, les personnes qui souffrent d'un handicap et sensibiliser la société à être davantage à l'écoute de leurs préoccupations. Un handicapé est une personne à part entière et un citoyen aux besoins spécifiques auxquels la société entière et toutes les institutions doivent assistance. Dans ce contexte, Djezzy apporte sa modeste contribution, en tant qu'entreprise citoyenne, afin d'aider à créer un environnement propice et participer à l'effort de sensibilisation pour une prise en charge correcte et harmonieuse des personnes handicapées en Algérie. Le handicap, est une affaire de tous et nul n'en est à l'abri.

le bon grain de l'ivraie par une communication détaillée, objective et intelligente de la part des services de sécurité pour que les couleuvres ne soient pas avalées crues.

Il est indéniable que la jeunesse est liée pieds et mains liés à une acculturation effroyable coincée sur un embarcadère où il est ardu de faire la différence entre une fugue, un kidnapping et un enlèvement. A elle seule l'école des chaînes satellitaires contraires avec leurs posologies contradictoires plaquent la jeune génération d'aujourd'hui au fond d'un autre où il est difficile de savoir comment se comporter et comment se tenir.

La loi de la nature parachève ce commun déphasage pour alimenter une désastreuse allégeance à tous les crimes.